HISTOIRES

DE

LA VIE PRIVÉE D'AUTREFOIS.

TYPOGRAPHIE HENNUYER, RUE DU BOULEVARD, 7. BATIGNOLLES.
Boulevard extérieur de Paris.

HISTOIRES

DE LA

VIE PRIVÉE D'AUTREFOIS

PAR OSCAR HONORÉ,

AVEC UN AVANT-PROPOS

DE M. GUIZOT,
de l'Académie française.

MM. de Voiture et de Balzac. 1632.
Un Procès criminel en 1690. — Voltaire à Lausanne. 1755.
Cinq cents vers inédits de Voltaire.
Vue prise à Dijon. 1744.
Le duc de Penthièvre. 1789.
Où l'on retrouve de nos jours la Vie d'autrefois.

PARIS
D. GIRAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
7, RUE VIVIENNE, 7.

1853

A L'AUTEUR.

Je vous renvoie vos **Histoires de la vie privée d'autrefois**, monsieur; elles m'ont beaucoup intéressé et amusé.

Vous savez comprendre et aimer le passé sans maudire le présent.

Je fais pourtant à votre ouvrage un reproche : il est trop court!

Deux *Histoires de la vie privée* pour le dix-septième siècle et trois pour le dix-huitième,

c'est trop peu ; la vie privée a des scènes infiniment variées, et il faut beaucoup de tableaux de genre pour peindre un temps.

Descendez plus avant dans la mine où vous êtes entré. Je serais surpris que le public ne vous sût pas gré de ce que vous en tirerez pour lui.

Les hommes s'oublient bien vite les uns les autres ; mais ils prennent plaisir à se retrouver après s'être oubliés.

Recevez, monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

GUIZOT.

Val-Richer, 31 mai 1853.

Il n'y a, pour l'auteur, qu'une manière de répondre dignement à l'honneur de la critique si bienveillante renfermée dans les lignes qui précèdent :

C'est de livrer à la publicité, après une revue sévère, quelques autres études que, par une juste défiance de lui-même, l'auteur n'avait pas cru devoir comprendre dans un premier essai.

Le patronage d'un nom aussi illustre lui en fait aujourd'hui un devoir. Il ne saurait y manquer, et il va se mettre en mesure d'offrir au public un second volume de la *Vie privée d'autrefois*.

HISTOIRES

DE

LA VIE PRIVÉE D'AUTREFOIS.

MM. DE VOITURE ET DE BALZAC.

I.

On a peine à se figurer aujourd'hui que des gens de lettres, dans l'acception la plus spéciale et la plus moderne du mot, aient pu jamais rencontrer une société ainsi faite qu'il leur suffit, pour accomplir leur carrière, de leur amabilité et de leur talent.

Il en était cependant ainsi autrefois. La haute société, sous Louis XIII et Louis XIV, accueillait et re-

cueillait, non-seulement les écrivains, mais les *gens de lettres* proprement dits, qui sont aux écrivains ce que Montaigne était à Amyot, son contemporain, ou mieux ce que furent, par rapport à Mézerai, MM. de Voiture et de Balzac.

On ne saurait trop le répéter, il était difficile, à cette époque, de rencontrer un talent méconnu, une activité sans emploi, un plébéien qui ne pût *arriver* parce qu'il était plébéien. L'espèce des gens incompris est de création toute moderne.

Le génie avait comme le courage, pour se produire et se classer à son véritable rang, des voies promptes et directes. Témoin Molière, le fils d'un tapissier, dînant à la table du roi, sous les lambris qu'enfuma un jour la pipe de terre de Jean Bart, en présence du monarque. Et, sans invoquer d'aussi brillantes exceptions, ni m'adresser au génie et à la bravoure en personne, ni sortir de l'époque dont il est question, — je trouve Vincent Voiture, fils d'un marchand de vins picard, transplanté de la boutique de son père à la cour, en qualité d'homme d'esprit, de poëte aimable et de galant *épistolier*.

On ne sait rien de la vie intime de Voiture, que son bien dire et sa grâce exquise à sourire et à saluer. Mais c'est encore un mérite et une preuve de bon sens et de tact exquis que d'avoir su butiner le miel de relations brillantes et fastueuses avec les personnages historiques du temps, en marchant assez légèrement sur le sol de la politique, partout miné par l'intrigue, pour ne tomber dans aucun piége et ne point enfoncer !

Les biographies ont été aussi injustes envers Voiture que sont outrées les louanges posthumes à lui prodiguées par son neveu Pinchesne. Je préfère toutefois les hyperboles de Pinchesne aux calomnies des biographes : c'était la voix du sang et la mémoire du cœur, mémoire souvent peu cultivée par les neveux.

Les hyperboles de Pinchesne étaient, d'ailleurs, en harmonie avec l'opinion qu'avaient gardée, du mérite de Voiture, les personnages illustres à qui les premières éditions de ses lettres étaient adressées ; sans quoi, par respect même pour le souvenir de son oncle, Pinchesne eût tempéré l'expression de son admiration pour lui.

Un des plus plaisants reproches que les biographes de Voiture, autres que son neveu, lui aient faits, est d'avoir négligé de parvenir aux plus hauts emplois, alors que l'accès de ces emplois lui était si facile. Ils prétendent qu'il en fut détourné par la passion du jeu, la paresse et le goût des frivolités. Pinchesne attribue ce désintéressement politique à l'amour de la liberté et au culte des lettres. J'incline franchement pour cette dernière explication.

Il est vrai que Voiture jouait gros jeu, s'endormait avec délices au *far niente* et se faisait une affaire d'un bal, d'une mascarade, d'une fête champêtre et d'un voyage d'agrément. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il fut envoyé par le duc d'Orléans en Espagne, pour y solliciter des secours. Il n'eut pas, dans cette négociation, le succès de Fontrailles ; mais il y mérita l'estime du duc d'Olivarès.

Instrument passif d'une diplomatie dont il ne se constituait ni le juge ni le champion, il n'encourut point la disgrâce de Richelieu, à la suite des événements qui coûtèrent la vie à de Thou et à Cinq-Mars. Il passa ces redoutables années en Espagne et sur les côtes de Barbarie, écrivant à la marquise de Sablé, au marquis de Pisani, à M. de Chaudebonne, à Puylaurens et au cardinal de La Valette.

Rentré en France, — et c'est ici que nous pouvons alléguer en sa faveur un fait singulier et presque sans exemple alors, — il n'oublia jamais ce qu'il devait au duc d'Orléans, son protecteur et son maître, dont il fut chéri jusqu'à la fin. On devine bien l'homme dévoué, l'ami à l'épreuve, dans la constance avec laquelle il le suivit en Lorraine, à Bruxelles et en Languedoc, pendant sa disgrâce; et pourtant, il ne fut jamais par là assez suspect au roi et à son ministre, pour être écarté des affaires et pour déchoir du rang modeste, mais honorable, où sa capacité l'avait placé. Aussi le voit-on accompagner Louis XIII dans plusieurs voyages, et jouir d'une faveur qui entraînait sûrement avec elle certaines confidences, certains épanchements.

Il eut les bonnes grâces de Mazarin après celles de Richelieu, et c'est ce qui lui valut sa place d'introducteur chez la reine. — Il était de l'Académie depuis 1634.

Mais le véritable théâtre de Voiture fut le célèbre hôtel de Rambouillet.

Un mot sur cet étrange milieu dans lequel vécut notre personnage ne sera pas inutile pour expliquer le côté

le plus exubérant de cette vie, presque toute de représentation et d'apparences.

Qu'on se figure la haute société parisienne, l'élite de la noblesse, de la magistrature, du monde scientifique et même du clérical, éprise tout à coup des grâces, de l'esprit, des idées de l'antiquité, révélée, depuis l'écroulement de l'empire d'Orient, par la fuite, vers l'Occident, de la civilisation gréco-romaine. Que l'on se figure, si l'on peut, l'amalgame de cette civilisation avec la galanterie chevaleresque ; l'invasion de l'esprit humain dans les bibliothèques latines et grecques multipliées par les machines de Gutenberg ; l'adoption d'une langue nouvelle, faite des racines de ces deux langues oubliées du monde et étudiées, durant des siècles, dans les cloîtres seulement ; l'engouement des héros de Plutarque dans des salons où l'amour et les passions politiques avaient été les deux nerfs de la vie et de la conversation jusqu'alors ; des noms de héros, de demi-dieux et de nymphes substitués aux noms de famille véritables, jugés trop vulgaires malgré le lustre et l'antiquité de la plupart ; la tradition et la nationalité répudiées en faveur de la mythologie et de l'histoire d'Athènes et de Rome ; Paris baptisé du nom d'Athènes ; la Cité devenant l'*île de Délos* ; l'Arsenal, *le palais de Jupiter ;* l'hôtel Séguier, *le palais de Solon* ; la place Royale, *la place Dorique* ; le faubourg Saint-Germain, *la petite Athènes* ; l'hôtel de Bourgogne, *le grand Cirque* ; le quartier Saint-Honoré, *la Normandie* ; le palais de Mazarin, *le palais de Caton* ; le Palais-Royal, *le palais que*

Sénèque a fait bâtir; le cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, *le circuit des Saliens*; toute religieuse cloîtrée, *une vestale*; toute abbesse, *une prêtresse de Diane*; la ville de Lyon, *Milet*; celle de Moulins, *Murcie*; Narbonne, *Narbis*; Bordeaux, *Acaris*; Poitiers, *Argos*; Aix, *Corinthe*; Tours, *Césarée*; la reine Christine de Suède, *Clorinde*; la Reine, *Olympe*; et le duc de Longueville, *Léonidas*.

A la tête de ce mouvement se place Voiture. Balzac, Malherbe, Racan, Benserade le suivent. On ne cause plus : on disserte. On n'aime plus : on distille des phrases, on analyse le sentiment. On raffine sur tout. On renchérit sur les alchimistes en matière d'obscurité et d'hermétisme. Les ruelles deviennent des Académies, les alcôves des aréopages philosophiques. On s'enthousiasme pour une locution nouvelle. On se ligue pour un conte, un roman où les héros et les princes de l'histoire de la Grèce, de la Macédoine et de la Perse pensent et parlent comme des chevaliers errants. On dresse la carte du Tendre, espèce de jeu d'oie où les stations de la galanterie sont marquées et étiquetées. On a le temps de se livrer à ces plaisirs dont on fait de grosses affaires. On est fou sans rire. On institue une sorte de carnaval permanent. On dort sans quitter son costume d'emprunt. C'est un entrain, une préoccupation, un bruit de ruche autour des énigmes à la mode. Il ne s'agit plus du prêche, ni de la messe, ni des catholiques, ni des huguenots. Il s'agit de savoir si l'on dira *muscardin* ou *muscadin*, si Ronsard peut être

conservé, malgré ses archaïsmes, si le roi portera le surnom d'Alexandre, si l'ouvrage de l'abbé de Pure, intitulé : *Histoire du monde futur*, est à la hauteur de l'*Astrée*. On fait des sonnets, et des commissions d'experts les discutent comme des projets de loi.

Benserade a écrit un sonnet sur Job, Voiture en dédie un autre à Uranie. Lequel est le meilleur? Deux partis se déclarent la guerre : celui des Jobelins et celui des Uraniens.

L'Académie[1] n'est que la succursale d'un parlement littéraire présidé par des femmes.

Mais voici une faction nouvelle qui se déclare, celle des Ausoniers; son quartier général est l'hôtel de Bourgogne, dont le théâtre prend le nom de *Jeux du Cirque*. La société des précieuses est fondée. Il y a des précieuses et des fausses précieuses. *Horace* (d'Aubignac), qui écrit contre elles et les tourne en ridicule, risque d'être lapidé. Il se justifie comme il peut. On lui fait faire pénitence et on lui pardonne. Mais les carrosses roulent, la ville est en émoi; que se passe-t-il à Paris? On va entendre la lecture de la *Pucelle*, de Chapelain, chez la princesse *Rozelinde* (Mme de Rambouillet). Tout le monde est attentif et recueilli. Les premières pages lues, un murmure approbateur s'élève de l'auditoire. Bientôt l'enthousiasme éclate. Vive l'*héroïne de Chrisante!* Chrisante est le premier des poëtes, un second Virgile, un demi-dieu!

[1] On l'avait nommée le *Conseil privé des auteurs*.

Les deux géants de cette épopée en madrigaux sont : MM. de Voiture et de Balzac, sous les noms de VALÈRE et de BÉLISANDRE.

L'un est sémillant et empressé auprès des précieuses en renom, à commencer par Parthénie (Mlle Paulet), généralement admirée pour sa beauté, quoique très-rousse. Mais elle est si blanche et elle a tant d'esprit ! Voiture, qui l'encense, est-il son amant en réalité ? On l'ignore. Voiture est un homme à bonnes fortunes platoniques, et tous ses exploits ont produit, en définitive, « *plus de rimes que de petits Voiture.* » On ne lui connaît qu'une fille naturelle, et encore n'est-il pas certain qu'il en soit le père.

Il est permis de se demander, surtout après avoir lu le volume des *lettres amoureuses*, si Voiture a jamais aimé. Occupé à minauder devant ce miroir qu'il porte partout avec lui, Voiture se montre, dans ses odes en prose à la Beauté, moins épris de Climène que de lui-même.

Il faut sans doute faire la part des pèlerinages obligés dans le *pays de Tendre*, pèlerinages de bon ton, dans lesquels on était excusable d'emporter plus de rhétorique que de ferveur. Mais la nature a des voix que nul cérémonial ne saurait faire taire, et l'accent du cœur manque à ces mélodies plaintives. Partant elles ennuient jusqu'à l'antiquaire, peu difficile pourtant en matière de sentiment, et toujours prêt à imaginer des horizons derrière les portes fermées et de vastes souterrains sous les moindres voûtes.

Rien ne s'applique mieux aux lettres de galanterie

de M. de Voiture, que ces vers de Voiture lui-même :

Amour rend tous les siens heureux,
Et jusque dans les maux couronne ses fidèles.
Ceux qui font en aymant des plaintes éternelles,
Ne doivent pas estre bien amoureux.

Voici toutefois des quatrains parfumés d'une exquise tendresse, à moins que la rareté du fait ne nous dispose trop favorablement en leur faveur. — A qui ces vers sont-ils adressés ? Je n'ai pu le savoir. Toutes les éditions gardent le silence ; mais cette discrétion même est propre à intéresser pour les vers et pour la personne qui en était l'objet :

Ce soir que vous ayant seulette rencontrée,
Pour guérir mon esprit et le remettre en paix,
J'eus de vous sans effort, belle et divine *Astrée* [1],
La première faveur que j'en reçus jamais,

Que d'attraits, que d'appas vous rendaient adorable !
Et que d'intimes feux me vinrent enflammer !
Je ne verrai jamais rien qui soit tant aimable,
Ni vous, — rien désormais qui puisse tant aimer.

Les charmes que l'amour en vos beautés recelle
Etaient plus que jamais puissants et dangereux.
O dieux ! qu'en ce moment mes yeux vous virent belle !
Et que vos yeux aussi me firent amoureux !

La rose ne luit point d'une grâce pareille,
Lorsque pleine d'amour elle rit au soleil ;
Et l'orient n'a pas, quand l'aube se réveille,
La face si brillante et le teint si vermeil.

[1] Saumaise a omis *Astrée* dans son *Dictionnaire des Précieuses*, et la dame à qui Voiture s'adresse ne doit pas être confondue avec l'héroïne du roman d'Honoré d'Urfé.

Au hasard d'en mourir dès qu'à la flamme il touche,
Le papillon y court, comme à vous mon esprit.
Je pris donc un baiser sur votre belle bouche!..:
Mais las! ce fut plutôt le baiser qui me prit!

Mon âme, de mon sein a passé dans le vôtre,
Ivre de ce nectar qui charmait ma raison;
Et sans doute elle prit une porte pour l'autre,
Et ne lui souvint plus quelle était sa maison.

Mes pleurs n'ont pu depuis fléchir cette infidèle
A quitter un séjour qu'elle trouva si doux:
Et je suis en langueur, sans repos, et sans elle,
Et sans moi-même aussi, — lorsque je suis sans vous!

Molière, si sévère pour certains sonnets et madrigaux de la même école, n'eût-il pas été fléchi par l'émotion qui palpite sous les dentelles de ces strophes? Eût-il, au nom du goût, tourné en ridicule *cette âme qui se trompe de porte* et *ce baiser qui prend plutôt qu'il n'est pris*, comme cette maxime débitée aux pieds de Philis inexorable par un Tircis en habit à la française:

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours!

Je l'ignore; mais j'avouerai sans vergogne être de ceux qui demandent grâce, même pour le *sonnet à Philis!* Foin des théories de collége! C'est se plaindre que la mariée est trop belle, que de trouver trop d'amour entre deux rimes et trop d'esprit à l'amour. — Qui donc a le droit d'être ingénieux si ce n'est lui?

Mais l'amour ne se bornait point alors à être ingé-

nieux ; il était pédant. C'était une manière de stratégiste-apothicaire, composant ses mixtures philosophiques à l'aide de besicles que ne dédaignaient point de porter les nez les plus jolis de l'île de Cythère, et faisant le siége d'un cœur la plume à la main (*a*).

En sacrifiant à ces fadaises quasi-magistrales et à ces folies qui ne riaient point, Voiture ne put chasser son naturel jovial et même satirique, au point de ne jamais trahir dans ses lettres la verve picarde qu'il avait sucée avec le lait maternel.

Assez gai pour être *niaiseur* à la façon des enfants, il lui arrivait, chemin faisant, de donner son coup de griffe, mais avec prudence et toujours sous la forme du plus courtois badinage.

Il existe une lettre de lui, où ses qualités d'écrivain, les plus exquises et les plus opposées, se trouvent réunies avec un art plus réel qu'apparent, et de manière à caractériser les allures sémillantes et enjouées de son esprit et de sa personne.

« Monseigneur, écrit-il au cardinal de La Valette peu de temps après son admission dans l'intimité de ce seigneur et des habitués de l'hôtel de Rambouillet, je vois bien que les anciens cardinaux prennent une grande autorité sur les derniers reçus, puisque vous ayant écrit beaucoup de fois sans avoir reçu une de vos lettres, vous vous plaignez de ma paresse à votre égard..... Vous saurez que six jours après l'éclipse, Mme la princesse, Mlle de Bourbon, Mme du Vigean, Mme Aubry, Mlle de Rambouillet, Mlle Paulet, M. de Chaudebonne et moi,

partîmes de Paris sur les six heures du soir, pour aller à la Barre, où Mme du Vigean devait donner la collation à Mme la princesse.

« Nous ne trouvâmes en chemin aucune chose digne d'être remarquée, sinon qu'à Ormesson un grand chien vint me faire fête à la porte du carrosse (Vous serez averti, s'il vous plaît, monseigneur, que toutes les fois que je dirai *nous vîmes*, *nous allâmes*, c'est ma nouvelle dignité de cardinal qui parle).

« De là, nous arrivâmes à la Barre et entrâmes dans une salle où l'on ne marchait que sur des roses et de la fleur d'oranger. Mme la princesse, après avoir admiré cette magnificence, voulut aller voir les promenoirs, en attendant l'heure du souper.

« Le soleil se couchait dans une nuée d'or et de pourpre ; il ne restait de ses rayons qu'une clarté vague et douce ; l'air était sans vent et sans chaleur, et l'on eût dit qu'à l'envi de Mme du Vigean, la terre et le ciel voulaient festoyer la plus belle princesse du monde.

« Après avoir traversé un parterre émaillé de mille fleurs et de grands jardins tout pleins d'orangers, la princesse arriva en un bois où depuis plus de cent ans le jour n'avait pénétré, en sorte que l'on peut dire qu'il y entra avec elle.

« Au bout d'une allée couverte, longue à perte de vue, nous trouvâmes une fontaine qui versait à elle seule plus d'eau que toutes celles de Tivoli. A l'entour, vingt-quatre violons rangés surmontaient à peine par leur musique le murmure des eaux jaillissantes.

« En avançant, nous découvrîmes dans une grotte artificielle une Diane de douze à quinze ans, plus belle que les forêts de Thessalie ne l'ont jamais vue. Elle portait ses flèches dans ses yeux et avait tous les rayons de son frère absent. — Autour d'elle, dans une autre niche, était une des nymphes de Diane, digne en tout point de la beauté de la déesse, et ceux qui ne croient point à la mythologie crurent que c'était Mlle de Bourbon et la pucelle Priande. Et, à la vérité, elles leur ressemblaient fort !

« Tout le monde était, sans proférer une parole, en admiration de tant d'objets charmants, quand tout à coup Diane bondit légèrement hors de sa grotte, et, avec une grâce qu'on ne peut dire, commença un pas de ballet qui dura quelque temps autour de la fontaine. — Cela est étrange, monseigneur, que parmi ces plaisirs, qui devaient tenir esclaves nos yeux et nos esprits, on ne laissa pas de se souvenir de vous. Tout le monde trouva qu'il manquait quelque chose à tant de contentement, puisque Mme de Rambouillet et vous n'y étiez point. Alors je pris une harpe et chantai :

> Pues quiso me suerte dura,
> Que faltando mi senor.
> Tambien faltasse mi dama...

et continuai le reste si mélancoliquement, qu'il n'y eut personne, en la compagnie, à qui les larmes ne vinssent aux yeux.

« Et cela eût duré trop longtemps, si les violons

n'eussent vitement sonné une sarabande si gaie que tout le monde se leva aussi joyeux que si de rien n'eût été.

« Et ainsi sautant, voltigeant, pirouettant et *capriolant*, nous arrivâmes au logis (c'est toujours le cardinal que vous savez qui parle !), où nous trouvâmes une table qui semblait avoir été servie par les fées !

« Monseigneur, — continue gravement le soi-disant cardinal, — ceci est un endroit de l'aventure qui ne se peut décrire. Certes, il n'y a pas de figures de rhétorique qui puissent représenter six potages, qui s'offrirent d'abord à nos yeux. Cela y fut particulièrement remarquable que, n'y ayant que des déesses à table et deux demi-dieux, M. de Chaudebonne et moi, tout le monde y mangea, ne plus ne moins que des personnes mortelles.....

« Et entre autres choses, il y avait douze sortes de viandes et de déguisements dont personne n'a encore ouï parler et qui n'ont même pas de nom. Cette particularité, monseigneur, a été rapportée à Mme la Mareschale, et quoiqu'on lui ait donné vingt dragmes d'opium de plus qu'à l'ordinaire, elle n'a jamais pu dormir, de dépit de n'avoir pas été du festin.

« Souffrez maintenant, monseigneur, que je ne vous flatte point et qu'en historien fidèle je raconte nuement les choses comme elles sont. Du commencement du souper on ne but point à votre santé, pour ce que l'on fut fort diverti. Et à la fin on n'en fit rien non plus, pour ce qu'à mon avis on ne s'en avisa pas.

« Il est vrai que je suis obligé de rendre le témoignage à la vérité, que ce ne fut point manque de souvenir !

« Au sortir de table, le bruit des violons fit monter tout le monde en haut, où l'on trouva une chambre si bien éclairée qu'il semblait que Phébus s'y fût retiré tout entier. Là le bal recommença en meilleur ordre et plus beau qu'il n'avait encore été. Et la plus magnifique chose qui y fut, c'est, monseigneur, que j'y dansai.

« Mlle de Bourbon jugea, à la vérité, que je dansais mal, mais que je tirais bien les armes, pour ce qu'à la fin de toutes les cadences, il semblait que je me misse en garde.

« Le bal continuait avec beaucoup de plaisir, quand tout à coup un grand bruit que l'on entendit dehors obligea toutes les dames à mettre la tête à la fenêtre, et l'on vit sortir d'un grand bois, qui était à trois cents pas de la maison, un tel nombre de feux d'artifice qu'il semblait que toutes les branches et les troncs des arbres se convertissent en fusées, que toutes les étoiles du ciel tombassent et que la sphère de feu voulût prendre la place de la moyenne région de l'air : trois hyperboles, monseigneur, lesquelles appréciées et réduites à la juste valeur des choses, valent bien trois douzaines de fusées !

« Après quoi on se résolut à partir, et l'on reprit le chemin de Paris à la lueur de vingt flambeaux. Nous traversâmes tout l'Ormessonnois, les grandes plaines d'Epinay et passâmes, sans résistance aucune, par le

milieu de Saint-Denis. M'étant trouvé dans le carrosse auprès de Mme ***, je lui dis de votre part, monseigneur, un *Miserere* tout entier, auquel elle répondit avec beaucoup de gentillesse et de civilité.

« Nous chantâmes en chemin une infinité de *Sçavants*, de *Petits-Doigts*, de *Bonsoirs* et de *Pon-Bretons*. Nous étions environ une lieue par delà Saint-Denis, et il était deux heures après minuit, quand il arriva un accident que je crus devoir être cause de ma totale destruction, car le travail du chemin, la promenade et l'exercice du bal m'avaient fort appesanti.

« Vous savez, monseigneur, qu'il y a entre Paris et Saint-Denis une petite bourgade appelée La Villette. Or, au sortir de là, nous rencontrâmes trois carrosses, dans lesquels s'en retournaient les violons que nous avions fait jouer tout le jour. Mais voici, monseigneur, qui est horrible : le diable alla mettre dans l'esprit de Mlle *** de leur faire commander de nous suivre et d'aller donner des sérénades toute la nuit. Cette proposition me fit dresser les cheveux sur la tête !

« Cependant tout le monde l'approuva ; on fit arrêter les carrosses ; on leur alla dire le commandement. Mais de bonne fortune les bonnes gens avaient laissé leurs violons à la Barre. Que Dieu les bénisse !...

« Par là, monseigneur, vous pouvez juger que Mlle *** est une aussi dangereuse demoiselle, pour la nuit, qu'il y en ait au monde !...

« Nous continuâmes notre chemin assez heureusement, si ce n'est qu'en entrant dans le faubourg nous

trouvâmes six grands plâtriers tout nus, qui passèrent devant le carrosse où nous étions. Enfin nous arrivâmes, et ce que je m'en vais vous dire de Paris est plus épouvantable que tout le reste : une grande obscurité couvrait toute la ville, et au lieu que nous l'avions laissée, il n'y avait que sept heures, pleine de bruit, d'hommes, de carrosses et de chevaux, nous trouvâmes un grand silence et partout une effroyable solitude, et vîmes seulement quelques animaux qui, à la lueur de nos flambeaux, se cachaient. Mais, monseigneur, je vous dirai le reste de cette aventure une autre fois... »

Aimable conteur! que d'esprit et d'*humour* dans le récit de cet imperceptible événement d'une soirée passée à la campagne en grande compagnie! Deux siècles plus tard, cette bluette se fait lire encore, et l'œil de l'artiste y trouve toutes choses si bien éclairées et si bien en place, la scène est si visible et si nettement décrite en peu de mots, qu'il semble que Callot se soit chargé de la *maquette*, pour aplanir au peintre moderne toutes les difficultés du tableau.

Par malheur pour Voiture, on vient de le voir tout entier dans cette lettre folle. Voiture était un de ces gens dont Bossuet a dit qu'ils n'habitent que les dehors de leur âme. C'est en vain qu'on demande au recueil volumineux de ses lettres pimpantes un cri de l'âme, un mot de vraie philosophie. C'est là un reproche beaucoup plus sérieux à lui adresser, que celui de n'avoir jamais été ni conspirateur ni chef de partisans, et de s'être contenté de sa place d'introducteur des ambassadeurs chez la

reine, d'une sinécure de 20,000 livres par an et de son fauteuil à l'Académie.

Sa mort fut consignée en *langue attique* (*b*) dans les annales de la société des Précieuses. On y lit :

« Valère, le grand ministre des Précieuses et le fondateur de leur empire, a passé la barque inévitable l'an mil six cent quarante-sept. Sa mort causa un grand trouble jusqu'à l'élection d'un nouveau ministre. Enfin Sésostris (Sarrazin) fut choisi pour le remplacer. Il donna jalousie à plusieurs et fut lui-même jaloux du défunt.

« Sésostris lui-même paya son tribut à la nature l'an mil six cent cinquante-cinq. Il fut pleuré; mais la mort de Parthénie (Mlle Paulet), arrivée la même année, ne coûta pas à la société moins de larmes.

« En mil six cent quarante-quatre, naissance de *Cassandre*, qui devait apprendre aux Précieuses et à leurs alcovistes à bien faire l'amour.

« Le même auteur a donné la ***Belle Egyptienne*** (Cléopâtre) ; mais il a baissé les deux dernières années de sa vie.

« La *Persaïde* (le roman de Cyrus) est entrée dans les ruelles sous les auspices de Scipion (le duc d'Anguien).

« *Clélie* (le chef-d'œuvre de Sophie) naquit l'an mil six cent cinquante-quatre, et mit le ***Royaume de Tendre*** en vogue.

« L'année d'après, Chrisante (Chapelain) engendra son ***Héroïne***. Sophie (Mlle de Scudéry) et Chrisante se brouillèrent et finirent par se raccommoder.

« Bientôt Clitifon (l'abbé Cottin) fit de grands remue-

ments contre Sophie. Enfin, en mil six cent cinquante-neuf, année terrible, MOLIÈRE... Mais le nom des *Précieuses* ne servit qu'à attirer un moment la foule au *Cirque des Grecs*, et le triomphe des véritables Précieuses n'en fut que plus assuré et plus éclatant. C'est même l'an d'après que fut dressé leur dictionnaire! »

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire. Les Précieuses se tinrent pour victorieuses à compter du jour de leur irrévocable défaite. Mais elles ne virent point que leur défaite était encore une victoire, et que sans la délicatesse qu'elles avaient introduite dans la vie privée d'alors, en créant les salons proprement dits, la haute comédie de Molière, qui fut l'expression de cette société nouvelle, n'aurait pas eu raison d'être; les rôles élégants n'auraient pas été créés; la scène fût demeurée dans les régions inférieures du *Médecin malgré lui* et de *M. de Pourceaugnac*.

II.

Nous venons de voir qui était *Valère*. Passons à *Bélisandre*. L'un vaut l'autre, à cette différence près que Balzac était plus pédant encore et ne badinait jamais. C'était la gravité oratoire incarnée. Précurseur de Bossuet, quoique laïque, il donna du nombre et une aristocratique majesté à la prose; il l'épura, comme Malherbe la poésie. Il fit plus : il la mit dans un corset et l'affubla d'une perruque. En somme, la langue y

gagna en grandeur ce qu'elle y perdit en naïveté et en richesse. Bientôt, le bon Amyot, relégué parmi les docteurs hermétiques et les écrivains ostrogoths, devait être aussi peu lu et aussi inintelligible que Comines ou que Grégoire de Tours, bien qu'il ait écrit, comme Brantôme et Ronsart, le puissant et robuste français des Valois.

Que si l'on recherche l'homme sous l'écrivain, l'ami sous l'homme du monde, on trouve un caractère sûr, mais hautain, ou pour mieux dire entiché de son rôle de réformateur littéraire, un peu comme les maîtres d'écriture sont entichés d'une nouvelle méthode de leur invention. C'est le côté puéril de cette intelligence honnête et droite. Fidèle à ses amis, il ressentait avec vivacité toute atteinte portée au mérite de cette prose dont il ajustait si artistement les syllabes, et qu'il couchait, avec une béate gravité, sur copie.

Si Balzac fut le premier des prosateurs du dix-septième siècle et le chef de leur école, il fut le dernier des patients enlumineurs du moyen âge. Seulement son luxe, au lieu de consister dans l'ajustement de vignettes exécutées à la loupe, porta sur des périodes très-savamment élaborées.

On cite, à la louange comme à l'honneur de Voiture, l'emprunt qu'il fit à ce dernier d'une somme de quatre cents écus, demandés avec une amitié confiante, octroyés avec une grâce et un empressement sans prix. Le porteur de la demande était aussi porteur d'un billet de Balzac, donnant reconnaissance de la dette. Voiture

fournit la somme et rendit le billet, après avoir écrit au bas :

« Je reconnais devoir à M. de Balzac la somme de huit cents écus, pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en emprunter quatre cents. »

Ce trait suffit pour montrer que MM. de Voiture et de Balzac étaient de parfaits gentilshommes.

Balzac survécut de vingt ans à Voiture ; mais il s'éclipsa de l'hôtel de Rambouillet peu d'années après lui. Il avait éprouvé des ennuis dont un homme de son caractère soucieux ne se remet guère.

En effet, tandis que Malherbe, qui ne louait jamais personne, se plaisait à reconnaître le mérite de cet écrivain, un Feuillant, dom André de Saint-Denys, le mettait au-dessous de tous les auteurs en renom. Le général des Feuillants, un nommé Goulu, se mêla de la querelle, et au lieu de l'apaiser, plaida en deux volumes contre le célèbre *épistolier*. En attaquant les écrits, il ne ménagea point la personne.

Balzac feignit d'abord de bien prendre les attaques de ces gladiateurs de plume, comme il les appelait. Il pria même le chancelier Séguier de ne point s'opposer à la publication de ces cruelles censures.

« Il y a, disait-il, une petite bibliothèque de libelles écrits contre moi. Je suis presque bien aise qu'elle se grossisse. »

Presque, mais pas tout à fait, et peu après, pas du tout. Il tomba dans une mélancolie noire et vainement dissimulée.

Autre déboire de Balzac : un livre de lui, *le Prince*, fut condamné par la Sorbonne et brûlé publiquement à Bruxelles.

Balzac était pourtant bon catholique.

Le Prince était pourtant l'apologie de Richelieu.

Un beau jour donc Balzac plia bagage et annonça l'intention de retourner dans ses terres; mais il n'ajoutait point qu'il avait l'intention de n'en plus revenir.

Quand on songe à cette retraite, à cette abdication précoce d'une vie belle encore et peuplée d'amitiés illustres et des plus honorables compensations, on se prend à douter que ces petits déboires, tels que les pamphlets de quelques ignorants et de quelques sots, ou que l'autodafé d'un livre à l'étranger, aient pu dégoûter à ce point *Bélisandre* du palais où il était roi, du temple littéraire où il était dieu. — C'est peut-être ailleurs, et dans une négligence plus sensible que les colères d'un Goulu ou d'un Dom André, qu'il faut chercher la véritable source des amertumes dont l'âme de Balzac fut aigrie.

Au début de sa carrière, il avait été, au retour d'une mission à Rome à lui confiée par le cardinal de La Valette, honoré d'une grande distinction par Mgr. l'évêque de Luçon. Le futur cardinal lui avait fait une infinité de caresses, l'avait traité « d'homme rare et de personne extraordinaire. »

« M'ayant un jour prié à dîner, raconte Balzac, il dit à force gens de qualité qui étaient à table :

« Voilà un homme à qui il faudra faire du bien quand

nous le pourrons. Il faudra commencer avec lui par une abbaye de 10,000 livres de rente. »

« J'avais alors vingt-trois ans, ajoute Balzac, et les promesses de l'évêque ont été oubliées par le cardinal : je n'ai jamais rien touché de ces rentes d'une abbaye en Espagne. Quoique gentilhomme, je n'ai pu ni entrer dans les affaires, ni suivre la carrière de l'Eglise. »

A combien de gens d'élite, pour qui le mouvement ascensionnel de la réputation et de la fortune a été lent, est-il arrivé de tressaillir en retrouvant, dans quelque tiroir, une vieille lettre leur promettant un puissant secours pour triompher de la seconde, ou leur prédisant la première à courte échéance! La lettre est datée de 1622; on avait vingt-trois ans alors!... On en a cinquante et quelques aujourd'hui, et les services promis n'ont point été rendus! Et la fortune, sans se montrer précisément rebelle, n'a jamais donné de bonne grâce le peu qu'elle s'est laissé ravir!

Cette année 1622, c'est la date d'une lettre peu connue, écrite par Richelieu à Balzac. Vingt-trois ans, c'est l'âge que Balzac avait alors. On jugera par le ton de la lettre de ce qui manquait encore à la taille de l'évêque de Luçon pour être le cardinal que l'on sait!

« Octobre 1622.

« Monsieur, l'une et l'autre des lettres que j'ay receues de vostre part en mesme temps sont telles qu'en faisant paraistre l'affection que vous avez pour moi et la bonté de vostre esprit, elles estoient aussy capables

de donner de la vanité à une personne qui ne se cognoistroit pas ; mais moy qui n'ignore pas quel je suis, je me suis contenté de lire en icelles et souhaitter quant et quant les qualitez qui me sont nécessaires pour m'acquitter dignement de l'honneur qu'il a pleu au roy et à la reyne me procurer. Je les demande à Dieu à ceste fin, et si en servant son Eglise et ceux à qui je doibs ceste dignité, *il se présente occasion de vous tesmoigner combien j'estime* et la bonne volonté que vous avez en tout ce qui me touche, et vostre mérite, vous advouerez que *je suis plus d'effect que de parolles.*

« Monsieur, vostre, etc. »

Nous avons vu que, vis-à-vis de Balzac, Richelieu fut « *plus de parolles que d'effect.* » Balzac, du moins, put songer qu'il avait en mains un curieux autographe, et comparer tout bas le Richelieu *de la veille* avec celui du lendemain.

Mazarin ne fit rien de mieux en sa faveur, bien qu'à l'égard de Voiture il se fût montré jusqu'à prendre parti pour l'écrivain contre ses détracteurs, et qu'il eût gratifié de cinq cents écus M. Costar [1] pour avoir écrit une *défense de Voiture* en réfutation des attaques passionnées de Girac.

[1] Costar (Pierre), dont le vrai nom était Costaud, et qui en changea comme tout le monde alors et avec plus de raison, puisqu'il n'y pouvait rien perdre en illustration, étant le fils d'un chapelier. Mme des Loges disait de lui : *que c'était le pédant le plus galant et le galant le plus pédant qu'on eût encore rencontré.*

Passons maintenant de la période active de la vie de Balzac à la période contemplative. Quittons Paris et la cour pour la villégiature de l'Angoumois.

Il est piquant de savoir ce que Balzac préférait au commerce du plus beau monde et aux duels d'esprit de l'hôtel de Rambouillet.

Et, à ce sujet, il m'est arrivé de maudire la rage qu'avait ce *grand épistolier* de s'occuper exclusivement des Romains et des Grecs. — Ils ne songeaient point, ces érudits de l'avant-dernier siècle, qu'un temps viendrait où l'histoire de leur vie privée ferait plus de plaisir à connaître que les ressources de leur bibliothèque, et que l'on donnerait volontiers, un jour, le *Romain* de M. Balzac et l'*Entretien*, du même, *sur la conversation des Romains*, pour savoir par le menu ce qui se disait, sous le manteau de la cheminée, dans les couvents et les gentilhommières de l'Angoumois et du Limousin.

Il était de mode alors de vivre intellectuellement hors de son époque et de prendre plus de souci de ce qu'avaient pensé Aristote et Cicéron, que de ses propres sentiments.

C'est donc presque par hasard que nous savons comment vivait notre futur académicien en sa petite seigneurie de Balzac, le peu de gens qui l'y voyaient, les larmes amères que lui a coûté la mort de Conrart, son *alter ego*, amitié profonde, douleur qui accéléra son abdication d'homme du monde et d'homme de cœur [1].

[1] On sait que l'Académie française, dont Valentin Conrart fut le premier secrétaire perpétuel, regarde cet écrivain de se-

Cette amitié nous est révélée par plusieurs *centuries* de lettres qu'il lui écrivit, comme on disait alors, mais où le rhéteur à talons éclipse l'homme sensible, et où ne perce que par endroits et sous une forme étudiée, la mélancolie qui faisait le fond du caractère de Balzac.

cond ordre comme son père et son créateur. Ce fut dans sa maison que cette illustre compagnie se forma, en 1629, et s'assembla jusqu'en 1634. Sa douceur et sa politesse lui tenaient lieu du grec et du latin qu'il ne savait guère, ce dit-on; mais il n'est pas le seul homme d'esprit et de cœur qui n'ait pas fait ses humanités.

Conrart avait une admirable qualité, que les biographes, plaisantes gens quelquefois, il faut en convenir, lui reprochent comme un défaut : Conrart *excusait trop ses amis !*

Ce défaut lui a procuré les vraies jouissances de ce monde; il en a été récompensé dès cette vie comme d'une vertu, par la confiance et le secret de ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume, en hommes et en femmes.

On le consultait sur les plus grandes affaires, et sa connaissance du monde, unie à une droiture et à une perspicacité remarquables, comme à la plus vive tendresse pour ceux qui l'admettaient dans leur intimité, faisait de lui la ressource des cœurs blessés comme des politiques en détresse.

Et pourtant Conrart ne fut jamais traité d'ambitieux ni d'intrigant, parce qu'il ne profitait point de sa position pour lui-même.

Conrart, chéri de tous les plus éminents catholiques, était un zélé protestant. Honneur à ces gens qui feraient inventer la tolérance, quand la tolérance n'aurait pas existé avant eux !

Tel était l'ami intime de Balzac, tel fut l'homme dont la perte devait accélérer la descente du solitaire d'Angoulême sur le penchant qui mène au tombeau.

Il nous est resté un mot de lui, exprimant à merveille cette tristesse latente, qui le dégoûta avant le temps de ses correspondances illustres et de sa gloire littéraire, pour ne lui laisser d'autre souci que celui de sa paix dans cette vie et de son salut dans l'autre ; il disait, à propos de la mort de Conrart :

« L'absence qui sépare ceux qui vivent de ceux qui ne vivent plus, est trop courte pour mériter une longue plainte ! »

Et il séchait ses pleurs pour un jour, quitte à repleurer le lendemain.

Balzac habitait donc le village d'où il tirait son nom, petite seigneurie perchée au bord de la Charente et dont le petit manoir des Balzac était le principal bâtiment. Balzac est située dans le voisinage d'Angoulême, sur un sol qui était alors planté de chênes, de frênes, de charmes et de châtaigniers. Depuis lors, les forêts se sont repliées peu à peu sur les sommités voisines, et ne valent pas plus la peine de figurer sur une carte qu'à Hiersac, à Saint-Amand et à Larochefoucauld.

A part les grands vents de l'ouest et du sud qui venaient aux équinoxes gémir et pleurer aux portes et aux fenêtres mal closes du château, le solitaire jouissait, les trois quarts de l'année, d'un climat agréable et tempéré sous un ciel presque toujours serein.

Là, point de ces grands froids qui figent le sang et qui sont suivis de chaleurs violentes et soudaines. Le pays d'Angoulême a quelque chose d'aéré, de découvert, d'uniforme et de sérieux comme son nom. On y meurt

de fièvres bilieuses et de rhumatismes, bien plutôt que d'une fièvre cérébrale. C'est un pays d'oies sauvages et de grues, de cygnes même dans la saison; point de grand gibier ni d'oiseaux de proie. La couleuvre qui y rampe n'est pas venimeuse; mais elle y abonde. J'ai lu quelque part que « les rivières y sont pavées de truites, lardées d'anguilles et bardées d'écrevisses. » M. de Balzac ne risquait point d'y manquer de vivres; mais il y manquait certainement de convives, et son tempérament de héron s'y fortifia aux dépens de sa sociabilité. En face des calcaires dénudés et blanchâtres des collines voisines, d'un ciel d'opale, de végétaux au feuillage sombre et épais, il se recueillit dans un isolement douloureux et devint atrabilaire. Les restes de son commerce de jeux d'esprit gravement tournés et de civilités écrites, avec ses illustres contemporains, lui furent à charge. Il s'aperçut que son cœur d'homme, altéré par le deuil et le célibat, demeurait aride au banquet des vanités mondaines, et que la soif de l'âme y résistait et demeurait et le tourmentait.

« Je suis assassiné des civilités qui me viennent des quatre parties du monde, s'écrie-t-il. Il y a sur ma table cinquante lettres de personnes qui me demandent des réponses éloquentes, des réponses à être montrées, des réponses à être copiées, des réponses à être imprimées. J'en dois à des têtes couronnées, à la reine Christine!... »

Balzac était à table quand il reçut la nouvelle de sa réception à l'Académie française. Cela faillit l'empêcher d'achever son repas. De contentement, pensera-t-on!

Oh! que nenni : il songea seulement qu'il serait contraint d'aller à Paris pour y lire un discours d'entrée.

Toute réflexion faite, il n'y alla point. Il se contenta d'envoyer à son ami Duchâtelet quelques fragments à lire — pour la cérémonie. Il fallait être Balzac pour obtenir cette faveur d'exception, qui ne s'est pas renouvelée. L'Académie s'en contenta, et le récipiendaire n'y perdit rien de la sympathie de ses collègues (1634).

A ce propos, il faut savoir ce qu'on appelait *la table* dans ce pays et dans ce temps-là. On mangeait du pain de seigle, fût-on le seigneur de Balzac, en Angoumois. Le pain de froment était un luxe d'hospitalité, comme en d'autres lieux et en d'autres temps la brioche. On buvait le vin du pays, vin limousin que l'on tirait à la pièce au moment de chaque repas.

Chacun mangeait la soupe dans son écuelle, à neuf heures du matin, pour déjeuner. Le dimanche, à dîner : le bouilli; le soir : *la longe de veau.*

Lundi : bouilli fricassé, blanquette ;

Mardi : volaille ;

Mercredi : omelette au lard ;

Jeudi : gigot rôti ;

Vendredi : morue ;

Samedi : purée de haricots.

Voilà un menu assez claustral pour un petit prince. J'ai les preuves.

C'est puéril dira quelqu'un. Eh! n'est-ce pas là de l'histoire encore? Et ne connaît-on pas mieux une époque par ce document que par la chronologie de

ses actes diplomatiques et le récit de ses batailles?

C'est le fond réel sur lequel le reste ne fait que passer.

D'ailleurs, qui m'aime me suive ! Le lecteur qu'il me faut sera même content de savoir que la bonne viande coûtait alors trois sols la livre, et qu'il en fallait chaque semaine, au château de Balzac, pour environ deux petits écus.

L'économie était de tous les jours; mais quand il s'agissait de recevoir un passant, un ami, un hôte, de rendre une politesse à un seigneur du voisinage, rien n'était épargné : on tuait le veau gras.

Le beau linge de table sortait alors des armoires, et l'on remontait la saveur de la piquette indigène par l'addition d'épices et d'aromates de l'Inde.

Une boîte aux épices, boîte en fer-blanc à quatre compartiments dans l'un desquels figurait, avec une petite râpe, la classique noix muscade, était placée au milieu de la table, et chaque convive en aiguisait son appétit à son gré.

A Balzac et partout aux environs on dînait à midi, on soupait à six heures, on se couchait à huit heures en hiver, à neuf en été. Peu de veillées; mais la vie n'en était point abrégée, vu que grands et petits, jeunes et vieux se levaient avec le soleil, en été, et, l'hiver, devançaient l'aurore.

Dans les grands jours, on se promenait après souper. M. de Balzac s'en allait à pas lents le long de la Charente, suivant, d'un air pensif, le cours capricieux de ses eaux limpides, et décrivant, sans y songer, les festons infinis et tout le va-et-vient de cette fantasque rivière.

L'hiver, il jouait aux dames ou au trictrac avec son confesseur et ami, l'archidiacre Girard.

Peu à peu, ce devint le seul divertissement du vieillard. On se divertissait alors à peu de frais. Le mot *divertissement* s'appliquait aussi bien à la grave compagnie de l'archidiacre qu'aux œuvres littéraires de son pénitent, bien qu'il ne convînt proprement ni à l'un ni à l'autre. L'archidiacre, qui fut l'exécuteur testamentaire de Balzac, écrivait au marquis de Montausier, lieutenant général d'Angoumois, — au sujet des lettres familières du défunt, qu'il éditait à la prière du public :

« Le public demande à se *divertir* aussi bien dans son style d'à tous les jours, que dans celui dont il ne se servait que dans les occasions d'importance. »

Or, c'était encore quelque chose de très-empesé que son style d'à tous les jours.

Pour les trois quarts des gens d'alors, à part les fêtes carillonnées, la récréation se bornait à la causerie du soir et à la réfection. Les domestiques de M. de Balzac ne jouaient point au lansquenet dans son antichambre. La besogne faite, les allées nettoyées, les chevaux pansés et les harnais mis en ordre, ils se réunissaient dans la cuisine immense, pour y prendre en paix leur repas. Le maître ne les dérangeait point quand ils étaient attablés, attendu certain proverbe en vigueur alors : « *Quand César avait dîné, il laissait dîner ses gens.* »

La maxime des domestiques était : « *Bien boire, bien manger, et ne point faire de tort à ses maîtres.* » Dans ce cercle honnête et borné tournait la vie provinciale.

Balzac était un trop petit endroit pour qu'on y eût établi un jeu de paume. C'était bon pour Cognac, Chalais ou Barbezieux, où l'on trouvait de plus quelques jeux de billard. Mais le jeu de billard était le signe de ralliement des libertins et des escrocs, et malheur au fils de famille qui s'y fût laissé surprendre ! Eût-il eu vingt ans et même vingt-cinq, j'ai la douleur de vous apprendre que son père l'eût infailliblement *rossé*.

C'est ainsi que se passaient les choses dans le Limousin, dans l'Angoumois et autre part encore.

Pour habiter en esprit les bourgs et les châteaux d'alors, il est nécessaire de savoir que les carreaux de vitre étaient un luxe, et un balcon devant la fenêtre, une grande rareté. Les bourgeois ne se permettaient point cette élégance architecturale, réservée exclusivement, avec les créneaux, les machicoulis et les terrasses, aux manoirs et aux hôtels royaux.

Près d'un siècle plus tard, un jeune écolier limousin demandait au père jésuite, son professeur de droit, à qui il convenait qu'il portât le programme imprimé de sa thèse.

— « Allez partout où vous verrez des vitres » fut la réponse du savant en soutane. Et, en effet, il n'y avait alors à Limoges que peu de croisées à carreaux blancs ; partout en général des panneaux de verre épais, verdâtres, enfumés et montés en plomb.

Quant aux balcons, Limoges tout entier ne s'en connaissait qu'un en 1740, place *des Bancs*. Ce balcon existe encore.

A Balzac, le dossier des lits, les baldaquins, les pentes, les rideaux et les courtes-pointes étaient d'étoffe brune. Dans la chambre à coucher du maître, le droguet brun était remplacé par de vieux damas orange et rouge. L'ameublement se composait de grandes armoires de noyer qu'on changeait de place à volonté ; de grandes tables fixes, revêtues de tapis de Turquie ; de coffres de cuir avec des garnitures de clous dorés. L'âge moyen de ces meubles était un siècle.

Il y avait à Balzac des couverts d'argent, mais en petit nombre. De crainte du feu, on allumait la nuit le moins de lampes et de chandelles qu'il était possible. Enfin, les deux grands centres d'activité et de réunion étaient le salon tapissé de cuir gaufré à la mode des Flandres, et orné des portraits de la famille ; et la cuisine, où resplendissait, sur le vaisselier, l'écuelle d'étain, à côté du plat à reliefs de Palissy.

M. de Balzac, en sa villégiature, avait deux habits, l'un d'hiver, l'autre d'été ; plus, un pour le deuil, qu'il ne quitta plus depuis la mort de Conrart.

Lorsque les habits étaient râpés, le seigneur de Balzac les faisait retourner, et, après une seconde usure, les donnait à son valet de chambre. Or, Balzac n'était point avare, mais seulement économe et rangé. Au 15 mai fixe, on quittait les surtouts et les manteaux d'hiver. Au premier novembre, on les reprenait avec les manchons.

Le jour des Cendres, on exposait sur la cheminée de la cuisine un tableau composé d'autant de lettres qu'il y

a de jours en carême, et l'on effaçait tous les soirs une de ces lettres; — il était disposé en inscription de la manière suivante :

MORS
IMPERAT
REGIBUS
MAXIMIS
MINIMIS
DENIQUE
OMNIBUS.

Tout cela était moral, uniforme et médiocrement gai.

Qui troublait cette monotonie? Qui variait cette uniformité? De rares pèlerinages d'amitié, des visites entre voisins où l'habitude, détruisant l'émotion, supprime, de la vie en commun, ces élans qui nous font forcer à nous-mêmes les retranchements de notre vie intérieure. C'est alors que confident et confesseur arrivent à cette intensité de synonymie, qui annonce que la vie s'est retirée des membres, que l'intelligence s'est repliée sur elle-même, et quelquefois, hélas! — je le dis avec un grand respect pour la confession et pour ceux qui l'observent, — que le cœur s'est appauvri et desséché.

« La paresse, écrit alors Balzac à Chapelain, est bien meilleure catholique que la diligence. Je chaume bien mieux les festes que vous, et vous ne recevrez point de mes lettres datées du jour de la Pentecoste, comme j'en ai reçu une des vostres. »

« Il y a pourtant, s'écrie un peu après le contemporain de Corneille, sans autre transition que le fil de ses

préoccupations de philosophe mi-chrétien, mi-antique, un orgueil magnanime que la philosophie ne désavoue pas, et Aristote en dit des merveilles dans ses Ethiques. »

Puis il reparle de ce qu'il a quitté pour les bords de la Charente et les entretiens édifiants du père Girard :

« Il se mêle toujours de l'ennui parmi les amitiés de la cour. Et s'il est vrai que j'ai appris à écrire à la plupart de nos gens et que je leur ai donné de l'esprit, il est vrai aussi que les écoliers ont mal reconnu leur maître. J'ai fait presque autant d'ingrats que de faiseurs de livres. Ces messieurs ne me rendent jamais d'offices tout purs et où il n'entre du venin caché. Je n'ai garde de vivre de cette façon et mon procédé est bien éloigné du leur !..... »

Il se vante de prodiguer gratuitement la louange ; mais les louanges qu'il prodigue aux autres ne sont-elles pas amères et ironiques au fond ? Qu'on en juge :

« Je remercie, dit-il, les auteurs des faveurs qu'ils ne m'ont pas faites, et des hommages qu'ils ne m'ont pas rendus, et il ne sort point de leur portefeuille de si médiocres vers ni de prose si vulgaire que je n'assure que les vers sont des oracles de poésie, et que la prose est un chef-d'œuvre d'éloquence.

« ... Je devais être plus heureux en amitiés. J'ai toujours tâché d'obliger et de servir, mais on ne m'a guère rendu la pareille.

« Quelques-uns ont pris leur plaisir de mes disgrâces, quelques autres ont fait semblant de me plaindre et *personne ne m'a secouru !...* »

Quel cri parti du fond de l'âme!

Et plus loin :

« Je suis résolu absolument de me mettre en liberté, et de ne pas répondre à N. S. P. lui-même, quand il m'enverrait un bref signé de sa main. Dites donc aux uns que je suis malade d'une cinquantième maladie qui m'est survenue; aux autres que je suis aux bains des monts Pyrénées, et aux plus raisonnables que les importuns me chassent du monde et me contraignent de discontinuer le commerce que j'avais avec les honnêtes gens. »

Ces demi-confidences sont à l'adresse de ce Chapelain, chantre infortuné de la *Pucelle*, mais plus digne, même comme poëte, du ressouvenir de la postérité, que l'implacable Boileau ne l'a prétendu. Comme homme, c'est un titre qu'il a à l'estime des hommes que d'avoir été jugé digne par notre pauvre solitaire de ses épanchements et de cette communion de tristesse dont on ne fait honneur qu'aux âmes délicates et élevées :

« Quelque épais et noir que soit mon chagrin, vos lettres le percent et l'éclaircissent. Je reçois par là de petits rayons de joie, comme les prisonniers un peu de lumière par les ouvertures de leurs grilles. Vous seul avez pitié de la pauvreté de ma solitude et de la sécheresse de ce désert. »

Il médit de son désert et de sa solitude; mais gardez-vous de croire que ce soit l'envie de retourner à l'éclat des lustres et au bruit des fêtes :

« La grande lumière m'aveugle et le grand monde m'étouffe. Je ne vous mande rien de la désolation de

mon village, qui a été mangé depuis peu par le régiment du seigneur***. M. l'abbé de Bois-Robert vous en pourra dire quelque chose. Pour moi, je vous dirai seulement que cette injure mériterait bien une églogue. — BALZAC, 18 août 1639.

« *P. S.* En fermant ma lettre, je viens d'apprendre que M. *** aurait recommandé à ses gens de ne point loger à Balzac. Mais, ou sa recommandation n'a pas été assez forte, ou ses capitaines ne se sont pas souvenus de ses ordres. Tant il y a que mon village a été pillé. Il faut pourtant oublier cette injure ! »

« J'ai lu avec beaucoup de consolation les deux lettres. J'eusse dit avec beaucoup de joie, si j'étais encore capable de ce doux chatouillement de l'âme !... »

« Le rare M. de la Thibaudière ne fait que partir d'ici, où il a demeuré toute la semaine... »

« J'ai vu hier M. de Larochefoucauld...

« Mon grand *sermon* a donc été déplié à l'hôtel de Rambouillet, et vous avez eu assez de courage pour le lire, et M. de Voiture assez de patience pour l'écouter? A dire le vrai, je n'ose m'imaginer que j'aie mérité les acclamations dont vous me parlez. Elles sont pour Démosthène et non pas pourmoi. »

Une des plus douloureuses infirmités de Balzac était le défaut de sommeil. Ces longues insomnies, il les consacrait à la méditation et à la lecture. Aussi, entre autres étoiles que surprenait l'aube et que le jour venait éteindre, il y avait l'étoile rougeâtre qui brillait, solitaire, au

flanc du manoir de Balzac. A la clarté vacillante de sa lampe, dans le recueillement des nuits, l'exilé volontaire scrutait les démonstrations de la philosophie cartésienne et les autres nouveautés littéraires et scientifiques du temps.

« Je suis bien aise, écrit-il à Chapelain, que le livre de M. Descartes vous ait plu, et je ne doute plus de la solidité de sa doctrine, puisqu'elle a eu votre approbation. »

« J'ai reçu enfin le beau livre de M. de la Chambre et en suis à la moitié. Que je souhaiterais qu'il fût aussi gros que la Sainte-Ecriture, pour faire durer davantage mon contentement ! »

« L'accusateur de Cicéron dont vous me demandez des nouvelles, c'est le redoutable Schiopius. Il a fait imprimer à Milan un livre dans lequel il accuse Cicéron d'incongruité et de barbarisme. Il n'y en a qu'un seul exemplaire en France, et MM. Dupuy me l'ont prêté. Cette injustice faite à Cicéron serait une consolation à Scaliger, s'il revenait aujourd'hui au monde. Au premier jour, je m'attends que Schiopius fera un autre livre par lequel il entreprendra de prouver que Caton était un méchant homme. »

Balzac disserte ainsi à huis clos et vis-à-vis de soi-même sur la tragédie de *Herodes infanticide;* il dispute mentalement sur la matière avec Heinsius et Juste-Lipse; il invoque Tacite à l'appui de son raisonnement. Il prie Chapelain de lui choisir dans son poëme « vingt ou trente vers qu'il puisse apprendre par cœur et réciter aux

échos de Balzac et aux nymphes de la Charente. » Ces vingt ou trente vers n'ont rien à craindre : ils se trouveront « en compagnie de ceux de Lucain, de Virgile et de Torquato Tasso. »

Il console, à son tour, le poëte incompris de ses déboires. « Je viens de lire dans M. de Thou les plaintes que lui fit le bonhomme Victorius, lorsqu'il lui fit visite à Florence : *Querebatur is jam tum bonas litteras in Italia vilescere* (Victorius se plaignait dès lors de la décadence, de l'*avilissement* des lettres en Italie).

Quant aux matières politiques, aux passions du temps, aux événements contemporains, Balzac s'en abstient ou les dédaigne. Il n'est *gazetier ni peu ni prou.*

« Qu'est-ce que ce libelle contre les Espagnols, qui court sous mon nom aux Pays-Bas? J'ai renoncé pour jamais aux philippiques... Vous pouvez réfuter hardiment la nouvelle. Puisqu'il y a eu de faux Agrippa, de faux Baudouins, il peut y avoir un faux Balzac, de la façon de quelque déclamateur oisif qui fait des libelles aux Pays-Bas. Le bon est que le véritable Balzac est encore sur pieds, pour fouetter tous ses singes... »

Le seul travail contemporain où il tienne à conserver sa part, c'est le labeur académique « tendant à défricher la langue françoise. » Aussi est-il difficile pour le choix des membres de ce savant corps.

« Que vous semble, monsieur, du choix de ce nouveau confrère? Je vous ai montré des lettres françoises écrites du style des bardes et des druides. — Après cette plaisante élection, je suis d'avis qu'on emploie notre cher

M. Racan à la correction du dictionnaire de Robert Estienne! »

Pour sentir le sel de cette épigramme, il faut se rappeler que Racan s'avouait lui-même incapable de réciter son *confiteor*, quelque souci qu'il ait eu d'apprendre le latin.

Mais, tout en s'inquiétant du savoir et du bien dire, notre trappiste sans froc s'occupait à creuser sa tombe. Il se faisait construire, à petit bruit, aux capucins d'Angoulême, deux chambres pour s'y aller recueillir, faire ses pâques et s'abriter contre ces vents d'automne, précurseurs de la chute des feuilles et du grand hiver sans printemps.

Le château de Balzac s'habitua dès lors au veuvage, ses vastes chambres à la solitude. L'araignée y fila ses toiles et le soleil n'y visita plus que par moments les lambris d'un salon qu'on n'ouvrait plus guère. La Charente avait des voix qui faisaient souffrir Balzac; les fleurs de ses bords, des sourires qui lui rappelaient les chères illusions perdues.

« Il est bon, dit-il quelque part dans cette langue poignante et simple qui ne lui était pas coutumière, il est bon de retrancher les fleurs fanées des guirlandes encore fraîches, de peur que le voisinage de ce qui languit et meurt ne flétrisse ce qui vit et se réjouit encore. »

Parlait-il de lui-même? Se trouvait-il trop au soleil parmi les buissons ondoyants, sur le velours des prés? toujours est-il qu'un beau jour *il se retrancha*.

Le mois de février de l'an 1654 fut rigoureux. Le froid avait sévi, les étangs étaient gelés. A peine si l'on voyait,

au revers méridional des murs, sourire timidement quelques pointes d'herbe verte dans les préaux abrités du couvent des Capucins.

Depuis quelques jours, M. de Balzac, venu là comme de coutume pour y continuer sa pénitence, y était retenu par un grand abattement.

Le 26, se sentant mal, il revêtit le cilice de ses hôtes. Le 27, il ne se leva point. La nuit du 27 au 28 fut mauvaise. Il reçut le viatique au point du jour et rendit le matin même à Dieu cette âme également importunée par le silence de l'isolement et par le bruit du monde. Il était dans sa soixante-neuvième année.

Le testament du sieur Jean-Louis-Guez de Balzac fut ouvert par l'archidiacre en présence de l'abbé des Capucins.

Le défunt léguait ses deux cellules et 12,000 livres à l'hôpital desservi par ces religieux; à l'Académie française, un prix bisannuel de cent francs destiné au meilleur discours de piété qui lui serait présenté. Il disposait de sa dépouille mortelle en faveur de l'église de N.-D.-des-Anges, où il commandait qu'on l'inhumât au pied des pauvres qui y avaient reçu la sépulture.

Ainsi disparut de la scène du monde cet homme qui l'avait animée par son esprit et qui, du fond de sa solitude, avait vivifié longtemps encore toute une société littéraire, créé une langue nouvelle, fondé une école dont la grande prose du siècle de Louis XIV est directement issue.

Voiture, plébéien et fils de marchand, était parvenu à se faire admettre dans une sphère sociale d'où Balzac,

qui y était né, prit un jour la fantaisie de s'éloigner et de descendre.

Voiture conquit la particule nobiliaire la plume à la main. Balzac finit par fouler aux pieds jusqu'à son blason, et par briser sa plume de dégoût et d'ennui.

Balzac se plut, dans l'âge mûr, dans le voisinage de cette glèbe qu'avait répudiée Voiture.

Le second finit sa vie environné de brillantes connaissances; le premier s'isola même de ses amis et de ses souvenirs de famille pour trépasser.

Voiture sacrifia toute sa vie aux Grâces. L'autre finit par immoler les Grâces elles-mêmes à un Dieu jaloux, à cet intime et sublime orgueil d'une âme qui se sent éternelle.

Voiture n'eut soif que de vivre; Balzac s'éprit de la mort comme un solitaire des premiers temps.

L'âme de l'un fut enfantine jusqu'à la fin; l'autre était vieille avant que de naître.

De là ces différences profondes, sensibles pour l'observateur patient, sous la cuirasse de toile d'or de leurs écrits. De là le badinage perpétuel de l'un et la majesté constante de l'autre.

Balzac fut toujours un aigle soucieux, à la paupière inquiète et aux ailes frémissantes sous les barreaux de la cage sociale.

Voiture, phalène aux ailes mordorées, papillonna toute sa vie autour des lustres, sans se lasser de s'y éblouir et sans trop s'y brûler.

NOTES.

(*a*) Volusius était amoureux de Bartenoïde.

Là carte du pays de Tendre avait été dépliée, et le jeune et beau Volusius supputait les jours du pèlerinage qu'il lui fallait accomplir pour arriver au terme de ses vœux.

Que de dangers à courir ! que de résistances à vaincre ! que de petites forteresses à prendre chemin faisant ! que de torrents impétueux à franchir sur la planche glissante d'une passerelle fragile ! que d'étapes à fournir en faisant, comme les pénitents d'un autre âge, trois pas en arrière pour quatre en avant !

Les derniers déserts étaient traversés, les dernières intempéries bravées. Restait le château principal dressant sur le *roc de fierté ses bastions de vigilance.*

Mais Volusius,—était-ce présomption de sa part ?— se croyait des intelligences dans la place. Il s'enhardit jusqu'à demander que le pont-levis s'abaissât un soir, et qu'un pourparler lui fût accordé dans les retranchements mêmes de la citadelle.

Dans la langue des précieuses, Volusius allait devenir un *amant de plain-pied.*

En langage vulgaire, la jolie Bartenoïde, sa cousine, lui assignait un rendez-vous dans le jardin de son hôtel.

Volusius y va, le cœur palpitant, le pied leste, l'oreille et l'œil aux aguets, de crainte, de surprise. La petite porte est entr'ouverte ; le voilà sous les massifs ombreux dont les coupoles aériennes sont baignées des molles lueurs de la lune. Il soupire, il se tait, il sourit à son bonheur et tressaille au

moindre craquement des branches, au moindre bruit d'une fleur de tilleul détachée par la brise et tombant sur le sable, comme s'il entendait le bonheur venir à pas légers...

Enfin Bartenoïde paraît. Volusius se prosterne. De ses lèvres découle le miel d'actions de grâces dont il a choisi les termes à loisir. Il se répand en roucoulements étudiés, où se peignent le désordre de son âme et les ardeurs du feu qui le consume. Il récite un madrigal qu'il a composé laborieusement chez lui le matin.

Bartenoïde se tait et son cousin ne voit pas, dans l'ombre de la nuit, qu'elle se mord les lèvres.

Dès que Bartenoïde a relevé Volusius, elle reprend sa marche dans la grande allée, d'un pas égal, mesuré, impitoyablement paisible. Volusius admire combien Bartenoïde est maîtresse de soi.

Les flots de sa rhétorique amoureuse n'ont pas tari, quoique Bartenoïde marche toujours, sans pitié pour Volusius qui s'essouffle et qui n'ose l'arrêter en lui barrant prosaïquement le chemin.

Enfin la plus belle, la plus aimable et la plus infatigable des cousines s'arrête auprès de la porte par laquelle Volusius est entré. Elle est debout devant le seuil et tourne le dos à son amant.

Celui-ci, ennuyé de ne la voir que sous cet aspect, passe devant elle.

— Mon cher cousin, lui dit-elle tout à coup pendant qu'il reprend haleine, est-ce tout ?

Et comme il balbutie, étonné de la question et cherchant si, dans les règles de la galanterie, il omet encore quelque chose...

— Si vous n'avez que cela à me dire, reprend-elle imperturbablement, je n'ai rien à vous répondre. Vous êtes trop éloquent pour être amoureux.

Et Bartenoïde referme sur lui la porte.

Qu'on juge du dépit de Volusius. Il venait de retomber des hauteurs de sa rhétorique dans l'éternelle réalité.

Volusius, — c'était M. le chevalier de Villegaignan.

Bartenoïde, — c'était sa cousine, la marquise de Boudreno.

De telles scènes qui, dans la vie privée d'alors, durent se renouveler plusieurs fois.

(*b*) Ce jargon prodigieux était devenu la langue maternelle du monde élégant et lettré d'alors.

On reconnaissait les adeptes de cette franc-maçonnerie grammaticale, à la facilité avec laquelle ils maniaient le grimoire sacramentel élaboré dans l'hôtel de Rambouillet, et à la connaissance qu'ils avaient des beautés du roman de *Pharamond*, — de la *Persaïde*, — de la *Belle Egyptienne*, — de l'*Astrée* et de la *Clélie*.

Qui ne savait par cœur qui étaient Cassandrite, Stratonice, Damonide, Léodamie, Sésostris, Quirinus, Mélinde, Féliciane, Ménalide, Ménalidus, Ménandre, Hitocris, Dioclès, Philinte, Doralise, Calpurnie, Chrisolis, Cléoxène, Sophie, Thessalonice, Briséis, la langue d'Ausonie et la bonne déesse [1], était indigne de figurer à Athènes et dans les salons de la *princesse Roselinde*. Celui-là n'avait qu'à se voiler la face et qu'à rentrer dans son néant.

Entre autres manies, cette société privée avait des *maximes*, quelque chose comme le préambule d'une constitution politique. On voulait être Athénien en tout, et ce mot : la *République des lettres* sonnait aussi bien à l'oreille de Louis XIV que s'il n'eût pas eu, dans cette hiérarchie académique, la place honoraire d'Alexandre, Macédonien peu démocrate, comme chacun sait.

Voici un échantillon de ces maximes recueillies par Sau-

[1] La princesse de Conti, Mme Scarron, la duchesse d'Aiguillon, la duchesse de Longueville, M. Sarrazin, Quinault, Mlle de Montbazon, Mme de Lafayette, Mme de Montansier, M. de Montansier, Ménage, la duchesse de Nemours, d'Aubigny, Pinchesne, Mme de la Suze, Mme de Calprenède, Mme de Chavigny, Conrart, Mlle de Scudéry, Mlle de la Trémouille, Mlle de Baresme, la langue italienne, la reine-mère.

maise ; il semble, à lire ces fadaises, que l'on soit au dix-neuvième siècle, en plein journalisme proudhonien :

« Comme la liberté de la pensée, de la parole et des inventions est la chose du monde la plus respectée parmi nous, aussi notre gouvernement n'est-il pas monarchique.

« C'est une maxime établie dès le commencement dans notre empire, que de ne recevoir aucun gouvernement. »

Voici une autre maxime à laquelle certains esprits trouveront plus d'analogie avec la doctrine vulgairement prêtée aux jésuites :

« Notre morale est d'attirer dans notre parti toutes les personnes de qualité, afin d'avoir empire sur toutes les alcôves considérables et de faire que notre doctrine règne partout. »

Voici maintenant une maxime des précieuses qui semblera une épigramme à l'adresse du *Congrès de la paix* :

« Nous avons pour maxime de faire en sorte que la paix règne partout et que les combats ne soient que des jeux de barrière. »

Enfin je recommande à chacun la maxime qui suit. C'est pour le coup de la pure morale chrétienne :

« Tempérez toujours l'ardeur de la critique par des mots d'obligeance et les éloges que la matière ou le sujet peuvent mériter. »

UN PROCÈS CRIMINEL EN 1690.

On voyait naguère dans la vieille rue des Maçons, près de la Sorbonne, une antique maison à quatre étages, construite dans les premières années du règne de Louis XIV.

Les intempéries et les vicissitudes des siècles l'avaient écornée et noircie. L'arête de ses toits s'était creusée par endroits sous ses faîtières, et ses petites vi-

tres, irisées ou dépolies par l'action de l'air et du soleil, présentaient la confusion de nuances et de lignes des choses marquées par le temps pour devenir la proie de l'oubli.

La porte cochère, formée par l'assemblage de madriers énormes, montrait en dehors des ciselures délicates et de grosses têtes de clous, double symbole d'une époque à la fois robuste et fastueuse.

Autrefois, suivant l'usage, la clef cyclopéenne de cette porte se tenait pendue à un crochet dans la cuisine, et, comme il n'y avait guère de *suisse* que dans les maisons des hauts dignitaires, c'était le cocher qui était chargé d'ouvrir et de fermer la porte d'entrée.

Outre la cuisine, on trouvait au rez-de-chaussée un petit bûcher, éclairé sur la rue par des fenêtres basses et grillées, par lesquelles on pouvait s'aboucher avec les passants.

Le reste du plain-pied était occupé par l'écurie, la remise et la cage d'un grand escalier de pierre avec rampes de fer forgé.

Cet escalier conduisait au premier, dans une grande salle qui servait d'office, et où se trouvait une haute et large armoire, à tiroirs cachés sous les battants, et dans laquelle il était d'usage de serrer l'argenterie. On y avait pratiqué, du côté de la rue, une sorte de retranchement, en forme d'alcôve fermée, où pouvait coucher un domestique.

Le reste de cet étage consistait en un grand et un petit salon de réception et de jeu.

Le même escalier conduisait ensuite au second étage, dans une grande antichambre ayant vue sur la cour, d'où l'on entrait dans une chambre à coucher, pareillement éclairée et destinée aux maîtres de la maison.

Cette chambre avait encore deux portes, l'une, dans la ruelle du lit et donnant sur un escalier dérobé, l'autre, dans une garde-robe, ouvrant également sur ce petit escalier. C'est dans cette garde-robe que l'on tenait de préférence le coffre-fort.

Le troisième offrait à peu près la répétition du second et jouissait également de la commodité d'un double escalier. Le quatrième était composé de deux grandes chambres à l'usage, l'une, des domestiques mâles, l'autre, des femmes de chambre; et le tout avait pour couronnement un grenier où l'on eût pu faire manœuvrer une escouade d'infanterie, et qu'éclairait une grande lucarne par où il était facile de sortir pour aller sur les toits du voisinage, si le besoin ou la fantaisie l'exigeait.

Ces détails ont un mérite de plus que celui de l'exactitude historique et de la couleur locale : ils sont indispensables à l'intelligence du drame mystérieux auquel nous allons assister.

La maison en question était habitée, en 1689, par une dame Mazel, personne d'un caractère assez étrange pour qu'il soit intéressant de nous y arrêter. Mère de trois fils, tous pourvus de charges honorables, elle voyait dans la femme de l'aîné une ennemie mortelle : c'était Mme de Savonnières, dont le mari était conseiller au parlement.

Les deux autres étaient Georges de Savonnières, trésorier de France en la généralité de Paris, et Michel de Savonnières, major du régiment de Piémont.

Les motifs de la haine que la dame Mazel avait vouée à la femme de son fils Réné sont demeurés un secret impénétrable. Toujours est-il qu'elle eut pour effet une mesure inouïe de rigueur, à laquelle Réné se prêta, ou, du moins, consentit sans trop d'opposition : Mme de Savonnières fut enfermée dans un couvent de province et là gardée à vue, sur un ordre arraché à l'inattention du roi. Un gros d'archers l'avait arrêtée publiquement en plein jour, sans que parût le mari, réclamé pourtant à grands cris par l'infortunée jeune femme. En 1689, elle était, depuis treize ou quatorze ans, prisonnière, non sans avoir tenté plusieurs fois de s'évader et y avoir même passagèrement réussi.

Le personnel de la maison Mazel se composait de deux jeunes laquais, de deux servantes, d'une cuisinière, d'un cocher, d'un valet de chambre nommé Le Brun remplissant les fonctions d'intendant, et d'un certain commensal ou parasite, comme il plaira de l'appeler, nommé l'abbé Poulard, n'ayant d'un ecclésiastique que l'habit, auquel il faisait peu d'honneur.

Les deux laquais étaient frères, les deux filles de chambre étaient sœurs. Un autre laquais, nommé Berry, avait été congédié, véhémentement soupçonné d'un vol de 1,500 livres au préjudice de sa maîtresse. La cuisinière n'était plus en âge de galanterie, et pourtant elle avait depuis quelque temps cessé de coucher dans la

cuisine, pour installer son lit dans le bûcher, d'où l'on pouvait communiquer par les fenêtres avec le dehors, et ouvrir la porte, sans qu'il fût possible de s'en douter aux étages supérieurs.

Nous ne dirons rien du cocher, — personnage muet dans le drame qui nous occupe, — sinon qu'il couchait dans l'écurie, auprès de ses chevaux.

Quant à Jacques Le Brun, c'était l'admirable type de cette race perdue des domestiques de confiance, chez qui la fidélité à toute épreuve, le dévouement à ses maîtres, la complaisance officieuse s'alliaient à la fermeté, à la probité la plus pure, à une sincère piété et à toutes les vertus du père de famille.

Cette race d'hommes est tellement disparue, que j'ai besoin de rappeler ici ma qualité d'historien scrupuleux à l'excès, pour être cru, quand je dirai qu'au service de la même personne depuis vingt-neuf ans, maître Jacques était l'homme d'affaires, le caissier, l'intendant, le *factotum* de ses maîtres, et que les fournisseurs de la maison n'*avaient jamais rien pu lui faire accepter*.

On citait de lui des traits d'une honnêteté plus ordinaire alors que de nos jours chez les subalternes, mais qui n'en brillait pas moins à cette époque d'un certain éclat.

C'était une somme d'argent gagnée au jeu par une amie de sa maîtresse, et qu'il lui avait rapportée, quoiqu'il eût pu se convaincre que cette dame n'y avait pas fait attention ou l'avait complétement oubliée.

Mais le trait le plus charmant de la délicatesse de cet homme, est le refus qu'il fit d'un appartement que

Mme Mazel lui offrait gratis dans la maison pour ses deux filles. Ces deux jeunes et jolies personnes, élevées dans la piété par leur mère, Magdeleine Tisserelle, auraient pu entendre certains propos, être l'objet de certaines agaceries dans une maison ouverte deux fois par semaine à une infinité de joueurs et de gens de plaisir. Maître Jacques, au risque de désobliger sa maîtresse, aima mieux continuer à payer le loyer de ses enfants.

Les filles Le Brun exerçaient une profession aujourd'hui inconnue : elles étaient *coëffeuses au palais*, dit la chronique, et avaient de la réputation dans cet art. Elles logeaient, avec leur mère et deux autres enfants en bas âge, auprès du collége d'Harcourt.

Le Brun couchait tantôt à l'hôtel Savonnières et tantôt chez lui. Il avait reçu un passe-partout qui lui servait pour entrer à l'hôtel à toute heure. Ce passe-partout lui fut repris ensuite par Mme Mazel, et donné à l'abbé Poulard, qui se plaignait amèrement d'être obligé de frapper dans ses allées et venues.

Il paraît que Le Brun, fort contrarié d'un changement apporté dans ses habitudes, comme le sont, du reste, tous les vieillards, se fit faire un autre passe-partout, de ses deniers. Mais ce n'est pas à un homme à qui la clef du coffre-fort était confiée, que l'on pouvait avoir retiré par défiance celle de la maison.

En regard de l'honnête physionomie du vieux serviteur, blanchi au service de ses maîtres, le hasard, fertile en contrastes, avait placé la maussade et servile figure de l'abbé, âme de valet cachée sous un habit de

prêtre, si maître Jacques avait l'âme d'un sage sous le *droguet* gris de sa condition.

Ce cuistre avait fait des vœux dans l'ordre des Jacobins, et, après y avoir passé vingt ans, il en était sorti à la faveur de bulles subreptices qui le transféraient dans l'ordre de Cluny, où il ne jugea point à propos d'entrer réellement, lui préférant l'ordinaire de la dame Mazel.

Il faut avouer que cet ordinaire n'avait rien de l'austérité du réfectoire ; la maîtresse de céans était fort riche et se faisait honneur de sa fortune. Elle était en position de se passer la fantaisie d'un aumônier. Seulement, les rigoristes remarquaient que ledit aumônier n'officiait qu'à table, y trônait en maître et se permettait sur les mets des observations pleines d'humeur, qui sentaient d'une lieue l'enfant gâté. Cet étrange abbé ne faisait maigre aucun jour de la semaine. La chambre qu'il occupait au troisième était celle d'une petite maîtresse, lit moelleux et vaste, rideaux et baldaquin de velours bleu doublé de satin cerise, le reste à l'avenant. Il se laissa excommunier deux fois, d'abord par le grand-prieur de Cluny, puis par le pape, plutôt que d'abandonner les délices de Capoue.

M. l'avocat général au grand Conseil prit alors contre lui, en pleine audience, des conclusions ne tendant à rien moins qu'à le faire enfermer dans une maison de l'ordre des Jacobins (10 janvier 1689), soutenant que l'abbé Poulard n'était pas de l'ordre de Cluny, attendu qu'on ne l'y connaissait point et qu'on ne l'y avait ja-

mais vu. L'abbé parvint à se dérober à l'effet de la sentence. L'impunité redoubla son effronterie : il loua une chambre en ville, sans renoncer à la première, prétendant n'être pas assez libre chez la dame Mazel, et c'est alors qu'il exigea et obtint, pour sa commodité, la remise du passe-partout de maître Jacques.

On s'étonnera moins de l'empire que l'abbé avait pris sur Mme Mazel, quand on saura qu'au rebours de l'habitude en pareil cas, les fils de la maison le voyaient d'assez bon œil. Ceci tenait moins aux qualités de l'abbé qu'aux charmes d'une sienne sœur, veuve on ne peut plus attrayante d'un conseiller au présidial du Mans, appelée *madame Chapelain.*

Un chroniqueur des salons du temps a tracé de cette beauté un portrait trop malicieux pour être flatté :

« Je trouvai Mme d'Aunoy, dit-il, en tête-à-tête avec une dame en deuil dans l'âge où les appas ont le plus de séductions. Je ne vis d'abord que deux yeux ardents et langoureux à la fois, et j'entendis à peine le nom de *Mme Chapelain*, prononcé par Mme d'Aunoy en me présentant à l'inconnue. A l'ouïe du mien, Mme Chapelain eut l'obligeance de me dire que feu son mari avait toujours professé la plus grande estime pour moi. Je la priai de s'associer à ce sentiment par respect pour la mémoire du défunt, ce qu'elle me promit sur-le-champ avec tant de grâce, que je pris la liberté de lui dire que son estime risquait fort de ne pas me suffire longtemps. Elle me décocha là-dessus un regard de Diane, en me demandant si je voulais risquer de tout perdre en voulant

prétendre à tout. Je balbutiai, et Mme d'Aunoy se mit à rire fort à propos pour me tirer d'embarras.

« ..... Mme Chapelain était brune, avec un teint si mat et si blanc que le duvet de sa lèvre supérieure y traçait une petite moustache ; mais l'ivoire de ses dents n'y perdait rien ! »

Telle était la personne qui tenait sous sa loi Georges de Savonnières, et, tout en recevant de M. le trésorier des cadeaux magnifiques, tels qu'*habits de brocart d'or et d'argent*, *riches coiffures*, *bas de soie et souliers brodés*, parures alors d'un grand luxe, Isménie Chapelain se tenait si habilement sur la défensive, et payait son amant de si menues faveurs, qu'il était facile de lui attribuer le projet de devenir Mme la trésorière, après avoir été Mme la conseillère au présidial du Mans.

Or, Michel de Savonnières était à l'armée, Réné de Savonnières ne voyait pas d'inconvénient à ce que Georges épousât la veuve d'un confrère, et l'abbé Poulard ne souhaitait pas moins que les deux amants une union de laquelle il ne pouvait tirer que les plus grands avantages.

Seule, Mme Mazel ne voulait absolument pas en entendre parler. Mais, l'amour aidant, l'abbé Poulard était bien fort : car, si Georges de Savonnières courtisait sa sœur, Mme Mazel était soupçonnée d'avoir quelque faiblesse pour lui.

On voit quelle sorte de personne était la dame Mazel. Opulente, généreuse, extérieurement réglée dans ses mœurs, elle menait une vie assez païenne, faisant jouer,

traitant les gens de brelan, hommes et femmes, à table ouverte, abritant sous son toit un abbé suspect et faisant expier au couvent, avec une dureté singulière, à sa belle-fille, le seul tort qu'on connût à cette pauvre jeune femme : celui d'être la femme de son mari.

Ainsi, Mme Mazel était l'objet d'une haine fort exaltée et assez naturelle, il faut en convenir : celle de sa bru. Elle était entourée de gens d'une réputation médiocre, à la réserve de ses fils et du vieux Jacques, qui mettait sa religion à la servir scrupuleusement, et elle pouvait être assurée que l'abbé Poulard et sa sœur la verraient mourir sans en concevoir une incurable douleur.

Mais de là à la mort violente de Mme Mazel, sous le couteau d'un assassin, il y avait bien loin encore.

Voici pourtant ce qui arriva :

Le 27 novembre 1689, premier dimanche de l'Avent, les filles de Le Brun allèrent voir la dame Mazel après son dîner. Elle leur fit accueil, les engagea à la venir voir une autre fois à une heure plus propice et les congédia pour aller à vêpres, aux religieux de Prémontré de la rue Hautefeuille.

Suivant l'usage, maître Jacques l'accompagna, portant sa chaufferette, son livre d'heures et lui donnant le bras. Il la quitta au seuil de l'église pour aller, de son côté, à vêpres aux Jacobins de la rue Saint-Jacques.

De là il alla à un jeu de boules, d'où il sortit avec un nommé Lagüe, serrurier, qui avait épousé en premières noces une cuisinière de la dame Mazel. Ils se rendirent

ensemble chez un rôtisseur nommé Gaultier et y achetèrent de quoi souper. En attendant l'heure du repas, Jacques alla donner à l'hôtel de Savonnières le coup d'œil du maître; à son propre ménage, rue d'Harcourt, le coup d'œil du père de famille; fut chercher, à huit heures, sa maîtresse chez une amie, rue du Battoir, avec le carrosse, le cocher et les deux laquais, et rejoignit Lagüe pour se mettre à table.

Il paraît que maître Jacques soupa plus longuement que sa maîtresse, réduite ce soir-là à la seule société de son abbé, car elle était déjà retirée dans sa chambre, où ses femmes la déshabillaient, quand le fidèle majordome vint gratter timidement à la porte de l'alcôve par le petit escalier et demanda des ordres pour le lendemain lundi, jour de grande réception.

— *Ah! monsieur Le Brun*, lui dit la dame Mazel, *voilà une belle heure!*

Jacques fit le tour par le grand escalier, entra chez sa maîtresse, reçut les ordres et ressortit suivi des femmes de chambre, qui tirèrent la porte et en mirent, suivant la coutume, la clef sur un siége qui se trouvait près de là. Mme Mazel poussa le verrou intérieurement et tout fut dit.

Après une causerie à voix basse entre les trois domestiques, de laquelle le bon accueil de la dame Mazel aux filles Le Brun fut le sujet, ils se séparèrent. Les filles montèrent se coucher, Jacques descendit.

Il était paisible et serein comme à l'ordinaire; il s'arrêta dans la cuisine pour s'y chauffer et s'assoupit in-

sensiblement sur une chaise, au coin du foyer, jusqu'à ce qu'il fût réveillé par le *coucou* sonnant une heure du matin.

Il se leva vivement alors, étonné qu'il fût si tard, prit la grosse clef pour fermer la porte cochère demeurée ouverte, et emporta cette clef dans la chambre qu'il avait au premier, et où, cette nuit, il coucha.

Le lendemain matin, 28 novembre, il alla à la boucherie et à la Vallée, fut rencontré par un honnête libraire de sa connaissance avec qui il parla de la pluie et du beau temps, rentra à l'hôtel avec trois de ses connaissances, dont l'une mit en badinant le manteau du vieux Jacques sur ses épaules, à quoi Jacques répondit en frappant gaiement le dos du plaisant avec une éclanche, et disant : *J'ai bien le droit de battre mon manteau !*

Les amis congédiés, il fit quelques apprêts dans la cuisine et donna du bois aux laquais pour la chambre de la dame Mazel; mais ceux-ci durent attendre; — madame, contre sa coutume, n'était pas encore éveillée à sept heures.

Cependant Jacques était allé faire un tour chez sa femme, à laquelle il compta sept louis et quelques écus d'or, fruit de ses épargnes ; et puis revint à l'hôtel Savonnières.

En arrivant, il demanda à un laquais, qui était à la fenêtre de l'antichambre du second, si madame était levée; on lui répondit que non. Il trouva tous les domestiques alarmés du silence prolongé de leur maîtresse,

d'autant plus que les laquais avaient fait beaucoup de bruit en déchargeant le bois à sa porte. On frappe alors aux différentes portes de la chambre à coucher. Point de réponse. L'alarme redouble.

Les uns croient qu'elle est attaquée d'apoplexie, les autres qu'un saignement de nez, auquel elle était sujette, l'a prise et plongée dans un évanouissement. Le Brun dit : *Il faut que ce soit quelque chose de pis : je suis fort inquiet de ce que la porte cochère est restée cette nuit si longtemps ouverte !*

On court au palais avertir le conseiller de Savonnières ; il arrive, envoie chercher un serrurier, et lui commande d'ouvrir la porte, ce dont l'ouvrier s'acquitte sans peine, vu certain petit trou bouché d'une cheville, dans lequel on pouvait introduire un crochet.

Le Brun entre le premier, court à l'alcôve, appelle à grands cris sa maîtresse, soulève la couverture et s'écrie : *Ah! elle est assassinée !* Il entre aussitôt dans la garde-robe, ôte une des barres de la fenêtre, qu'il ouvre pour donner du jour, constate que le coffre-fort est intact et bien fermé, et dit :

— *Elle n'est point volée; qu'est-ce que cela?*

Cependant M. de Savonnières envoie querir le lieutenant-criminel, ce Defitta que le comte de Montgommery avait requis dans l'affaire célèbre de d'Anglade, et il fait appeler des chirurgiens pour visiter le cadavre.

Ils arrivent ; on dresse procès-verbal.

Sur le lit, un morceau de cravate de dentelle et une serviette de table de la maison, marquée S, roulée en

forme de bonnet comme ceux dont on se servait dans les jeux de paume.

Dans le lit, le cadavre déjà refroidi de Mme Mazel, percée de *cinquante coups de couteau !*

II.

Les circonstances du meurtre commis sur la personne de Mme Mazel étaient vraiment extraordinaires. Les cordons de sonnettes de l'alcôve étaient tournés à plusieurs tours sur la tringle des rideaux et noués fortement, en sorte qu'en les tirant on n'ébranlait que le baldaquin. Point de traces d'effraction aux portes ; aucun désordre dans la chambre ni dans l'antichambre qui la précédait. Les portes qui donnaient sur l'escalier dérobé étaient fermées en dedans, chacune par un crochet. La clef de l'armoire se trouvait au chevet du lit, comme à l'ordinaire. On ouvrit cette armoire, où l'on mettait l'argent des cartes, et il s'y trouva près de 278 livres en or. La clef du coffre-fort était dedans à la place accoutumée. Le serrurier la prit, et mit près d'un quart d'heure à ouvrir ce coffre, qui contenait quatre sacs d'argent de 1,000 livres chacun, plusieurs autres sacs de moindre valeur, dont un portant cette suscription sur une carte : *A monsieur l'abbé Poulard*; et, en outre, une grande bourse à petits points, toute vide, une écritoire carrée en maroquin rouge gaufré d'or, sur laquelle était un demi-louis, et qui renfermait, dans un

double fond, les pierreries de Mme Mazel (d'une valeur de 15,000 livres).

Enfin, les poches de la robe que cette dame avait ôtée la veille et jetée sur un fauteuil, se trouvèrent renfermer dix-huit pistoles en or. Point de vol—en apparence—et partant point de voleur.

Cette présomption que la première vue avait fait naître dans l'esprit de Jacques Le Brun, se présenta à l'esprit du lieutenant-criminel ; mais une malheureuse phrase et l'empressement non moins funeste avec lequel l'infortuné Le Brun avait couru au coffre-fort, et proclamé, comme une bonne nouvelle, l'intégrité de la serrure, firent planer sur lui de cruels soupçons.

Cette phrase, que nous avons citée plus haut, était celle-ci : IL FAUT, avait-il dit d'abord devant les autres domestiques, et puis devant M. de Savonnières, QUE CE SOIT QUELQUE CHOSE DE PIS : *Je suis fort inquiet de ce que la porte cochère est restée si longtemps ouverte la nuit dernière.*

« Pourquoi, se dit le lieutenant-criminel, a-t-il laissé la porte cochère plus longtemps ouverte que de coutume, sinon pour donner lieu de penser que l'assassin a pu entrer et sortir sans être vu ? Si Le Brun n'a pas lui-même porté les coups, en favorisant la retraite du véritable meurtrier, n'a-t-il pas donné lieu de songer qu'il est son complice ? »

Je ne m'arrête point à discuter cette présomption ; c'en était une, et rien de plus. Il est probable que Jacques savait le moyen d'entrer dans la chambre de sa maî-

tresse, en ôtant la petite cheville et tirant le verrou au moyen d'un crochet; mais tous les domestiques de la maison n'en pouvaient-ils faire autant? En outre, si le meurtre n'avait eu le vol pour motif, comment en soupçonner un domestique jouissant de la bienveillance de ses maîtres, et qui n'avait pu avoir aucune vengeance à exercer contre eux? Enfin, les antécédents de Jacques, à supposer même qu'une soustraction de quelque valeur vînt à se découvrir dans la chambre de Mme Mazel, suffisaient pour l'innocenter.

Le champ qui s'ouvrait aux conjectures était vaste, l'ensemble des pièces à conviction pouvait faire naître des sonpçons terribles sur certaines personnes; en tout cas, Jacques Le Brun était le dernier sur qui ces soupçons devaient tomber.

Mme Chapelain avait, au contraire, tout avantage à souhaiter la mort de Mme Mazel, et si les apparences de sa complicité avec l'assassin étaient bien vagues, la culpabilité de Jacques avait encore moins de vraisemblance et de fondement.

Mme Réné de Savonnières, par l'exaltation de sa haine contre sa belle-mère, avait à sa charge des démarches et des paroles qui la compromettaient mille fois plus que Le Brun. Trois mois avant le meurtre, elle s'était encore évadée de son couvent, et elle s'était cachée à Paris dans une maison de la rue du Colombier, où quelqu'un lui entendit prétendre qu'elle serait libre et retournerait vivre avec son mari *dans trois mois.* Comment songer à maître Jacques, en présence d'un pareil

propos, équivalant presque à un aveu? Il est vrai que cette particularité ne fut connue que plus tard pendant les débats du procès.

Mais, comment la première pensée du magistrat instructeur ne fut-elle pas de faire garder à vue et d'interroger le sieur Poulard?

Eh quoi! ce misérable avait un libre accès dans l'hôtel Savonnières, dont il portait la clef sur lui. Il habitait une chambre située à l'étage supérieur et communiquant avec l'alcôve même de Mme Mazel par un escalier dérobé. Rien ne limitait l'intimité dans laquelle il avait pu vivre avec sa bienfaitrice; et si la voix de Jacques lui-même ne s'éleva pas contre lui pour raconter quels rapports sa maîtresse soutenait avec ce parasite, c'est que, sans doute, la dévotion de Jacques aux devoirs de sa charge lui ferma la bouche sur toute matière touchant à l'honneur de celle qu'il avait servie. En ce temps-là, des serviteurs de la trempe de Le Brun se croyaient aussi de la famille, la réputation de leurs maîtres était la leur.

Quoi qu'il en soit, Le Brun fut fouillé. On découvrit sur lui la clef de l'office et le passe-partout qu'il avait fait faire. Chose étrange et terrible pour le pauvre Jacques : ce passe-partout, présenté à la serrure de la porte de Mme Mazel, se trouva l'ouvrir, et cela au moment où Jacques, ivre d'indignation et de douleur, montrait au lieutenant-criminel que la cheville de cette même porte n'avait pu être ôtée depuis longtemps.

Une circonstance devait encore éloigner de Jacques

tout soupçon : le bonnet fait d'une serviette roulée était trop petit pour sa tête ; de plus, ses mains, qui n'avaient pas encore été lavées ce jour-là, ne portaient aucune trace d'égratignures ni de sang, malgré la ténacité avec laquelle le sang coagulé tache le dessous des ongles.

Jacques fut envoyé en prison ; sa pauvre femme fut arrêtée et mise dans un cachot séparé. Les deux laquais, les deux servantes, la cuisinière et le cocher furent laissés libres après un interrogatoire de dix heures, et le lieutenant-criminel repartit, laissant garnison dans l'hôtel.

Si le lecteur, impatient ou indigné, demande ce qu'était devenu, pendant tout ce temps, l'abbé Poulard, nous lui dirons, preuves en mains, que d'abord, à l'exemple de Tartufe, le *pauvre homme* avait commodément soupé, la veille au soir, chez sa bienfaitrice, et avait mis une certaine insistance à répéter qu'il découchait cette nuit-là, ce que personne ne lui demandait et ce qu'il n'avait encore jamais eu l'effronterie de dire devant les valets.

Aussitôt le crime commis, au lieu d'invoquer en faveur de l'accusé les souvenirs honorables qu'il laissait dans le cœur de tous ceux qui l'avaient connu, ou simplement de se taire et d'attendre le résultat des enquêtes, ce même abbé Poulard alla de maison en maison, de boutique en boutique, et jusque dans le grand-conseil, assurer que Jacques Le Brun était coupable de l'assassinat.

Il imagina même une fable saugrenue tendant à établir que Jacques avait introduit, de nuit, dans la chambre de sa maîtresse, ce même Berry jadis renvoyé pour vol, afin de le mettre à même de solliciter avec menaces, et d'obtenir par intimidation, que la dame Mazel le reconnût POUR SON FILS !

Mme Mazel serait alors entrée dans une grande colère, aurait *sauté à la gorge* de cet insolent, et Berry, obligé de se défendre *pour échapper à la mort*, aurait poignardé Mme Mazel.

Un pareil conte, malgré son évidente absurdité, trouva des oreilles indulgentes, à cause de son absurdité même. Berry n'avait jamais cru ni prétendu être fils de Mme Mazel, et, en lui volant jadis 1,500 livres, il n'avait pensé prélever aucun à-compte sur une future succession.

Mais le rôle de la justice n'était point de s'abandonner aux inspirations de tel ou tel calomniateur dans la recherche du coupable. Il y avait des pièces à conviction, à savoir :

Une longue corde neuve tenant à un croc de fer à trois branches, et nouée d'espace en espace comme les cordages employés naguère encore par les badigeonneurs.

Une serviette ensanglantée, marquée S comme le linge de l'hôtel, en faisant partie, et nouée en forme de bonnet de nuit.

Les débris d'un couteau à secret, à manche d'écaille, trouvé dans les cendres encore chaudes du foyer de la chambre à coucher.

Le passe-partout de Jacques Le Brun.

Les cordons de sonnettes du lit noués à une grande hauteur.

Quelques cheveux trouvés dans la main du cadavre, et semblant avoir été arrachés au meurtrier pendant la lutte.

Une bourse vide dans le coffre-fort, et la clef de ce coffre dans l'armoire de la même chambre, armoire dont la clef se trouvait dans le lit de la victime.

Un débris de cravate brodé trouvé sur le couvre-pieds du lit.

Une chemise teinte de sang et portant l'empreinte de doigts sanglants, trouvée dans le grenier sous un tas de paille.

Enfin, le cadavre lui-même, percé de cinquante coups de couteau tant aux mains qu'aux bras, aux omoplates, à la jugulaire et au visage.

Ajoutez que l'inspection attentive des lieux avait démontré que, si l'assassin était entré par les portes donnant sur l'escalier dérobé, il n'avait pu, dans aucun cas, ressortir par là, puisque les crochets étaient mis à l'intérieur, tandis qu'il avait pu, sans clef, ni aucun effort de génie, et pour peu qu'il connût les êtres, ouvrir la porte de l'antichambre, sortir et la refermer en la poussant.

Quant au verrou, le choc même de la porte avait parfaitement pu le tirer quelque peu, ainsi qu'on le vérifia, tandis qu'aucun artifice quelconque ne permettait de fermer du dehors les crochets des deux petites

portes, sans faire de fracture ou d'incision à leurs linteaux.

Voilà ce dont la justice avait à se préoccuper exclusivement.

Tandis que l'abbé Poulard était libre et accréditait dans le monde un roman contre la mémoire de sa bienfaitrice, et que Jacques Le Brun et sa femme languissaient dans les cachots, des experts nommés par le lieutenant-criminel minaient une à une les préventions qui mettaient le brave Jacques en danger de perdre la vie

Aucune opinion ne fut émise par les experts-charpentiers et couvreurs, sur la corde à nœuds et à crochets, sinon qu'elle pouvait servir à une évasion, ce que chacun avait compris sans eux.

Les perruquiers déclarèrent invraisemblable que la serviette nouée eût pu coiffer la tête de Jacques Le Brun ; quant aux cheveux recueillis dans la main de la victime, ils les trouvèrent en trop petit nombre pour rien décider.

Les couteliers ne virent, entre le couteau à demi-brûlé et ceux que possédait Lebrun, d'autre analogie que leur commune marque d'origine : *Châtellerault*. Le couteau du meurtrier avait cela de commun avec beaucoup d'autres lames que celles des couteaux de Jacques Le Brun !

Les tapissiers reconnurent qu'en effet les cordons de sonnettes avaient été noués ; mais, quoique Jacques fût de haute taille, ils se trouvaient aussi bien hors de sa

portée que hors de la portée de gens plus petits. Ou bien Jacques était monté sur quelque meuble, et chacun en pouvait faire autant.

Quant au passe-partout, il ouvrait—les serruriers en convinrent—et la porte cochère et la porte de la chambre à coucher de la défunte, mais celle-ci assez difficilement, et pas du tout quand elle était fermée à double tour.

Comment donc se fait-il que, le 14 janvier 1690, M. Réné de Savonnières, conseiller au Parlement, ait présenté au lieutenant-criminel une requête au nom de son frère et de lui, pour qu'il plaise au lieutenant-criminel « déclarer que Le Brun était atteint et convaincu d'avoir tué et massacré la dame Mazel, sa maîtresse, de lui avoir volé l'or contenu dans la bourse trouvée vide au fond du coffre-fort, à l'exception du demi-louis retrouvé sur l'écritoire? »

Etaït-ce pour qu'en même temps le pauvre Jacques Le Brun se trouvât déchu d'un petit legs que Mme Mazel, reconnaissante de ses soins, lui avait fait dans son testament?

Mais un si minime intérêt (une affaire de 6,000 livres environ) ne pouvait déterminer une famille honorable et riche à demander la mort d'un serviteur irréprochable!

Ou bien MM. de Savonnières redoutaient-ils pour eux-mêmes les découvertes qu'une information plus ample, plus réfléchie, et, s'il faut le dire, plus équitable, amènerait, sinon sur leur compte personnel, du moins

sur celui de la femme de l'un, ou de la maîtresse de l'autre, ou de l'abbé Poulard, l'ami de tous deux ?

Un célèbre avocat du temps, Barbier d'Aucourt, s'était chargé de la défense de Jacques Le Brun. Les mémoires qu'il rédigea sur cette question sont de vrais chefs-d'œuvre de logique et de clarté.

Ils ont de plus, à cause de leur simplicité même, un accent si pathétique, qu'aujourd'hui, à près de deux siècles de distance, il est impossible de les lire sans une vive émotion.

Barbier d'Aucourt, dans ses factums, revient impitoyablement à la charge sur les omissions de la justice d'alors.

« On a laissé le cocher, s'écrie-t-il ; on a laissé la cuisinière en liberté, quoiqu'elle ait transporté, quelques jours avant le meurtre, son lit dans une pièce d'où elle pouvait faire entrer qui elle voulait dans la maison sans que personne s'en doutât ! On a laissé les deux laquais, tous deux jeunes et partant peu capables de frapper la victime d'une main assurée, et pourtant on a compté sur le corps de la victime jusqu'à cinquante blessures, dont pas une, isolément, ne pouvait donner la mort ! Enfin, on a laissé l'abbé Poulard, le plus suspect de tous par le désordre de sa vie !... »

Et plus loin :

« Oui, le matin du jour où Mme Mazel fut trouvée assassinée dans sa chambre, Jacques était allé, selon sa coutume, s'informer de sa femme et embrasser ses enfants. Oui, il avait remis à Madeleine quelque argent,

fruit de ses épargnes ; mais comment osez-vous prétendre que cet argent fût le fruit d'un crime, le prix du sang que Jacques avait versé? Maître Jacques, ce vieux serviteur blanchi dans la pratique des vertus les plus saintes et les plus rares chez les hommes de sa condition, Jacques Le Brun, porté, à sa connaissance, sur le testament de sa maîtresse pour une somme de 6,000 fr., l'aurait assassinée pour lui voler *sept louis et quelques écus!* Cet homme, qui avait serré 4,000 francs dans la caisse de sa maîtresse, qui pouvait, en plein jour, en son absence, ouvrir cette caisse, et y prendre ce qu'il voulait sans qu'on s'en doutât de longtemps, cet homme, qui refusait de la main des fournisseurs *le sou pour livre* que l'on fait accepter à des intendants en titre, cet homme-là, ce vieux père de famille, aurait tué sa maîtresse pour *sept louis!...* »

Enfin, Barbier d'Aucourt paraît partout et toujours préoccupé d'une étrange idée ; c'est qu'il y aurait d'importantes lumières à tirer de la confrontation de Berry. Il insiste pour qu'on le recherche et qu'on l'arrête. Ses efforts demeurent inutiles.

Nous sommes au mercredi 22 février 1690. Vingt-deux juges doivent opiner ; deux seulement sont d'avis de confirmer la sentence ; quatre,—d'ordonner une plus ample information ; les seize autres demandent que Jacques Le Brun soit appliqué à la question provisoire ordinaire et extraordinaire.

Cet avis forma l'arrêt.

En conséquence, le jeudi 23, M. Le Nain, rappor-

teur [1], accompagné de M. Fraguier, autre conseiller, fit donner la question à Jacques Le Brun.

Jacques s'était montré dans l'adversité et se montra dans les douleurs de la torture ce qu'il avait été dans les douceurs d'une vie insouciante, un homme de cœur, un bon chrétien. Il nia simplement et obstinément le crime qui lui était imputé. La souffrance ne lui arracha pas un mot portant la moindre atteinte à la réputation de ses maîtres, quoiqu'il y eût à sa connaissance, dans certaines intrigues, des circonstances propres à le justifier. Il poussa si loin cet admirable scrupule, qu'interrogé sur l'appartement de Poulard par rapport à celui de Mme Mazel, il répondit que *cela n'était pas du procès.*

Telle était la fatalité ou la haine qui poussait l'infortuné Le Brun à sa perte, que le résultat négatif de la question provisoire ne put détourner de lui une sentence définitive de mort. Il fut, en outre, condamné à payer 8,000 livres de dommages-intérêts aux héritiers de Mme Mazel, et, suivant l'usage de l'époque, à une amende de 100 livres pour faire prier Dieu pour l'âme

[1] Jean Le Nain, né en 1632, de Jean Le Nain, maître des requêtes, l'une de ces majestueuses figures de magistrats qui ont illustré les fastes du dix-septième siècle, plus et mieux que beaucoup de carrousels et de conquêtes.

Il fut nommé rapporteur dans les affaires du faux Caille, de d'Anglade et de Jacques Le Brun. Il eut le malheur de voir mourir ces deux derniers sur son rapport. Le Nain est de ceux qui purent se tromper, mais sciemment — jamais. Le fils, comme le père, comme les frères Le Nain, offrait dans son noble et pur caractère un mélange de Caton et de Cincinnatus.

de la défunte. Il fut sursis, jusqu'à plus ample instruction, contre Magdeleine Tisserelle, femme Le Brun.

Cependant le bruit se répandit dans le monde que les juges qui avaient rendu la sentence avaient dit s'être déterminés à juger ainsi contre toutes les règles de l'équité, dans l'intention seule d'effrayer l'accusé, et de lui faire déclarer ses complices ou les véritables meurtriers; on ajoutait qu'ils ne redoutaient pas l'effet de cette sentence pour Le Brun (en faveur duquel ils se sentaient généralement portés), attendu que leur jugement devait être soumis à un autre tribunal, lequel aurait toute faculté de le réformer s'il y avait lieu. En un mot, cette sentence n'était qu'un stratagème imaginé en faveur de la vérité, et dans le but de la faire découvrir.

En effet, appel fut interjeté, et ce fut l'infatigable Barbier d'Aucourt qui prit encore la défense du pauvre Jacques, avec plus d'ardeur et d'habileté que jamais.

De Le Maître à Barbier d'Aucourt, quel pas l'éloquence du barreau avait déjà fait! Quoique M. d'Aucourt ne parlât point d'abondance et se bornât à lire des mémoires, les coups qu'il portait dans l'esprit de son auditoire étaient plus directs; sa logique, débarrassée d'une vaine érudition, était plus pressante; sa marche à travers le dédale des faits et des objections était plus ferme et plus assurée.

Nous ne saurions choisir un meilleur exemple du genre oratoire que Barbier d'Aucourt mit en honneur, que le rapport récent de M. de Laboulie au sujet de la réhabilitation de Lesurques. Même abnégation de l'o-

rateur au bénéfice de la cause; même effacement de l'homme devant la puissance de la vérité.

Il faut convenir que la défense avait beau jeu dans l'affaire Le Brun. Que de motifs de nullité dans cette procédure! Que penser d'un tribunal si peu sûr de lui-même, qu'il ne rendait qu'en tremblant sa sentence, et qu'il avouait son espoir de la voir cassée par une juridiction supérieure!

Toutes ces nullités furent passées en revue par l'avocat de Le Brun. Cet homme courageux cloua l'abbé Poulard au pilori de l'opinion, en termes à la fois si vifs et si décents, que l'abbé crut devoir répandre dans le public un petit ouvrage où, après avoir dit que l'innocence de Le Brun était établie par des présomptions *violentes*, il blâme son défenseur de révéler des choses qui donnent lieu de soupçonner la dame Mazel d'une intrigue criminelle. Il place, dit-il, bien mal ce langage dans la bouche de Jacques Le Brun, comblé des bienfaits de sa maîtresse. Il ajoute qu'il a peine à se persuader que ce défenseur soit de l'Académie française, à en juger par son style sans grâces; et, à propos de choses graves et terribles, et pour tourner en ridicule un caractère intègre et loyal comme celui de Barbier d'Aucourt, il rappelle malignement une petite anecdote assez plaisante qui courut longtemps les ruelles et dont M. d'Aucourt était le plastron.

Voici en deux mots cette anecdote qui peint à merveille la société du temps : Les jésuites du collége avaient exposé en 1663, suivant leur usage, des tableaux

énigmatiques dans leur église pour être expliqués par les assistants. D'Aucourt s'y trouva et parla un peu librement. Le jésuite qui présidait à l'exercice l'avertit d'être plus réservé, parce qu'on était dans un lieu saint. *Si locus est* SACRUS, répliqua d'Aucourt, *quare exponitis Venerem?* «Si ce lieu est sacré, pourquoi y exposez-vous l'image de Vénus ? » Le barbarisme de *sacrus* courut à l'instant de bouche en bouche, les régents le répétèrent, les écoliers le citèrent, et d'Aucourt fut longtemps désigné par le sobriquet d'*avocat Sacrus*. Il n'en fut pas moins, en 1688, appelé par l'Académie au fauteuil que la mort de Mezeray avait rendu vacant, faveur méritée, bien qu'elle empêchât, à ce qu'il paraît, un abbé Poulard de dormir !

Mais revenons à l'infortuné Jacques Le Brun. Ce vieillard était tombé dangereusement malade des suites de la question provisoire,—usage barbare et odieux sur l'abolition duquel nous aurons ailleurs l'occasion de revenir, comme sur les faits d'histoire judiciaire qui en firent ressortir à la longue l'absurdité et l'iniquité.

Jacques pouvait mourir ; et, bien que tout espoir de le sauver ne fût pas perdu, il importait que justice lui fût rendue le plus promptement possible, si elle devait lui être rendue jamais.

L'esprit public s'était ému et déclaré en sa faveur à la lecture des mémoires justificatifs de M. d'Aucourt. La rumeur était grande et croissait de jour en jour dans Paris.

Sur ces entrefaites, le sieur Jessey, lieutenant de la

maréchaussée de Sens, fut averti qu'un particulier nommé *Gerlat*, dit *Berry*, autrefois laquais de la dame Mazel, s'était établi à Sens et y faisait le trafic des chevaux.

Il le fit arrêter le 27 mars 1690.

III.

L'issue du procès de Jacques Le Brun devait confondre tous les calculs de la sagesse humaine.

En même temps un mystère impénétrable devait planer à jamais sur le rôle de certaines volontés dans cette affaire extraordinaire.

Certes, avec les jalons posés jusqu'à présent par l'histoire elle-même touchant la conduite des divers acteurs de ce drame sanglant, chacun s'est senti pressé, par l'apparence des faits, de condamner les héritiers de Mme Mazel, ou l'abbé Poulard, ou sa sœur. Et pourtant ni cette dame, ni l'abbé, ni MM. de Savonnières, ni même l'épouse infortunée de l'un d'eux, ne devaient se trouver complices de l'attentat de la rue des Maçons-Sorbonne.

Tout au plus peut-on accuser MM. de Savonnières d'un cruel parti pris à l'égard de Jacques Le Brun, et nul ne connaîtra jamais les motifs de ce parti pris, nul ne pourra l'attribuer du moins à l'avarice, en se rappelant que l'ensemble des legs attribués à Le Brun par le

testament de Mme Mazel n'atteignait pas en tout sept mille livres.

Les riches et puissants héritiers de Mme Mazel ne pouvaient pas plus sacrifier un honnête homme à sept mille livres, que ce pieux serviteur ne pouvait assassiner sa maîtresse pour sept louis.

Ce côté impénétrable du motif déterminant de certaines personnes, des causes efficientes de certains actes, est celui par lequel l'histoire refuse ici à la curiosité les satisfactions du roman. Mais beaucoup préfèrent justement le mutisme et les ombres de l'histoire à l'indiscrétion d'une analyse imaginaire, à laquelle il en coûte peu de se donner raison.

Voici l'une des difficultés insurmontables de cette étude, demeurées vierges sous le scalpel des recherches les plus patientes et les plus obstinées :

On se rappelle le fameux passe-partout dont Jacques Le Brun fut trouvé porteur.

Selon le premier procès-verbal, dressé par Deffita, lieutenant-criminel, cette clef n'ouvrait, dans l'appartement de la victime, que le demi-tour de la principale entrée et ne l'ouvrait que difficilement. Qu'est-il donc arrivé depuis ce temps-là, pour que ce procès-verbal soit remplacé par un autre? On a instruit le procès, on a mis cette pièce sur le bureau parmi les autres, et comme on n'y a point trouvé de preuves contre l'accusé, on est retourné en chercher dans la maison de la victime, en faisant un nouveau procès-verbal, dans lequel on voit que le passe-partout, qui n'ouvrait jadis

qu'*avec peine* le demi-tour d'une serrure, s'est trouvé ouvrir cette fois *avec facilité* toutes les portes de l'appartement, fermées à double tour.

Pour nous, si nous avions eu l'insigne honneur d'être chargé de la défense de l'infortuné Le Brun, et que nous eussions été privé de toute notion propre à le disculper, autre que la conviction de son innocence, nous aurions *plaidé* que, si d'aventure Jacques Le Brun était l'auteur de la mort de Mme Mazel, Jacques Le Brun avait été atteint passagèrement d'une complète aliénation mentale.

Car s'il fallait être fou pour devenir subitement assassin sans cause, après avoir été toute sa vie honnête homme et bon chrétien, il fallait être archifou et même imbécile pour aller ouvrir nuitamment et péniblement la porte de Mme Mazel avec un passe-partout destiné à une autre porte, quand on avait la bonne et véritable clef sous la main.

En effet, cette clef était bien véritablement sous la main de Jacques, puisque les témoins ont déclaré qu'elle avait été posée la veille au soir, selon la coutume, sur une chaise, auprès de la porte de communication entre l'antichambre et la chambre à coucher.

Le procès-verbal dit, il est vrai, qu'elle n'y fut pas retrouvée le lendemain lors des perquisitions, et qu'on la chercha vainement. Mais si c'était Jacques qui l'avait dérobée et cachée après la perpétration du crime, c'est qu'il s'en était servi, et alors il n'avait eu que faire du passe-partout.

Ainsi, MM. de Savonnières semblent en avoir voulu à Jacques Le Brun, et il est, en tout cas, impossible d'attribuer au seul aveuglement de la justice la condamnation de ce malheureux. Disons qu'il est affreux de penser que, dans la même cour de justice, siégeaient alors des magistrats indignes, et, à côté d'eux, réduits à l'impuissance, et, pour ainsi dire, les premières dupes de ces juges prévaricateurs, des hommes d'une intégrité proverbiale et qui ne manquaient ni de lumières ni de ce patient génie auquel les générations d'alors furent, en d'autres occurrences, redevables de tant de sentences équitables et sagement appliquées.

Dieu aidant, ils devaient, du reste, prendre leur revanche, dans l'hôtel même de Savonnières.

Quand Jessey arrêta Gerlat, dit *Berry*, ancien laquais de Mme Mazel et marchand de chevaux à Sens, Berry offrit aux archers une bourse pleine de louis d'or s'ils voulaient le laisser s'évader. On le trouva saisi d'une montre qu'on avait vue à la dame Mazel le jour même qui précéda la nuit où elle fut assassinée.

Le prévôt commença promptement l'instruction; mais, à la requête du conseiller Réné de Savonnières, un arrêt fut rendu qui ordonnait que le Parlement fût saisi de l'instruction relative à Berry, comme il l'avait été de l'affaire Le Brun.

Berry fut donc amené à la Conciergerie pour y être jugé.

Plusieurs témoins déposèrent l'avoir vu à Paris à l'époque de l'assassinat : il le niait fortement.

Une femme le reconnut pour l'avoir vu sortir de cette maison, la nuit du meurtre, après minuit.

Un *chirurgien* déposa lui avoir fait la barbe le lendemain et avoir remarqué que ses mains étaient égratignées.

Enfin et surtout — la chemise ensanglantée et le lambeau de cravate furent reconnus pour être à lui.

Cette nouvelle procédure fut conduite avec célérité et intelligence. Entre autres procédures d'instruction, il intervint un arrêt (du 19 juillet 1690) qui ordonnait l'*arrestation de l'abbé Poulard et son incarcération ès prisons de la Conciergerie.*

Mais sa confrontation avec l'accusé ne produisit aucune lumière touchant leur complicité, — possible et, dans l'esprit de beaucoup de gens, vraisemblable. La conscience de ses autres méfaits, le projet d'un attentat à la vie de Mme Mazel, que l'aiguillon de l'intérêt avait peut-être conduit Poulard à concevoir, le trouble de son âme enfin, avaient pu suffire pour lui faire souhaiter que les soupçons se fixassent dès l'abord sur Jacques, fût-il innocent.

Quoi qu'il en soit, le pouvoir civil et l'autorité ecclésiastique prirent alors de concert une mesure qu'on ne saurait trop louer.

Au lieu d'être rendu à la vie séculière, pour laquelle il avait montré tant de goût, Poulard fut livré à ses supérieurs ecclésiastiques et tenu disciplinairement dans l'un des monastères de son ordre jusqu'à la fin de ses jours.

Quant à la belle Mme Chapelain, laissée complétement en dehors de l'affaire Mazel par la justice des hommes, elle fut frappée par la Providence dans la personne de celui qu'elle aimait le plus : Georges de Savonnières mourut pendant le cours du procès, sans avoir pu jouir de la liberté de se marier, que lui laissait la triste fin de sa mère.

On remarqua le soin avec lequel toute allusion à la haine de Mme de Savonnières contre sa belle-mère fut écartée, non moins que l'empressement avec lequel M. de Savonnières avait demandé la translation de Berry à Paris, pour que la cause fût déférée au Parlement. Du rapprochement de ces deux faits, quelques esprits (est-ce judicieux ou malveillants qu'il faut dire?) conclurent que M. de Savonnières avait voulu se mettre à même de diriger l'instruction lui-même et de prévenir certaines investigations. Mais ce ne sont là que des apparences, et ce qui précède nous a appris à nous en défier.

D'ailleurs, Réné de Savonnières, sans avoir trempé le moins du monde dans l'attentat dont sa mère avait été victime, pouvait craindre que l'instruction ne mît en cause la femme innocente, mais compromise, qui portait son nom.

Hélas! au moment où la comparaison des deux procès allait mettre en évidence la parfaite innocence de l'infortuné Jacques Le Brun, cet homme vénérable, sur le tempérament duquel une longue détention et surtout les douleurs de la question avaient produit une révolution redoutable, expira, et rendit inutile, — sinon à la réhabi-

litation de son nom si pur, du moins à son salut terrestre, — le bon vouloir qui avait pris tout soudainement et le public et les juges de le trouver innocent. Il rendit son âme à Dieu le 1er juillet 1690, et fut enterré à Saint-Barthélemy, au milieu d'un concours immense. Il fut inhumé dans l'église, devant l'autel de la Vierge, et les assistants émus emportèrent de cette cérémonie funèbre une impression profonde, qui se tourna, chez quelques-uns, en protestations d'intérêt et de dévouement à la veuve et aux quatre orphelins que laissait maître Jacques. Magdeleine et ses filles furent reconduites chez elles, près du collége d'Harcourt, par les personnes qui avaient été présentes à la triste cérémonie.

Le 21 juillet fut portée et promulguée la sentence qui condamnait à être rompu vif Gerlat, dit Berry, atteint et convaincu d'avoir assassiné Mme Mazel. Il était en outre tenu de payer 8.000 livres à MM. de Savonnières, à titre de réparation civile ; et l'argent et les effets saisis sur lui lors de sa capture devaient servir, tant au payement de cette somme, qu'à la restitution des sommes qu'il avait volées à l'hôtel de Savonnières, dans les deux occasions différentes dont nous avons parlé.

Mis à la question avant d'aller au supplice, Berry accusa tout à coup de complicité Mme de Savonnières et Le Brun.

Ce fut un coup de foudre.

Mais, quelques instants plus tard, en face de la mort, il faisait prier M. Le Nain, conseiller rapporteur, qui se trouvait à l'Hôtel-de-Ville, de vouloir bien descendre

sur la Grève ; et là il rétracta solennellement ces deux déclarations, dans une conférence de près d'une heure, dont le résultat fut le récit suivant du crime, que nous reproduisons dans toute son étendue :

« Le mercredi 13 novembre 1689, Berry arriva à Paris dans le dessein de voler la dame Mazel, et logea à l'hôtel du Chariot-d'Or.

« Le vendredi, sur la brune, il entra dans la maison de cette dame, dont il trouva la porte ouverte.

« N'ayant rencontré personne dans la cour, il monta dans le grenier par l'escalier dérobé, et il demeura là, caché derrière la provision d'avoine, jusqu'au dimanche suivant, se nourrissant de pommes et de pain qu'il avait apportés.

« Le dimanche, à onze heures du matin, sachant qu'à cette heure Mme Mazel sortait pour aller à la messe, il descendit du grenier dans la chambre à coucher de cette dame, qu'il trouva ouverte.

« Les filles de chambre venaient de la faire, ce qu'il jugea *à la poussière qui volait encore.*

« Ayant voulu se cacher sous le lit, il ne put y entrer avec son justaucorps. Il le quitta donc ainsi que sa camisole, et remonta par la porte de l'alcôve dans le grenier, pour y déposer ces deux vêtements.

« Puis, il redescendit en chemise et se cacha sous le lit.

« Après le diner, Mme Mazel entra dans sa chambre d'où elle ne tarda point à ressortir pour aller à vêpres. Berry, que son chapeau incommodait, le remplaça par

une serviette de toilette, prise derrière le miroir de Mme Mazel, et dont il se fit un bonnet.

« Avant de rentrer dans sa cachette, il noua les cordons des sonnettes à la tringle des rideaux du lit, et demeura devant la cheminée à se chauffer jusqu'au moment où il entendit rentrer le carrosse de Mme Mazel.

« Retourné dans son antre, ce scélérat attendit minuit pour en sortir, espérant que Mme Mazel se serait endormie.

« A peine debout, il se trouva face à face avec elle, qui était parfaitement éveillée.

« Il lui demanda de l'argent.

« Elle se mit à crier, cherchant de la main les cordons de sonnettes.

« — Madame, lui dit-il, si vous criez, je vous tue.

« Elle ne prit pas garde à cet avertissement et continua ses clameurs. Berry tira son couteau, l'ouvrit et la frappa au hasard.

« Elle se défendit d'abord, mais bientôt elle perdit ses forces et tomba le visage sur la couverture.

« Alors il la frappa sans relâche jusqu'à ce qu'elle fût morte.

« Il assura que si elle n'avait pas crié, il ne l'aurait pas tuée.

« C'est seulement alors qu'il alluma un flambeau, et, la clef de l'armoire à la main, se mit en quête de celle du coffre-fort, qu'il ouvrit sans peine.

« Il y prit 6,000 livres en or que renfermait la

bourse, ferma le coffre, puis l'armoire, et remit toutes choses en état.

« Il jeta dans le feu le couteau, s'assura que les crochets étaient mis aux deux portes du fond, sortit de la chambre par l'autre, se servit de la clef déposée sur un siége voisin, pour la refermer, de peur de donner l'éveil aux domestiques en la poussant, ferma toutefois la porte assez fort, remonta précipitamment par le grand escalier dans le grenier, lava ses mains, ôta et cacha sous la paille sa chemise ensanglantée et déchirée dans la lutte, reprit sa camisole et son justaucorps — et descendit.

« Il remarqua qu'il faisait un grand froid et un beau clair de lune, et il entendit sonner une heure au moment où il s'éloignait dans la rue des Maçons.

« Il jeta la clef de la chambre à coucher (qu'il avait gardée) dans la cave d'une maison voisine, par le soupirail, et retourna à l'hôtel du Chariot-d'Or.

« La corde à nœuds trouvée au bas de l'escalier dérobé avait été apportée par lui, pour le cas où la porte cochère aurait été fermée et où force aurait été de s'évader par la fenêtre. »

Berry confirma tous ces détails par serment et déclara qu'il était seul auteur du crime.

Quoi qu'il en soit, ce déterminé scélérat fut conduit, après sa déclaration, à l'échafaud et fut exécuté. Il subit son cruel supplice avec la fermeté et le sang-froid dont il avait fait preuve dans l'accomplissement de son forfait.

Aussitôt après l'expiration des délais portés par l'arrêt du 27 février 1690, qui ordonnait un plus ample informé contre Le Brun et sa veuve, celle-ci poursuivit l'absolution de son mari; elle demanda, conjointement avec un sieur Maret (François), tuteur de ses enfants, que la mémoire de ces orphelins fût justifiée du vol et du meurtre dont leur père avait été faussement accusé; que tous les effets qui leur avaient été enlevés leur fussent rendus ; que MM. de Savonnières, les accusateurs, fussent condamnés à la délivrance des legs en faveur de Jacques, au payement d'une somme de 70,000 livres à ses héritiers, à titre de dommages et intérêts et à tous les dépens.

La réhabilitation de la mémoire de Le Brun ne souffrait point de difficulté, non plus que la délivrance des legs; mais la question était de savoir si MM. de Savonnières étaient légalement tenus de payer aux héritiers Le Brun des dommages et intérêts.

On demanda si l'affectation avec laquelle MM. de Savonnières avaient accusé Le Brun n'était que le cri de l'indignation ressentie par des hommes dont on a massacré la mère, ou si cette accusation avait le caractère d'une véritable calomnie.

On traita cette autre question : Un domestique doit-il ou non répondre de la vie de son maître? Une des ordonnances en vigueur alors avait prévu le cas et l'avait résolu affirmativement. Mais on pouvait tirer de cette ordonnance même un argument contre les accusateurs, puisqu'ils avaient nommément désigné Le Brun aux in-

vestigations de la justice, à l'exclusion des autres domestiques, tandis qu'ils eussent dû s'abstenir et les laisser arrêter tous, devoir auquel le lieutenant-criminel lui-même avait d'ailleurs manqué.

A ce point de vue, on pouvait accuser de calomnie MM. de Savonnières; mais on ne pouvait les frapper seuls, puisque le lieutenant-criminel avait été, tout le premier, complice volontaire ou involontaire de cette calomnie, en omettant, soit par négligence, soit de propos délibéré, de suivre à la lettre une ordonnance en vigueur.

L'arrêt du 30 mars 1694, qui mit fin à cette procédure difficile, ordonna la réhabilitation de Le Brun et la délivrance des legs à lui faits par Mme Mazel; mais débouta les héritiers de Le Brun de la demande de 70,000 livres — à titre de dommages et intérêts.

Ainsi la veuve Le Brun et ses enfants retirèrent du moins ce qui appartenait à la succession du défunt, mais ils n'obtinrent rien de plus, bien que l'opinion publique appelât de plus amples compensations sur les victimes d'une aussi cruelle méprise.

En tout cas, la mort de Le Brun eut ceci d'utile, qu'elle prépara les esprits à l'abolition de la question provisoire et de toutes les tortures judiciaires. L'argument le plus grave présenté contre cette coutume barbare fut son inefficacité pour la découverte de la vérité.

LA SOCIÉTÉ DU TEMPS DE LOUIS XV.

VOLTAIRE A LAUSANNE.

I.

Tout le monde aujourd'hui connaît le pays de Vaud; mais c'est une contrée plus récemment découverte que l'Amérique, quoique infiniment plus rapprochée de nous.

La géographie, en France surtout, s'apprend lentement. Pour beaucoup de gens encore, et de gens qui ont fréquenté les écoles dans leur première jeunesse, tout ce qui est par delà le Rhin, les Alpes ou le Jura—est l'Al-

lemagne, nom vague donné à l'inconnu, qualification analogue à celle de *pays barbare*, dont Rome faisait honneur à tout ce qui n'était pas romain.

Or, le pays de Vaud n'est rien moins que l'Allemagne, et s'il est aujourd'hui quelque peu barbare, c'est l'œuvre d'une révolution récente qui a proscrit en majeure partie l'élite de sa société locale, en sa qualité d'aristocratie intellectuelle, qualité que la démagogie tient pour un vice, en attendant qu'elle enveloppe dans le même anathème ce que son tribun, le citoyen Druey, appelle *l'aristocratie des mœurs.*

Le canton de Vaud est le plus français des cantons suisses. Il a de plus que la Bourgogne cisjurane l'avantage d'être un centre, d'avoir une vie propre, de même qu'une capitale intellectuelle et politique, en un mot d'être un pays français sans être *la province*. Il doit tout, bien et mal, à sa position géographique d'abord, à son privilége de lieu de refuge ensuite, privilége qui lui a valu des hôtes de la valeur des Duquesne, des Voltaire, des Montyon, des Gibbon, de Mme de Staël et de l'espèce de quelques autres, inutiles à nommer ici.

J'ai dit que ce pays était de découverte récente; et, en effet, au point de vue ethnographique, on peut dire que Voltaire en fut le Christophe Colomb.

Jusqu'à lui, c'est un défilé de touristes pressés, ou bien de proscrits portant une croix trop lourde pour s'amuser à herboriser en chemin. Ce sont avant tout les familles frappées par la révocation de l'édit de Nantes, et qui ne commencèrent à respirer et à oublier leurs

malheurs qu'à la seconde ou à la troisième génération.

Cette proscription peupla les rives vaudoises, depuis Montreux jusqu'à la Vallée, d'une bourgeoisie haute et basse pleine d'intelligence et animée de cette virilité que donne le malheur. Cette bourgeoisie vint remplir l'intervalle qui séparait la vieille noblesse vaudoise des paysans. Elle forma un tiers-état français où l'élément vaudois trouva plus tard des auxiliaires pour secouer le joug allemand des baillis bernois; mais elle ne soutint presque aucun rapport direct avec la France, autre que celui des sympathies et des souvenirs. Le pays de Vaud se francisa, commença à ne plus parler son patois originel qu'au fond des campagnes; mais, séparé de la France par ses intérêts propres et une certaine hostilité religieuse, comme par ses hautes sapinières, il demeura vaudois.

Montaigne, l'un des premiers voyageurs philosophes et observateurs que je sache, effleura la Suisse allemande, mais comme par hasard, en partant pour sa grande tournée d'Allemagne et d'Italie. Il prit, pour aller à Rome, le plus long, qui était, pour ainsi dire, alors le plus court.

Montaigne quitte son château du Périgord et passe à Dijon, où il remarque «*beaucoup de clochers moult pointus.*» S'il se fût avisé de monter sur le moins *pointu* d'entre eux, il eût sans doute remarqué à l'horizon, par-dessus la bande d'azur sombre du Jura, l'opale gigantesque du Mont-Blanc, et la curiosité eût pu le prendre de couper en droiture jusqu'au pied du colosse.

Le bassin du Léman, la Bourgogne transjurane risquait alors de passer dans le domaine public, avec ses

grands monastères, ses hautes forêts, ses petites gentilhommières, ses rochers abruptes et ses belles eaux. Les premiers jalons de sa carte se trouvaient posés dans la mémoire publique, ce qui, à part les visites guerrières du duc Charles au bois de Sauvabelin (*Silva belli*), ne lui était pas arrivé depuis Jules-César.

Mais point.

On allait volontiers alors en Italie par Bâle, fût-on de Montaigne, en Périgord.

Le savant gentilhomme de la cour de Charles IX, le maire-philosophe de Bordeaux traversa Bâle et ne connut point le pays de Vaud.

Un réfugié célèbre, Calvin, le fils d'un tonnelier de Noyon, avait déjà mis en renom la ville de Genève; mais quiconque a étudié de près la Suisse peut dire jusqu'à quel point Genève a jamais été peu Suisse et peu du pays de Vaud. Le contre-coup de la réformation se ressentit fortement à Lausanne; mais la foi nouvelle y entra avec les armes de Berne plutôt qu'avec les prédicateurs genevois. Les intérêts de la conquête mirent moins de distance entre Berne et Lausanne qu'entre Lausame et Genève. S'il n'y avait point alors, pour relier les villes et abréger les distances, de locomotives ni de voies ferrées, il y avait des courants d'intérêts et d'idées. Genève était la capitale d'une idée, l'idée protestante; mais Lausanne, dont les églises et les couvents avaient été pillés par les Bernois, était protestante, comme elle était bernoise — malgré elle. Elle demeura plus ou moins étrangère à Genève, tandis qu'elle était ouverte pour Berne

par la force d'abord, puis par l'habitude des rapports politiques constants [1].

Cette période est la plus allemande de l'histoire vaudoise. Sous la griffe de l'ours de Berne, le pays de Vaud était englobé (dans l'opinion étrangère comme par le fait) dans cette *Allemagne des Alpes*, dont les soldats, au service des puissances étrangères, étaient réputés, par elles, « *tous compères ou grands amis* », comme les appelait le Béarnais.

De ces notions générales empruntées à la figure que faisaient les « *Souysses* » sur un champ de bataille, — à la connaissance de la vie privée des transjurans, il y avait loin. D'ailleurs, comme je l'ai dit, la société suisse-française ne fut fondée réellement que par la révocation de l'édit de Nantes. La vie ostensible des Vaudois était donc alors la part qu'ils prenaient dans les batailles ; c'est-à-dire que Venise connaissait mieux et de plus près le Turc chez lui, que la France ne connaissait les Vaudois chez eux.

Deux cent cinquante ans plus tard, les pages éloquentes de Rousseau révélèrent la Savoie riveraine du lac de Genève et marquèrent même, sur la carte, Lausanne,

[1] Il est bon de rappeler ici que, sous la pression des armes victorieuses de Berne, onze communes du canton de Vaud protestèrent à la majorité contre l'établissement du culte nouveau. Dans les autres communes, les Bernois se hâtèrent d'emporter les vases sacrés et le mobilier du culte catholique, afin d'ôter toute occasion de réaction. Les onze communes sont encore aujourd'hui catholiques, notamment celle d'Eschalens où Jean-Jacques Rousseau allait entendre la messe.

Vevey et Montreux. Mais Rousseau n'était pas Français. Sa personne étrange occupait plus alors l'esprit public que les lieux par lui dépeints. Il fallut que Voltaire, en guerre ouverte à coups d'épingle avec ses antagonistes de France et son ex-ami le roi de Prusse, allât s'installer en pays neutre sur le revers du Jura, pour que le pèlerinage régulier du pays roman fût ouvert. Ce pèlerinage d'outre-mont commença par celui de Ferney.

Mais des années s'écoulèrent avant que le *bonhomme Cinéas* (nom que Voltaire s'était donné, quoiqu'il fût tout, hormis bonhomme) se créât un ermitage, entrât sinon en religion du moins en solitude, et quittât l'exil riant et peuplé de Lausanne pour une villégiature véritable. Quelles circonstances amenèrent sa rupture avec le monde suisse-français? A coup sûr ce ne fut point son penchant d'homme de cour et de salon, quoi qu'il ait pu dire, — comme le renard de la fable, — des chaînes sociales, des charmes de la nature et de l'excellence de la vie des champs.

Cette brouillerie avec les Lausannois est demeurée en partie un mystère : mais elle est d'autant plus curieuse à étudier que le penchant de Voltaire pour la société suisse avait d'abord été jusqu'à l'enthousiasme, et que le culte des Vaudois pour le *philosophe* avait tenu de l'engouement.

L'enchantement dura un volume, et quel volume ! l'un des deux de la correspondance avec d'Alembert, correspondance terrible par endroits !

Disons d'abord ce que Voltaire trouva au pays de Vaud ; on comprendra mieux ce qu'il put y perdre.

On venait de découvrir ou d'inventer la Nature. En matière de paysage et de figures pastorales, Jean-Jacques avait fait avec la plume quelque chose d'analogue à la révolution picturale de Greuze et de Watteau.

Rousseau, non content de sentir et de peindre admirablement la nature, et la plus belle qui soit au monde, la nature alpestre, avait apporté, dans son culte pour elle, toute l'âpreté de sa misanthropie. De là à créer une politique naturelle, fondée sur l'hypothèse d'un âge d'or primitif, d'une liberté et d'une égalité pastorales qui n'ont jamais existé qu'en peinture, il n'y avait pas plus loin que des masques-bouffes de la comédie italienne dont Watteau peuplait ses toiles, aux dryades et aux satyres dont le même peintre les entremêlait à plaisir.

Mais surtout il était facile de se livrer à des visions enthousiastes en matière de vie politique et sociale, dans un pays où la nature est à la fois si dominatrice et si belle qu'elle efface l'homme, l'annihile, le tue en l'enivrant.

L'héroïsme est une vertu qui ne se transmet point. Aussi, faudrait-il bien se garder de juger les Suisses d'aujourd'hui, ou même d'alors, d'après les Stauffacher et les Guillaume Tell.

En tout cas, à supposer que les vieilles races montagnardes des petits cantons aient conservé, au contact de la civilisation, toujours débilitante, cette farouche indépendance, ce mépris de la mort, cette jalousie de nationalité qui les fit si grands, et à supposer qu'une pareille

noblesse les oblige encore, les Vaudois, grands festoyeurs et bons compagnons de table, n'ont jamais prétendu à l'austérité chevaleresque des petits cantons. Ils n'ont rien à voir avec cette Helvétie-là, et ils reconnaissent une singulière et notable différence entre les hommes du pays d'en-haut, la petite famille vaudoise alpestre de Château-d'Oex, et eux-mêmes, vignerons plaisamment assis à mi-côte, au bord d'un lac d'azur presque napolitain qui ne gèle jamais l'hiver [1].

Mais, s'ils vivent, en réalité, physiquement et moralement sur les *coteaux modérés* dont parle Sainte-Beuve, ils ont l'imagination plus vive que le geste. Ils ont l'histoire de la confédération primitive dans la mémoire, les roches sourcilleuses et hardies de la Savoie devant les yeux. La neige y fond assez tard, lorsque le canton de Vaud est déjà tout parfumé de ses fenaisons et tout doré de ses récoltes.

Les Vaudois ont dans leur vocabulaire usuel des mots sonores, profonds, extatiques; ils manient les problèmes les plus ardus de la philosophie, jusque dans la classe bourgeoise, *inter pocula*. L'œil sur les sommités du monde, ils les connaissent par cœur sans y aller de leur personne. Ce sont en général les plus charmants causeurs et les flâneurs les plus aimables qui se puissent voir.

Les hardiesses de Rousseau leur plurent, les paysa-

[1] Le lac a pris quelquefois devant Genève, c'est-à-dire dans sa partie la plus étroite et la moins profonde, qu'on appelle le petit lac. Ailleurs la température ne descend jamais au-dessous de 4 degrés au-dessus de zéro.

ges qu'il affectionnait leur étaient familiers, et, tandis que nos Français des plaines rêvaient montagnes, plantaient parmi leurs choux les bosquets de Julie, édifiaient des cabanes d'écorce, choisissaient pour confesseur d'été le Vicaire savoyard, les Vaudois, placés aux sources de cet enthousiasme, n'avaient qu'à prendre leur canne et leur chapeau pour aller s'y désaltérer.

Bien mieux : ils n'avaient qu'à se mettre à la fenêtre. On y passe les deux tiers de sa vie dans ce pays-là.

En même temps, une autre influence se faisait sentir dans le canton de Vaud.

Protestants, philosophes, un peu sceptiques déjà comme tout esprit qui a discuté, les Vaudois avaient accueilli favorablement les hardiesses d'un autre écrivain, le principal collaborateur de l'*Encyclopédie*. La chasse aux moines leur allait, car ils ne l'avaient plus à faire sur leur territoire. C'était un texte à leurs spéculations. Ils croyaient avoir donné au monde l'exemple de la croisade contre l'Eglise, prêchée par Voltaire plus aux souverains qu'aux peuples, et ils oubliaient que la réformation qui avait dépeuplé leurs couvents et gratté les peintures de leurs églises, avait été, chez eux, l'œuvre de la conquête, la conséquence de leur défaite et l'une des conditions de leur asservissement aux souverains bernois. En cela ils se glorifiaient, sans y songer, d'avoir été spoliés et battus.

Enfin et surtout, si Rousseau était le *pour*, son implacable ennemi, Voltaire, était le *contre*. Rousseau était Genevois, Voltaire était Français. Rousseau avait un

parti, la majorité peut-être : Voltaire devait avoir aussi le sien.

Il vint donc et fut reçu—comme un homme longtemps d'avance annoncé et chaudement recommandé, — à bras ouverts. Les Vaudois sont délicieusement hospitaliers. Portés de nature à sacrifier aux grâces et surtout aux grâces françaises, ils couraient, comme aujourd'hui, au-devant de l'atticisme et du savoir-vivre débouchant de la frontière. Comme aujourd'hui, ils médisaient peut-être de notre légèreté proverbiale, mais, comme les femmes sur le retour médisent de l'amour : — en l'adorant.

La rencontre fut des plus heureuses. Le marquis-réformateur se trouva environné de gens attentifs à ses moindres mots comme à la dentelle de ses manchettes. Chacun se faisait gloire auprès de lui d'avoir lu *Zaïre* et de la savoir par cœur. Entre autres mérites, les Vaudois ont celui de lire beaucoup et très-bien.

Les réceptions commencèrent. On ne se sentit pas de joie en apprenant que M. de Voltaire voulait se fixer dans le pays. Il avait habité déjà les *Délices*, campagne située près de Genève, et passé quelque temps au château de Prangins (depuis possédé par Joseph Bonaparte) ; mais il avait *assassiné* les Genevois : quelle bonne note dans l'esprit de Lausanne ! Enfin il importait que Lausanne se montrât digne de la préférence dont elle était l'objet.

Il valait mieux avoir ce grand railleur pour ami que pour ennemi. Dans ce but, rien ne fut négligé. Voltaire dut peut-être à tout cela de payer la campagne de Monrion

moins cher qu'elle n'avait coûté. Il y était installé en décembre 1755, y passa l'hiver et le printemps; il était à Lyon en juillet 1756, mais de retour aux *Délices* pour l'été et à Monrion pour l'hiver suivant.

Il écrit à d'Alembert, le 29 janvier 1757, une lettre ainsi datée : « A Lausanne, de mon lit, d'où je vois dix lieues de lac. »

D'Alembert lui répondit : « Vous m'écrivez, mon cher et grand philosophe, de votre lit d'où vous voyez dix lieues de lac, et moi je vous réponds de mon trou d'où je vois le ciel long de trois aunes. Ce trou suffirait à mon bonheur, si la persécution ne venait pas m'y chercher. »

La persécution dont il s'agit, on le devine, c'est la résistance qu'opposaient à l'encyclopédisme la société et la religion outragées, et tous ces incrédules et ces insociables qui font à la société et à la religion le tort de prendre parti pour elles. Voltaire utilisa la petite cour qui s'était spontanément formée autour de son fauteuil; car, tandis que les gentilshommes désœuvrés et les belles dames jouaient ses tragédies avec presque autant d'art et de sentiment que les tragiques de profession, des gens plus graves, des Suisses laborieux et érudits lui confectionnaient pour l'encyclopédie de solides articles, dont je n'ai pas à apprécier les tendances, mais dont je constate la valeur.

« Voici le mot *liturgie*, écrit Voltaire à son collègue de Paris, qu'un savant prêtre m'a apporté et que je vous dépêche, à vous, illustre fléau des prêtres. J'ai eu tou-

tes les peines du monde à rendre cet article chrétien », ajoute le railleur.

Ingrat! il se plaignait de ce que la mariée était trop belle! N'avait-il pas ce qu'il avait cherché, « *un lévite abandonnant l'arche?* »

J'ajoute, pour ceux qui s'en soucient, que ce lévite n'était autre que M. Polier, premier pasteur de Lausanne et père de Mme de Montolieu.

Les deux déistes s'étaient rencontrés et fréquentés en Allemagne; on dit même que Polier fut celui qui attira Voltaire en Suisse. Tout en le scalpant dans ses lettres à d'Alembert, Voltaire le fit beaucoup travailler. Les articles *Mages, Magiciens, Magie, Messie*, sont du pasteur lausannois. Mais si Voltaire le raille, c'est gaiement. La gaieté des chats se traduit en coups de griffe; en sont-ils pour cela de moins bonne humeur? « Voici encore ce que mon prêtre de Lausanne m'envoie. Un laïque de Paris qui écrirait ainsi risquerait le fagot. »

Et le surlendemain (8 juillet 1757) :

« Voilà encore de l'érudition orientale de mon prêtre; il est infatigable. Vous avez sans doute quelque correcteur hébraïque? Si tous les articles étaient dans ce goût, les libraires n'y trouveraient pas leur compte. »

A quoi d'Alembert répond :

« Les articles que vous nous envoyez de ce prédicateur hétérodoxe sont peut-être une des plus grandes preuves du *progrès de la philosophie* dans ce siècle. Nous recevrons avec reconnaissance tout ce qui viendra de la même main. »

Le 13 du même mois, Voltaire reprend :

« Voici encore de la besogne de mon prêtre. Je ne me soucie guère de l'article *Mosaïm*, pas plus que de *Cherubim*. Si mon prêtre vous ennuie, brûlez ses guenilles. »

Et d'Alembert de répondre :

« Envoyez toujours, envoyez! »

Tout cela n'est pas également flatteur pour M. Polier, j'en conviens; mais ce qui l'est singulièrement pour Lausanne et ses habitants, c'est ce long chapelet de notes, très-bienveillantes surtout dans la bouche de Voltaire, dont je recueille les perles par-ci par-là dans ses écrits :

« Je vais d'Alpe en Alpe passer une partie de l'hiver dans un petit ermitage appelé Monrion, au pied de Lausanne, à l'abri du cruel vent du Nord.

« Me voici maintenant à Lausanne, j'y arrange une maison où le roi de Prusse pourra venir loger quand il viendra à Neufchâtel, s'il va dans ce beau pays, et s'il est toujours philosophe. On appellerait cette maison *palais*, en Italie; quinze croisées de face en cintre donnent sur le lac à droite, à gauche et par devant; cent jardins sont au-dessous de mon jardin. Le grand miroir du lac les baigne. Je vois toute la Savoie au delà de cette petite mer, et par delà la Savoie, — les Alpes qui s'élèvent en amphithéâtre et sur lesquelles les rayons du soleil forment mille accidents de lumière.

« Nos Suisses sont sages et heureux. J'ai bien la mine de ne pas les quitter. »

Il est bien entendu que c'est du pays de Vaud et non pas de Genève qu'il parle, car :

« Genève est une ville de vingt-quatre mille raisonneurs, une pétaudière ridicule, la petitissime, parvulissime, pédantissime république. »

Pourquoi donc « épargnerait-il les *grenouilles de Genève* et leurs coassements? »

Lausanne, c'est tout autre chose :

« Toutes les douceurs de la société et la saine philosophie ont pénétré dans cette partie de la Suisse où le climat est le plus doux et où règne l'abondance. Dans ces pays, autrefois si agrestes, on est parvenu à joindre la politesse d'Athènes à la simplicité de Lacédémone. »

Et ailleurs :

« Ce pays mérite d'être appelé heureux. »

Enfin Voltaire ne se contente pas de lui vouloir du bien ; il s'enracine dans le terroir qui lui plaît et qu'il adopte. C'est pour lui « une seconde patrie qu'il aurait aimé à avoir pour première. » Il y a longtemps qu'il « rêve d'y finir ses jours. » Il invite ses amis et connaissances à passer « *par chez nous* », sans attendre qu'on ait jeté « quelques pelletées de terre transjurane sur le squelette parisien du Suisse Voltaire, un bon Suisse, un pauvre diable de Suisse, et le plus maigre Suisse des treize cantons. »

Que manquait-il à ce vieillard pour vivre heureux et en paix dans un pays où il n'avait pas eu à changer d'habitudes, où il n'avait pas froid, où la liberté désirable lui était acquise, et où s'était réalisé pour lui, sur

une petite, mais sûre et bonne échelle, le rêve secret de tous les gens de lettres : avoir une société, un petit monde à soi où voir vivre et palpiter sa pensée sous le front et dans les yeux des autres, et entendre ses vers sur les lèvres souriantes ou émues de la jeunesse et de la beauté!

La matinée se passait pour Voltaire à déchiffrer les articles de M. Polier et de quelques autres pour l'*Encyclopédie*, à butiner le miel de cette correspondance en vers et en prose, dont il était, de la part de ses voisins de la ville et de la campagne, l'objet recherché, à répondre à ceux de ces poulets qui l'avaient mis en verve, à recevoir des visites, et surtout celles de Mme de Nassau et de Mlle Ricu venant lui lire les lettres encore inédites de la charmante et malheureuse Aïssé.

Et puis on dinait, et Voltaire ne faisait pas peu d'honneur à cette excellente cuisine de bonne maison et de province à la fois, où les primeurs, chèrement élevées, coudoyaient le gibier de choix et les volailles de la Bresse. « Nous mangeons, écrit-il, des gélinottes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres... Ne sommes-nous pas fort à plaindre?... »

Il ne faut sans doute pas omettre ici les excellents vins des excellents crus de la contrée, dont les meilleures années ne pouvaient manquer d'avoir des représentants soigneusement cachetés dans les caves de Monrion et de la rue du Chêne.

Venait le soir, et l'on se retrouvait pour la comédie, à Monrepos, chez le marquis de Langalerie, « dont la

belle-fille était belle comme le jour et devenait vraiment actrice. »

« Tout le monde jouait avec chaleur. On avait un fils du général Constant pour Orosmane, un très-beau et très-bon Orosmane, un Nérestan excellent, un joli théâtre. Tout le monde fondait en larmes.

« Voltaire, lui, faisait le bonhomme Lusignan. Cela lui convenait fort. Il était, — à ce qu'il prétend, — le meilleur vieux fou qu'il y eût dans la troupe. »

« On croit, chez les badauds de Paris, s'écrie-t-il, que toute la Suisse est un pays sauvage ; on serait bien étonné si l'on voyait jouer *Zaïre* à Lausanne mieux qu'on ne la joue à Paris. — Plus, deux cents spectateurs aussi bons juges qu'il y en ait en Europe !

« La tragédie était suivie de danses exécutées à merveille, et d'un opéra-buffa encore mieux exécuté ; le tout par de belles femmes et des jeunes gens bien faits, qui avaient de l'esprit, devant une assemblée qui avait du goût. »

Au résumé, le dieu Voltaire avait tout lieu d'être content des sacrificateurs et du temple. Le contentement des Lausannois était proportionné, puisqu'ils pleuraient aux tragédies de leur hôte immortel, et la dernière pensée des uns et des autres, en se quittant, pour se retrouver le lendemain, devait être une bénédiction réciproque.

Aussi me semble-t-il voir glisser dans l'ombre diaphane d'une belle nuit d'hiver, — par un clair de lune ardent et un ciel étoilé comme on en voit au pays de Vaud quand

souffle la bise, — la chaise à porteurs du vieil Arouet, occupé à cacher ses doigts osseux dans ses fourures et se redisant à lui-même, après un nouveau triomphe, aux soirées littéraires de Monrepos, que « les habitants de cette ville sont vraiment animés de l'amour des arts, qu'il y a ici autant d'esprit et de goût qu'en aucun lieu du monde, qu'on y respire les plaisirs honnêtes et les douceurs de la société; qu'en un mot, c'est l'âge d'or avec les agréments du siècle de fer! »

Quel nuage vint à passer sur cette brillante félicité dont la douceur lui avait été inconnue même à la cour de Frédéric II, avant toute mésaventure? Quelle brouille se fit entre de si grands et si bons amis?

C'est une question complexe, mais facile pour qui a étudié de près le caractère de l'homme; c'est une brouille dont il est juste que la faute retombe sur lui plutôt que sur les Lausannois.

Je réserve cette histoire, demi-sérieuse, demi-gaie, au chapitre suivant, et je me borne à nommer ici le grand Haller, Joseph II et aussi le libraire Grasset, qui, avec le bailli bernois de Lausanne et le citoyen J.-J. Rousseau, se trouve appelé à figurer en cette grande et illustre compagnie.

II.

Tandis que Voltaire prenait à Monrepos les plus aimables vacances, une autre campagne voisine de Monrepos, Villamont, située aussi à l'est de la ville, au bout

du faubourg d'Etraz, abritait le front d'un penseur laborieux et solitaire, Albert de Haller, alors âgé de cinquante ans.

Cet homme de génie, qui fut, à la fois, poëte, naturaliste, médecin, anatomiste, botaniste, joignait à l'universalité de connaissances de Goëthe la simplicité de mœurs et la vertu des grands âges.

Albert de Haller était de Berne. L'empereur François I[er], pénétré d'estime et d'admiration pour cet homme extraordinaire, lui avait conféré des lettres de noblesse.

Chose étrange, Haller avait commencé par tourner en dérision, dans un libelle en vers, ces vertus humaines qu'il pratiqua si pleinement plus tard. Il devait faire oublier cet accès de misanthropie par ses *lettres contre l'incrédulité*, qui respirent la foi la plus vive.

On sent déjà que cet homme était l'antagoniste-né de Voltaire. Toutefois ils se rapprochèrent, mais sans se coudoyer; ils se toisèrent sans se parler, comme s'ils étaient effrayés l'un de l'autre. Le démolisseur et le constructeur passèrent dès l'abord un contrat tacite de respect, et Voltaire prit le parti d'admirer à toute réquisition, — c'est-à-dire dès qu'il était parlé devant lui du philosophe de Villamont, — la taille du colosse qui lui faisait ombre.

Il en eût été autrement, sans doute, si Haller eût été, d'un tempérament agressif. Voltaire était trop impatient de tout joug pour garder celui de l'admiration, ni même aucun frein, en face d'une provocation quelconque.

Mais Haller s'abstint. Son humeur douce et paisible le couvrit mieux que la hauteur de son génie contre les flèches du vieil espiègle, et tout se fût passé entre eux le mieux du monde, si Marie-Thérèse n'eût fait à Voltaire l'injure de défendre à son fils Joseph II de lui rendre visite, tandis que le jeune prince, en voyage d'études dans les Etats de la république helvétique, venait se découvrir devant la souveraineté de Haller, celle de la science et de la vertu.

Il ne faudrait pourtant pas pousser trop loin l'antithèse entre Haller et Voltaire. Le flegme germanique entrait bien pour quelque chose dans la majesté sereine du savant bernois. L'orgueil placide du docteur allemand se trahissait à sa façon et s'indiquait par des inflexions de voix et des mots dont la discrétion même concentrait l'amertume, en la distillant. Voltaire s'en doutait, et en homme d'une finesse d'esprit inimitable, il répondait parfois à ceux que surprenait l'éloge de Haller dans sa bouche : *Au reste, il est possible que nous nous trompions tous les deux !*

Le seul sarcasme de Haller, sur Voltaire, que l'on ait conservé, fut dit à propos d'une représentation de *Zaïre*.

« Je n'avais jamais vu encore donner un rendez-vous pour se faire baptiser. »

On eût dit que Haller avait emprunté cette épigramme à Voltaire lui-même, et ce que l'on en peut dire de mieux, c'est qu'elle ne semblait pas être de Haller, peu habile aux jeux de mots.

Ces escarmouches on ne peut plus légères échangées,

ils furent quittes. Mais restait la démarche calculée de Joseph II.

Il est impossible qu'elle n'ait pas fait broyer à Voltaire beaucoup de noir.

Pour une âme ombrageuse et déjà froissée de cette façon par les grands, ce n'était point assez du « commerce sûr et délicieux » de M. Clavel de Brenles, de l'intimité du célèbre Tissot, alors docteur à Lausanne, et dont la présence dans cette ville y attirait autant d'étrangers qu'ailleurs les eaux thermales les plus renommées.

Un autre événement microscopique du même genre envenima la plaie de Voltaire.

Le duc Eugène de Wurtemberg habitait aussi Lausanne, où il vivait dans la retraite; plus jeune, il avait connu et admiré le hardi critique parisien. Au déclin de l'âge, il fut pris de défiance pour un philosophe pirouettant et minaudant encore sur les confins de l'autre vie, à laquelle le duc se sentait le besoin de croire pour voir tranquillement le terme de celle-ci.

Il renvoya deux libelles irréligieux de Voltaire à leur auteur, l'invitant à réserver au fanatisme les traits qu'il osait décocher à la foi.

Enfin, Voltaire se prit de chicane avec un certain Grasset, libraire à la Palud, et l'on sait si les débats entre libraires et auteurs font peu de bile à ces derniers ! Les esprits inquiets et ombrageux, ceux qui ont contracté l'habitude de faire par amour-propre de trop fréquents retours sur eux-mêmes, conservent des moin-

drés coups d'épingle un ressentiment toujours vif. Il paraît que ce fut le cas de Voltaire, qui ne voulut plus passer dans ce quartier.

Il eut donc des jours d'humeur. Il négligea par instant, dans les répétitions de Monrepos, les formes exquises du conquérant, pour affecter celles du maître. Il fut maussade, se croyant trop chez lui. Puis, il s'aperçut qu'il avait été maussade, et il n'était pas homme à pardonner aux autres les torts qu'il avait eus envers eux.

Il y a certainement ceci de vrai dans les mémoires de Casanova, que les vertes expressions de mécontentement, au sujet de Voltaire, qu'il prête à tous les Lausannois, furent réellement dans la bouche de quelques-uns d'entre eux.

« Quand on répétait, dit-il, des rôles devant Voltaire, il grondait toujours. Quels cris pour une syllabe oubliée ! Il hennissait ; il était brutal, insolent, insupportable. On a fini par le chasser. — Le chasser? — Oui sans doute, puisqu'il a quitté brusquement sa maison d'ici et qu'il ne vient plus à Lausanne, même quand on l'y invite ! »

On a voulu mettre sur le compte de la tyrannie bernoise le dégoût dont fut pris tout à coup Voltaire pour cette société de Lausanne, pour la capitale de ce *« charmant pays de Vaud, qui inspire la joie. »* C'est une idée sans doute éclose quelque cinquante ans plus tard dans la tête d'un libéral Vaudois. Le gouvernement bernois n'était guère vexatoire pour le pays de

Vaud qu'en sa qualité de *joug étranger*. Composé de Suisses-Français et fondé par eux, il eût été réputé admirable.

Mais, quoi qu'il en soit, ni Voltaire ni les autres Français établis alors dans la Suisse romande ne furent inquiétés ni vexés. Le discours d'avertissement préalable qui lui fut adressé par le bailli bernois du lieu, à son arrivée, ne fit concevoir au libre penseur aucune mélancolie, et c'était naturel; car cet avis officieux, fort sage au fond, était vraiment, dans la forme, encore plus drôle qu'impertinent :

« Monsieur de Voltaire! Monsieur de Voltaire! on dit que vous avez écrit contre le bon Dieu : cela est mal; mais j'espère qu'Il vous pardonnera. On dit que vous avez écrit contre la religion; cela est aussi fort mal. On dit que vous avez écrit contre Notre-Seigneur; cela est très-mal, très-mal; mais Il vous pardonnera dans Sa grande clémence. Monsieur de Voltaire! gardez-vous d'écrire contre Leurs Excellences Nos Souverains Seigneurs de Berne; car Elles ne vous le pardonneraient jamais! »

Cette naïve leçon, donnée à bienveillante et officieuse intention, ne tarit point la source de l'admiration de Voltaire pour la patrie de son choix et ne lui fit pas rebrousser chemin. Les Bernois lui firent d'ailleurs politesse et le nommèrent membre d'une *Société œconomique*, au travaux de laquelle il concourut de sa bourse et surtout de son esprit.

Enfin, si Voltaire eut à Lausanne quelqu'une de ces

maussades lubies auxquelles il était enclin, les Vaudois ne lui en gardèrent point rancune.

L'influence qu'il avait exercée sur la société lausannoise ne fut que plus sensible après son départ pour Ferney. Tous, depuis son premier hôte de Prangins, M. le baron Guiguer, jusqu'à son dernier, M. de Langalerie, s'honorèrent de l'avoir eu pour commensal et pour ami. Le goût des beaux-arts avait reçu de son séjour une vive impulsion, qui fut durable. L'enjouement gracieux qu'il avait mis à la mode s'est perpétué au pays de Vaud jusqu'à nos jours. La plus grave atteinte qu'il ait reçue lui fut portée, il y a vingt ans, par l'invasion du mysticisme anglais, qui rompit le lien social en poussant à la contemplation et au quiétisme une population fort amie du nonchaloir. C'est peut-être à ce revirement qu'il faut attribuer le développement fâcheux pris par la vie de cercle et d'estaminet, seule distraction laissée à un monde dont les salons se fermaient de plus en plus, et où le rôle des femmes se trouvait restreint aux soins matériels de la famille et du ménage.

Un fait à noter aussi, et qu'il faut attribuer à l'influence de Voltaire, c'est le dégoût que prirent de son temps les jeunes gens de bonne famille pour le service militaire étranger. Mais les dernières révolutions politiques du canton de Vaud, en ruinant les villes et dispersant les vestiges d'un luxe proscrit par le nivellement, ont rejeté les Vaudois de distinction dans l'alternative de prendre du service à Naples ou de végéter tristement à la campagne ou dans les comptoirs.

Deux rancunes survécurent seules, dans l'esprit de Voltaire, à son séjour à Lausanne : sa vieille rancune contre le roi de Prusse, qu'il appelle avec humeur *Salomon* ou bien un *cacouac*, et sa vieille colère contre Rousseau, qu'il pourfend en toute rencontre. Le souhait le plus bénin qu'il forme à son sujet est celui-ci : « Je voudrais que Rousseau ne fût pas tout à fait fou; mais il l'est. Il m'a écrit une lettre pour laquelle il faut le baigner et lui donner des bouillons rafraîchissants. »

Le reste du temps, « Rousseau est un polisson, un faux frère, un plat charlatan, un magot, le plus grand petit fou qui soit au monde. » gentilles épithètes sur lesquelles s'écrase la plume de Voltaire et dont les lèvres du *philosophe* écument et grimacent plus qu'elles ne rient.

Mais quand l'heureuse influence du grand air et des riants horizons de Ferney a calmé la bile du vieillard, l'homme de goût et d'esprit reparaît dans une satire plus douce et partant plus habile. La tradition locale a conservé une complainte sur les malheurs de la nouvelle Héloïse, dont la musique et les paroles sont de Voltaire; cette chanson, qui n'a jamais été imprimée, trouve ici naturellement sa place. Nous n'interrompons point notre récit pour justifier ici l'authenticité de cette curieuse pièce entièrement inédite. Nous renvoyons le lecteur à la note qui termine cette étude.

I.

Quand le fier baron d'Etange (*a*)
Quitta le pays de Vaux
Pour conduire sa phalange
Contre les Impériaux,
Sa fille encore innocente
N'avait pas senti son cœur;
Mais la baronne imprudente
Lui fournit un précepteur.

II.

C'était un fort joli Suisse,
Philosophe de vingt ans,
Qui donnait à sa novice
Tous les premiers éléments;
De morale et de physique
Il raisonnait savamment;
Mais bientôt amour le pique:
De maître il devient amant.

III.

Il mit bientôt en usage
Langueur et soins empressés,
Puis regards et doux langage,
Soupirs à demi poussés.
Tout démontrait à Julie
Qu'un maître si dangereux
Aimait la philosophie
Moins que l'éclat de ses yeux.

IV.

Quoiqu'il eût fort bonne mine,
Né sans fortune et sans nom,
Il n'était pas d'origine
Pour la fille d'un baron.

Mais ses talents et son âge,
Son esprit et son maintien,
Son air doux, discret et sage
Réparait naissance et bien.

V.

Il parut donc à Julie
Digne des plus beaux liens.
La science fut bannie
De leurs secrets entretiens.
On n'y parla que tendresse,
Que de constance et de foi.
L'amour pur et sans faiblesse
A la vertu fit la loi.

VI.

Se voir, s'aimer, se le dire
Ne fut pas assez pour eux :
Il fallait encor s'écrire
Mille serments amoureux.
Leurs billets étaient si tendres
Et si pleins de passion,
Qu'on ne pouvait les entendre
Sans être en émotion.

VII.

Assuré de sa conquête,
Le sage vivait content;
L'amour lui tournait la tête
Sans le rendre entreprenant.
Mais Julie, en fille honnête,
Qui sent que sa qualité
Le rend timide et l'arrête,
En agit avec bonté.

VIII.

Loin de faire la farouche,
De parler beau sentiment,
Elle imprime sur sa bouche
Le baiser le plus ardent.
Le signal de la victoire
Fut donné dans un bosquet,
Et mit le comble à la gloire
De l'amant le plus parfait.

IX.

Malgré l'ardeur de sa flamme
Et l'excès de ses transports,
Elle sentit dans son âme
Les plus terribles remords.
Une cousine charmante,
Vrai trésor en amitié,
Fut sa chère confidente :
La cousine en eut pitié.

X.

Claire était trop raisonnable
Pour prêcher hors de saison.
Elle plaignit la coupable
Et rappela sa raison,
Lui disant : « Enfin, ma chère,
Vous avez fait un faux pas ;
Mais êtes-vous la première?...
Bien d'autres sont dans ce cas!

XI.

« Votre âme est toujours la même,
Grande et pensant noblement.
Si l'amour, ce dieu suprême,
Lui cause un égarement,

Votre repentir sincère
Est un effort généreux.
La chair est faible et légère;
Mais le cœur est vertueux!

XII.

« Vous savez que votre père
S'en revient incessamment.
S'il découvre le mystère,
Je frémis pour votre amant :
Une passion naissante
Se cache malaisément!...
Mandez-lui donc qu'il s'absente
Pour quelque temps seulement. »

XIII.

Malgré l'ordre de sa belle
Il ne voulait point partir.
Plutôt qu'à s'éloigner d'elle,
Il consentait à mourir.
Claire fut lui faire instance :
Il lui fit compassion.
Enfin, par obéissance,
Il s'embarqua pour Sion.

XIV.

O vous, témoins de ses peines,
Tristes rochers du Valais,
Sombres bois, arides plaines,
Vous n'entendîtes jamais
De regrets plus déplorables,
De soupirs ni de sanglots,
Ni plaintes si lamentables,
Répétés par vos échos!

XV.

Il ne cessait de relire
Les lettres qu'il recevait;
Pour soulager son martyre,
Mille fois il les baisait.
On lui manda que le père
Avait ramené chez lui,
A son retour de la guerre,
Un honnête et digne ami.

XVI.

Cet homme était de Russie
Et de très-bonne maison;
Il avait sauvé la vie
Jadis à notre baron,
Qui voulait, pour récompense
D'un secours si généreux,
Avec lui faire alliance :
Il ne pouvait faire mieux.

XVII.

Wolmar ayant vu Julie
Dit au baron : « Je la prends,
A mon retour de Russie,
Où je vais pour quelque temps ! »
— Cher ami, je vous la donne.
Partez vite, embrassez-moi!...
Tous deux, pour une couronne,
N'auraient pas trahi leur foi.

XVIII.

En parlant un jour science,
D'Etanges fut bien surpris
De trouver, qu'en son absence,
Sa fille en eût tant appris !

Il désira de connaître
Ce philosophe fameux.
On le vit bientôt paraître,
Et toujours plus amoureux.

XIX.

Avec quelle ardeur extrême
L'amour le fait revenir !
A la moitié de lui-même,
On dirait qu'il vient s'unir !
Le cœur de notre Julie
Avait même empressement.
C'est l'excès qui justifie
L'amoureux égarement.

XX.

Pendant sa cruelle absence,
Notre sage avait trouvé
Un milord de conséquence,
Qui le suivit à Vevey.
Il le mena voir Julie ;
L'Anglais devint amoureux.
L'amour et la jalousie
Les brouillèrent tous les deux.

XXI.

Edouard joignait à la force
Et l'ardeur et la valeur.
Heureusement qu'une entorse
Anéantit sa fureur.
Aussitôt le combat cesse,
Mais pour mieux recommencer.
Ils en firent la promesse,
Avant de se séparer.

XXII.

Julie est bientôt instruite
De cette férocité.
De frayeur son cœur palpite,
Son âme est sans faculté.
De l'amant qu'elle idolâtre
On peut abréger les jours !...
Pour l'empêcher de se battre
Elle écrit un beau discours.

XXIII.

Pour rassurer sa tendresse,
Cela ne suffisait pas :
A milord elle s'adresse,
Afin d'arrêter son bras ;
De l'excès de sa faiblesse,
Fait part à cet inconnu,
Lui déclare sa grossesse...
Quel assaut pour sa vertu !

XXIV.

Pénétré jusques à l'âme,
Milord, pris pour confident,
De pure amitié s'enflamme
Et va trouver promptement
Un rival si respectable,
Lui fait réparation ;
Midi sonne, on court à table,
Manger gaiement un chapon.

XXV.

Quand le jus de la bouteille
Eut échauffé sa raison,
Espérant faire merveille,
Milord fut, chez le baron,

Vanter leur flamme amoureuse,
Préparer le doux lien,
Et d'une âme généreuse
Offrir moitié de son bien.

XXVI.

Le vieux baron, en colère
De la proposition,
Dit que son âme est trop fière
Pour prendre un gendre sans nom.
L'Anglais, qui brûlait de rage,
Répond en cœur vertueux :
« La probité, le courage
Valent bien tous vos aïeux ! »

XXVII.

Ils s'allaient mettre en furie,
La baronne vint au bruit ;
Milord quitta la partie,
Fâché d'en avoir tant dit.
Le baron brusqua sa fille ;
Même on dit qu'il la rossa,
Et que sa main trop agile
Au visage la blessa.

XXVIII.

Après cette catastrophe
Il fallut encor partir.
La douleur du philosophe
Ne saurait se définir.
A Paris, sans prendre haleine,
Dans un désespoir affreux,
Edouard malgré lui l'entraîne.
Il prit le nom de Saint-Preux.

XXIX.

Si milord, par imprudence,
Lui causait de noirs chagrins,
Pour adoucir sa souffrance
Il employait tous ses soins;
Le consolait de l'absence,
Amusait sa passion,
Fournissait à la dépense,
Même avec profusion.

XXX.

La malheureuse Julie
Pleure le jour et la nuit.
Elle est encore attendrie
De la perte de son fruit.
Saint-Preux décrit son voyage,
Médit des femmes de bien,
Maudit son libertinage...
Cet amant ne cachait rien.

XXXI.

En cet état de misère,
Julie en proie aux douleurs
Voit encor sa bonne mère
Succomber à ses malheurs.
Enfin Claire la console.
Surcroît de calamité :
Une petite vérole
La met à l'extrémité !

XXXII.

Claire, qui perdait la tête,
En écrit vite à Saint-Preux.
A ce coup, rien ne l'arrête :
Il arrive en furieux,

Vient voir sa chère maîtresse ;
Claire en tremblant l'introduit.
Il baise sa main, la presse,
Suce le mal et s'enfuit.

XXXIII.

Cette affreuse maladie
Dans le chemin l'arrêta.
Bien plus tôt que sa Julie,
Sans secours il s'en tira.
Une telle expérience,
Faite sans précaution,
Nous prouve bien l'excellence
De l'inoculation.

XXXIV.

Qui n'aurait été sensible
A cette preuve d'amour?
Le cœur le moins accessible
Se fût livré sans retour!
Aussi la convalescente
Ecrivit au doux ami
Qu'elle en était trop contente
Pour prendre un autre mari.

XXXV.

Wolmar revient de Russie.
Le baron veut en finir.
Il ordonne, il jure, il crie,
Mais ne peut rien obtenir.
Sa fille lui dit : « Mon père,
J'ai pris un engagement.
Je ne puis vous satisfaire,
Sans consulter mon amant.

XXXVI.

Elle écrit avec tendresse,
Le baron, avec hauteur.
Saint-Preux, malgré sa tristesse,
Toujours guidé par l'honneur,
Lui renvoye sa promesse,
Immolant d'un bras vainqueur
Au bonheur de sa maîtresse
Jusqu'à son propre bonheur.

XXXVII.

Wolmar épouse Julie ;
Elle voit clair dans son cœur,
De l'amoureuse folie
Condamne la douce erreur ;
D'un sermon sur l'adultére
Régale son cher amant...
Contre sa douleur amère
Le joli médicament !

XXXVIII.

Il pleure, il se désespére,
N'écoute plus sa raison ;
Il déteste la lumiére,
Veut avaler du poison.
Milord sensément le gronde ;
Enfin le pauvre garçon
Entreprend le tour du monde
Avec l'amiral Anson.

XXXIX.

Pendant ce fameux voyage,
Wolmar avec sa moitié
Conduisait bien son ménage,
Vivait en bonne amitié !

Il gagnait sa confiance
Aisément par la douceur.
Elle lui fit confidence
Des faiblesses de son cœur.

XL.

Lui savait de cette affaire
Jusqu'au moindre événement.
L'aveu, loin de lui déplaire,
Le mit dans l'enchantement :
Il trouvait un caractère
Sans dissimulation.
Le passé ne troublait guère
Son imagination.

XLI.

Saint-Preux fut maintes années
Errant d'Etat en Etat ;
Le maître des destinées
Le ramène en ces climats.
Toujours constant et fidèle,
Il annonce son retour.
Claire en reçoit la nouvelle
Et la met bientôt au jour.

XLII.

Wolmar écrit tout de suite
A cet amant malheureux.
Il le conjure, il l'invite
A venir vivre avec eux.
— Un cœur digne de Julie,
Dit-il, est né vertueux,
Et, si l'amitié nous lie,
Je me trouve trop heureux.

XLIII.

Ce que cet époux propose
Lui paraît bien surprenant.
Son cœur décida la chose,
Il partit incontinent.
D'amitié, de politesse,
On le comble en arrivant.
Tous l'embrassent, lui caresse
La mère et les deux enfants.

XLIV.

— Vous aurez ma confiance,
Dit le mari complaisant,
En vivant en ma présence
Comme si j'étais absent.
Je connais trop bien ma femme
Pour pouvoir être inquiet;
La vertu règne en son âme...
Je ne crains plus le bosquet !

XLV.

Ils passaient dans cet asile
Des moments délicieux.
Ils croyaient leur cœur tranquille,
L'amitié couvrait leurs feux;
Mais la gaze était si claire,
Qu'un simple mot, un soupir
Les ramenait à Cythère,
Et réveillait le désir.

XLVI.

Julie était mécontente
De sentir les mouvements
Que sa vertu gémissante
Réprimait à tout moment.

Passer ainsi sa jeunesse
A lutter contre l'amour,
C'est exposer la sagesse
A succomber un beau jour!

XLVII.

Le soin de son domestique
Fort souvent la distrayait.
Toute la *Maison rustique*
Dans sa tête résidait.
Elle était très-bonne mère,
Possédait mille talents,
Vigilante ménagère,
Charitable aux pauvres gens.

XLVIII.

Ils allaient dans l'*Elysée*
Raisonner, passer le temps.
Ils jouaient dans la soirée
De petits jeux innocents.
Ils étaient longtemps à table,
Passaient pour être gourmands,
Et dansaient d'un air affable,
Le dimanche, avec leurs gens.

XLIX.

En allant en Italie
Edouard les vint visiter.
La douceur de cette vie
Ne peut longtemps l'arrêter,
Et bientôt le galant homme,
Content de les voir heureux,
A son voyage de Rome
Emmène l'ami Saint-Preux.

L.

Un rêve lui représente
L'objet le plus effrayant :
Il voit Julie expirante,
Le teint pâle, l'œil mourant !...
Malgré toute sa prudence,
Ce songe l'épouvanta,
Et milord, par complaisance,
Sur ses pas le ramena.

LI.

Appuyé contre une grille,
Il écoutait tristement.
Il entend que l'on babille :
« C'est elle certainement !... »
Soudain son trouble s'apaise,
L'Anglais rit d'un air malin.
Chacun regagna la chaise
Et se remit en chemin.

LII.

Edouard pensait sur les songes
Comme fait tout esprit fort :
Il les traitait de mensonges.
Cette fois il avait tort.
Un billet, en Italie,
Arrivé trop promptement,
Leur annonce que Julie
Touche à son dernier moment.

LIII.

L'accident le plus terrible
La conduisait au tombeau :
Cette mère trop sensible
Voit son fils tomber à l'eau ;

Elle y saute avec courage
Sans balancer un moment.
La nature n'envisage
Que le péril de l'enfant.

LIV.

Le mari, sur le rivage,
Pousse des cris douloureux.
Les habitants du village
Les repêchent tous les deux ;
Mais la malheureuse mère
Etait alors dans le cas
Où la peur la plus légère
Cause aux femmes le trépas.

LV.

La Faculté rassemblée
Trouve l'état dangereux.
Bien loin d'en être troublée
Elle n'en parle que mieux,
Au ministre, à l'agonie,
Tient les plus fermes propos,
Enfin quitte cette vie
Comme aurait fait un héros.

LVI.

Claire, qui se désespère,
Serait morte en gémissant;
Mais il faut servir de mère
A ces deux petits enfants !
L'époux renferme en son âme
Le chagrin le plus affreux,
Et de la mort de sa femme
Fait le détail à Saint-Preux.

LVII.

C'est ici que se termine
Un roman si dangereux.
Rousseau veut que l'on devine
Ce que devint l'amoureux.
Pour moi, je crois nécessaire
Qu'il meure subitement,
Et qu'au livre on devrait faire
Un semblable traitement.

VOLTAIRE.

Cinquante-sept couplets sur la *Nouvelle Héloïse!* Il est clair qu'avant tout Voltaire reprochait au roman de Jean-Jacques ses hors-d'œuvre et ses longueurs. Et puis le texte de l'amour pris au sérieux n'allait guère à son tempérament. Quoi qu'il en soit, si un semblable roman a sa réalité quelque part, c'est à coup sûr dans ce climat, le plus tendrement voluptueux du monde, sous un ciel plus radieux qu'on ne le croit.

Il n'y a pas de harpe éolienne accordée pour éveiller en nous les échos les plus sensibles, il n'y a pas d'*elisire d'amore* qui plonge l'âme humaine dans des transports plus durables ni plus heureux que ces bruits charmants de l'eau bleue du lac, jasant et riant parmi les sables de la rive, que les harmonieux soupirs, que les haleines tièdes et parfumées des brises de Clarens et de Montreux, que l'aspect mélancolique et noble de ces grandes montagnes de Savoie, baignées des lueurs du couchant ou de l'aurore.

Avant Sénancourt, avant Nodier, avant Mme de Staël,

un mot charmant a été dit sur le pays de Vaud par l'homme le moins accessible aux jeunes et vives impressions de la nature, — par Voltaire lui-même :

« Je voudrais, dit-il, en parlant de Monrion à d'Alembert, je voudrais vous tenir dans cette maison délicieuse. Il n'est point de plus bel aspect dans le monde. La pointe du sérail, à Constantinople, n'a point une plus belle vue. Je ne peux me lasser de vingt lieues de ce beau lac, des campagnes de la Savoie et des Alpes qui les couronnent.

« Que tout me fait aimer mon lac et que je sens mon bonheur dans toute son étendue ! »

Voltaire installé à Ferney, et ces choses dites et répétées au loin, le désir de visiter les rives de *son* lac devait être contagieux. Il le fut : les pèlerinages commencèrent. Le marquis de Boufflers ouvrit la marche. Ecoutons-le :

« Me voici, écrit-il à sa mère, dans le charmant pays de Vaud. Je suis au bord du lac de Genève, bordé d'un côté par les montagnes du Valais et de Savoie, et de l'autre par de *superbes vignobles*, dont on fait à cette heure la vendange (26 octobre).

« Les raisins sont énormes et excellents ; ils croissent depuis le bord du lac jusqu'au sommet du mont Jura (le sommet du mont *Jorat* et non du Jura, dont la chaîne est beaucoup plus éloignée et plus haute), en sorte que d'un même coup d'œil je vois des vendangeurs les pieds dans l'eau, et d'autres juchés sur des rochers à perte de vue.

« *C'est une belle chose que le lac de Genève.* Il me semble que l'Océan ait voulu donner à la Suisse son portrait en miniature. Imaginez, belle maman, *une jatte* de quarante lieues de tour, remplie de l'eau la plus claire que vous ayez jamais bue, qui baigne d'un côté les châtaigneraies de la Savoie et de l'autre les ceps du pays de Vaud. Du côté de la Savoie la nature étale toutes ses *horreurs*, et de l'autre toutes ses beautés. Le mont Jura est couvert de villes et de villages dont la vigne couvre les toits et dont le lac mouille les murs. (C'est toujours le *Jorat* qu'il veut dire.) Mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la simplicité des mœurs de la ville de Vevey ; *on ne m'y connaît que comme peintre, et j'y suis traité partout comme à Nancy*. Je vais dans toutes les sociétés, j'y suis écouté et admiré de beaucoup de gens qui ont plus de sens que moi, et j'y reçois des politesses que j'aurais tout au plus à attendre de la Lorraine... »

On se rappelle que le marquis voyageait incognito et qu'il se faisait passer pour peintre au pastel. Mais c'était, — plus encore qu'un peintre, — un écolier en vacances, dans cette humeur espiègle et désœuvrée qui fait ajuster au collégien une pipe de deux sous entre les lèvres d'un Socrate ou d'un Démosthène.

« Oh ! pour le coup, me voilà dans les Alpes jusqu'au col. Il y a des endroits ici où un enrhumé peut cracher à son choix dans l'Océan ou dans la Méditerranée [1]. Où

[1] Il existe en effet en quelques endroits, et notamment à

est Pampan? C'est ici qu'il ferait beau le voir grossir les deux mers de sa pituite!... Où est l'abbé Porquet (*son précepteur*), que je le place, lui et sa perruque, sur le sommet chauve des Alpes, et que sa calotte devienne pour la première fois le point le plus élevé de la terre. — Pardonnez-moi ces transports, madame : les grandes choses amènent les grandes idées!... »

Le brillant marquis a beau rire, l'admiration le gagne, surtout à Lausanne, ville pleine et du souvenir récent de Voltaire et de cette grâce que le dix-huitième siècle raffina, en la civilisant, mais qui tient avant tout à l'influence des lieux sur le caractère des hommes :

« Je suis ici dans l'île de Circé. Sur trente jeunes filles, il ne s'en trouve pas quatre de laides et pas une qui ne soit sage. Ce n'est pas à dire que la femme ne soit pas femme ici comme ailleurs; mais elle y est plus que femme : elle y est belle. La ville est charmante, la compagnie très-agréable, l'accueil cordial et bienveillant. L'humanité est pour ce bon peuple-ci, ce que la parenté serait pour un autre. »

Et ailleurs :

« Lausanne est aujourd'hui connue de toute l'Europe par ses bons pastels et sa bonne compagnie.

« Je vis dans une société que Voltaire a pris soin de former, et je cause un moment avec les écoliers avant

Bornu, près de Lasarraz, des eaux qui, partant de la même source, mais se bifurquant au gré de pentes opposées, vont se jeter ici dans le Léman et là dans l'Aar, c'est-à-dire se perdre en dernière analyse dans l'Océan et dans la Méditerranée.

d'aller entendre le maître. Il n'y a pas de jour où je ne reçoive des vers et où je n'en rende ; pas un où je ne fasse un portrait et une connaissance. J'ai dîné et soupé avec le grand et célèbre Haller ; nous avons eu une conversation de cinq heures de suite, qui m'a appris que décidément, pour parvenir à une certaine supériorité, les livres valent mieux que les chevaux. Dans peu de jours je verrai Voltaire, dont Haller n'est pas assez jaloux... »

Il faut savoir beaucoup de gré à la Suisse romande d'avoir commandé une admiration aussi vive et aussi franche à un homme qui, comme dit Rousseau, « n'avait que des demi-talents et une légèreté insupportable, qui faisait bien les petits vers, écrivait bien les petites lettres, allant jouaillant un peu du sistre et barbouillant un peu de peinture. »

« Et qui n'a légué à la postérité que des meringues », ajoute le spirituel et caustique Champfort.

III.

Les contemporains de Voltaire lui ont fait une auréole de sensibilité qui lui messied, quand on considère l'écrivain satirique jusqu'à la cruauté, jusqu'à la rage, l'orgueilleux éternellement froissé, moins par les hommes peut-être que par les faits, contre lesquels

Voltaire se heurte, regimbe, et qui l'empêchent de dormir.

Mais on peut dire, preuves en mains, que l'influence de la société suisse-française est la source du peu de bénignité que l'on découvre dans la physionomie du vieillard. Nulle part ailleurs il n'eût été donné peut-être de voir cet homme, acharné contre la religion, source de toutes les émotions vraiment tendres, cet homme qui termine invariablement les lettres datées de Ferney par des imprécations contre le christianisme, comme Caton couronnait ses discours par d'âpres invectives contre Carthage, cet homme en guerre sans trêve contre l'Eglise et contre ses illustres morts, consacrer une partie de sa fortune à restaurer et à décorer la chapelle de son village, et donner à Florian l'occasion d'écrire cette pastorale célèbre intitulée : *Voltaire et le serf du mont Jura.*

Ne s'avise-t-il pas aussi d'aller se battre contre le grand Shakespeare, à la hauteur de conception duquel il n'atteignit jamais, et de défigurer, par sa traduction très-libre, la *Mort de César*, sous le prétexte « que la pièce de Shakespeare est absurde, que les personnages en sont grossiers ! »

D'Alembert lui-même se permet quelques objections :

« Quelque absurde, lui répond-il de Paris, le 8 septembre 1762, quelque absurde que me paraisse la pièce de Shakespeare, quelque grossiers que soient les personnages, quelque fidélité que *je pense* que vous ayez mise dans votre traduction, *j'ai peine à croire* qu'en de-

certains endroits l'original soit aussi mauvais que vous le faites. »

Eh bien! c'est ce même Voltaire, amaigri, desséché par la haine, que les souvenirs de la société lausannoise nous montrent à Ferney, adoptant la nièce de Corneille; à Lausanne, s'attendrissant à la lecture des lettres de Mlle Aïssé, et apportant à leur correction ce bon goût, cette délicatesse qui n'ont pas peu contribué à leur ouvrir un chemin dans le monde littéraire. C'est lui qui prit soin de les dépouiller des scories qui obstruent, par exemple, pour les étrangers et les indifférents, l'accès des lettres brûlantes de Mlle de Lespinasse, trop longues pour nous qui n'avons point partagé ses tortures, et qui nous lasserions de Phèdre elle-même, si Racine eût développé en deux volumes le vers célèbre :

« C'est Vénus tout entière à sa proie attachée. »

Tel il parut un moment, bienfaisant et paternel, le temps de le dire ou seulement d'y penser.

Je dis qu'il a fallu le prestige du paysage et les yeux des gens qui contemplaient Voltaire dans un milieu tiède, lumineux, parfumé d'agrestes fleurs et de sentiments attendris, pour rendre authentique le Voltaire élégiaque et très-passagèrement historique que nous trouvons dans ces vers du chantre d'Estelle :

Voltaire consacrait les restes de sa vie
Au plaisir triste et doux de faire des ingrats.
Il élevait une ville nouvelle
Ouverte aux malheureux dont il est le soutien.

Ils accourent en foule où sa voix les appelle ;
Dans les murs qu'il bâtit tout pauvre est citoyen.
L'infortuné qui se présente
Est sûr de trouver des bienfaits.
Voltaire va chercher la famille indigente,
Qu'un incendie, un orage, un procès
Vient de réduire à l'affreuse misère :
Séchez vos pleurs, dit-il, je vous rendrai vos champs ;
Venez m'apporter vos enfants,
Venez m'aimer : je serai votre père.
Ces malheureux étonnés, attendris,
Tombent aux pieds de ce *dieu tutélaire* ;
Ils baisent cette main si chère
Par qui tous leurs maux sont finis.

Il ne faut pourtant pas croire que la licence poétique ait entraîné Florian beaucoup au delà des bornes de la vérité. Il n'y a que les épithètes et un certain tour mélancolique de trop.

L'homme *aux meringues*, M. de Boufflers, qui n'est pas mélancolique du tout, et à qui plus d'un a contesté le titre de poëte, pour ne lui laisser que celui de versificateur d'esprit, rend compte en prose, à sa mère, de la première impression produite sur lui par son arrivée à Ferney.

« Enfin, s'écrie-t-il, me voici chez le roi de Garbe, car, jusqu'à présent, j'ai voyagé comme la fiancée ; ce n'est qu'en le voyant que je me suis reproché le temps que j'ai passé sans le voir. Il m'a reçu comme votre fils, et il m'a fait une partie des amitiés qu'il voudrait vous faire. Il se souvient de vous comme s'il venait de

vous voir, et il vous aime comme s'il vous voyait. Vous ne pouvez pas vous faire d'idée *de la dépense et du bien qu'il fait. Il est le roi et le père du pays qu'il habite*; il fait le bonheur de tout ce qui l'entoure, et il est aussi bon père de famille que bon poëte. Si on le partageait en deux et que je visse d'un côté l'homme que j'ai lu, et, de l'autre, celui que j'entends, je ne sais auquel je courrais. Les imprimeurs auront beau faire, il sera toujours la meilleure édition de ses livres. »

C'est même au marquis que nous devons le meilleur portrait du philosophe épicurien dans son ermitage, assez différent de ce philosophe grave et rêveur dont un rayon matinal inonde le front chauve dans l'un des admirables tableaux de Rembrandt. A Ferney, la philosophie dîne bien et porte un jabot et des manchettes.

« La maison est charmante, la situation superbe, la chère délicate, l'appartement délicieux. »

Que de gens voudraient avoir ce crayonnage par lequel Boufflers compléta sa pensée et qu'il envoya de Ferney à sa mère ! Un coup de crayon donné à propos en dit autant et plus qu'une page.

« Je vous envoie pour vos étrennes, écrit-il à Mme de Boufflers, un petit dessin d'un *Voltaire perdant une partie d'échecs*. Cela n'a ni force, ni correction, parce que je l'ai fait à la hâte, à la lumière, *à travers les grimaces qu'il fait toujours quand on veut le peindre*; mais le caractère de la figure est saisi, et c'est l'essentiel. Il vaut mieux qu'un dessin soit bien commencé que bien fini. »

Ceci est moins vrai d'un *portrait à la plume* que d'un portrait au pastel. Aussi aurais-je peur d'encourir les reproches de mon lecteur en insistant sur les caractères intimes de la vie privée d'autrefois, dans un pays qui, après tout, n'est pas le nôtre, si je ne savais d'expérience que, par endroits, au pays de Vaud, cette vie a subsisté contre vents et marée, et que tout homme épris des mœurs simples, de l'honnêteté et d'un certain recueillement, voudra aller l'y trouver encore, — assuré d'y réussir en cherchant bien, mais sans chercher trop longtemps.

C'est encore au marquis de Boufflers, travesti en peintre errant, que j'emprunterai un petit tableau de genre propre à donner une idée, non plus du monde brillant qui jasait, folâtrait et jouait la comédie à Monrion et à Monrepos, mais de ce monde clos au luxe et aux influences de la politique, de la mode et de l'opinion, que les bruyants et brillants voyageurs côtoient souvent sans le voir.

M. de Boufflers est encore à Vevey et n'a vu ni Ferney, ni Lausanne, ni M. de Langalerie, ni M. de Haller. Il est tout aux *riens*.

« Il vient, dit-il, de m'arriver une aventure qui tiendrait sa place dans le meilleur roman. J'ai été chez une dame qu'on m'avait indiquée, pour lui demander de vouloir bien me procurer de l'ouvrage ; son mari l'a engagée, quoique vieille, à se faire peindre ; j'ai parfaitement réussi.

« Pendant tout le temps du portrait, j'ai toujours

mangé chez elle, et elle m'a fort bien traité. Ce matin, quand j'ai donné les derniers coups à l'ouvrage, le mari m'a dit : — Monsieur, voilà un portrait parfait ; il ne me reste plus qu'à vous satisfaire et à vous demander votre prix.

« Je lui ai dit : — Monsieur, on ne se juge jamais bien soi-même ; le grand mérite se voit en petit, et le petit se voit en grand ; personne ne s'apprécie, et il est plus raisonnable de se laisser juger par les autres. Nos yeux ne nous sont pas donnés pour nous regarder.

« —Monsieur, m'a-t-il dit, votre façon de parler m'embarrasse autant que la bonté de votre portrait. Je trouve que, quelque chose que vous me demandiez, vous ne sauriez me demander trop.

« —Et moi, monsieur, quelque peu que vous me donniez, je ne trouverai point que ce soit trop peu ; je vous prie de n'avoir de ce côté-là aucune honte, et de compter pour beaucoup les bons traitements que j'ai reçus de vous, dont je suis plus content que je ne le serai de quelque argent que je reçoive.

« — Monsieur, je vous devais au delà des politesses que je vous ai faites ; mais je vous dois encore infiniment pour le plaisir que vous m'avez procuré.

« — Monsieur, si j'avais l'honneur d'être plus connu de vous, je hasarderais de vous en faire présent, et ce n'est que pour vous obéir que je recevrai quelque chose ; mais conformez-vous, s'il vous plaît, aux circonstances du pays, qui n'est pas riche, et du peintre qui est plus reconnaissant qu'intéressé.

« — Monsieur, puisque vous ne voulez rien dire, je vais hasarder d'acquitter en partie ce que je vous dois.

« A l'instant le pauvre homme va à son bureau, et revient la main pleine d'argent, me disant : — Monsieur, c'est en tâtonnant que je cherche à vous satisfaire, et, en même temps, il me remit trente-six francs.

« — Monsieur, lui dis-je, souffrez que je vous représente que c'est trop pour un ouvrage de cinq heures au plus, fait en aussi bonne compagnie que la vôtre. Permettez que je vous en remette les deux tiers, et, qu'en échange, je donne à madame votre portrait en pur don.

« Le pauvre homme et la pauvre femme tombèrent des nues ; j'ai ajouté beaucoup de choses honnêtes et je m'en suis allé, emportant leurs bénédictions et leurs douze livres que je leur rendrai à mon départ. »

Malgré ce côté de simplicité rustique, peu de pays sont aussi impropres à la réalisation des utopies égalitaires que le pays de Vaud ; et, selon moi, la double et contraire influence de Voltaire et de Rousseau sur cette contrée en est la preuve.

Voltaire y eut un succès proportionné au penchant des Lausannois pour les choses pimpantes de la société cosmopolite et de la galanterie en falbalas.

Rousseau, en y déposant le germe des révolutions égalitaires, y a préparé le nivellement social. Celui-ci est en pleine floraison aujourd'hui, mais plus incompatible au fond que les chaînes d'une occupation étrangère, avec l'humeur d'un peuple dont le petit territoire est une Europe en miniature, et renferme des vallées et des mon-

tagnes, des Thébaïdes aux rochers nus et aux sapins austères, et de riants vignobles où Bacchus, entouré de folâtres nymphes et de faunes espiègles, aime encore, comme au temps de la cité romaine de *Lausonium* et de *Nevidunum* (Lausanne et Nyon), à s'attabler la coupe en main sous les tilleuls.

Car il y a de tout au canton de Vaud, il y a matière à tout. C'est un exil très-doux pour des princes, parce que le penchant des Vaudois à recevoir des princes, en leur qualité princière, a survécu à toutes les révolutions.

C'est un sol à cultiver pour l'humble colon dont les espérances ont été trahies ailleurs par l'usure affamée ou les inclémences du ciel.

C'est un asile pour les âmes blessées que dévore la tristesse amère du Dante, et qui y trouvent l'*ivresse des montagnes*, — émotion dantesque s'il en fut, — sinon le sommeil et l'apaisement.

C'est, en un mot, un lieu de retraite et de pèlerinage. Ce fut le premier titre de Lausanne et de ses environs à la renommée chez les peuples voisins. Ce sera le dernier, sans nul doute.

D'ailleurs, les revirements sont soudains et inattendus au pays romand. Les Vaudois s'attribuent volontiers l'initiative, parce qu'ils sont des premiers à ressentir les variations du baromètre social. Dociles en cela, et plus dociles que la France elle-même aux fluctuations de l'opinion, ils peuvent être demain ce qu'ils ont été du reste pendant mille ans, une petite république aristocratique et catholique. Tous les élé-

ments de ce retour s'y trouvent : le naturel, qui ne meurt jamais, la situation géographique, et jusqu'à ces vieux noms de saints conservés à leurs rues et à leurs temples par les calvinistes de Lausanne.

Bien des Vaudois riront en lisant ceci ; quelques-uns invoqueront la puissance de la tradition, qui s'y oppose.

A quoi nous leur demanderons, avec M. de Custine, pourquoi ils tiennent plus à la religion de leurs pères qu'à celle de leurs grands-pères ?...

Pour moi, je crois connaître trop bien leur intelligente hospitalité et leur accorte humeur pour ne pas être assuré qu'un Joseph de Maistre y serait aussi bienvenu que le sceptique Voltaire, que Bayle ou que Gibbon.

IV.

Il y a une face de la question dont je m'occupe, qui n'a pas été étudiée encore. Face singulière et qu'il m'est d'autant plus difficile d'aborder, que je m'adresse à un public français, brouillé une fois pour toutes — par système ou par nature — avec le supernaturalisme, alors même que ce public est religieux.

Je ne puis pourtant laisser dans l'ombre cette face de la question. Le dix-huitième siècle, qui se vantait de son incrédulité, a été crédule jusqu'à la superstition : chose étrange et qui montre quel despotisme le côt

religieux de la nature humaine exerce sur les pensées de l'homme, sur ses actes, sur ses destinées ! Je nomme en passant, et pour mémoire, Mme de Krudener et le comte de Saint-Germain.

C'est surtout dans la société, dans la vie privée des Suisses-Français du siècle de Louis XV, en regard du grand rieur Voltaire, que l'influence du supernaturalisme a quelque chose de significatif et de frappant.

Il est hors de doute que, placée sur les confins de la fantastique Allemagne, d'une part, et de la France matérialiste, de l'autre, la Suisse française du dix-huitième siècle se préoccupait tout bas de démonologie.

Mais rien ne ressemble à la peur comme l'incrédulité violente et de parti pris. Il semble que le monde spirituel étreint plus fortement les sceptiques que les autres hommes, de même que l'atmosphère pèse avec violence sur le vide artificiellement produit par la pompe pneumatique, au point d'en briser la cloche, quand les parois de cette cloche manquent d'une certaine épaisseur.

Or, Voltaire était justement l'homme à prendre mal, en se trouvant face à face avec le moindre vestige de l'action d'une puissance occulte et supérieure. Ses déclamations stridentes et rageuses contre l'intervention directe de Dieu dans l'économie terrestre ne ressemblent pas mal aux joyeuses chansons qu'entonne de préférence un enfant égaré dans les ténèbres. Voltaire ne put échapper à certains récits gravement faits par plus d'un Lausannois de sa connaissance ; la peur des

esprits put influer sur sa retraite de Lausanne à Ferney, et redoubler l'âcreté de ses diatribes antireligieuses, car un poltron ne pardonne jamais à son meilleur ami de lui avoir fait peur, et ce fut indubitablement son cas.

Une histoire extraordinaire était alors dans toutes les bouches à Lausanne : celle des visions de l'infortuné major Davel, entré à Lausanne un certain 31 mars 1723, en plein jour, à la tête de 500 miliciens des bailliages de Chillon, d'Oron, de Lausanne et de Lavaux, sur la foi d'une Egérie mystérieuse, hôte invisible et vraiment extraordinaire de sa maisonnette de Cully.

Que venait faire à Lausanne, le 31 mars 1723, le major Davel de Cully, à la tête de 500 hommes ? La troupe ignorait le secret dessein de son chef; mais de sinistres événements ne tardèrent point à le lui apprendre. Quelques personnes de sa connaissance lui demandèrent, chemin faisant, où il allait ainsi. « Ne vous inquiétez pas ! leur répondit-il ; c'est une petite revue ! Je vous instruirai de tout dans un moment. »

Or, Davel, bourgeois du canton de Vaud, allait tout simplement surprendre à la cité les officiers du gouvernement bernois, s'assurer de leurs personnes et affranchir du joug allemand la Suisse française. Bizarre et généreuse entreprise; folie coupable si, comme tous les fanatiques, Davel, le meilleur et le plus convaincu d'entre eux, n'eût été fermement persuadé que certain ange, envoyé par Dieu lui-même, sous les traits d'une femme, lui avait commandé cet acte hardi de rébellion.

Davel paya de sa tête son obéissance à ce qu'il appelait *les voix d'en haut*. Mais ce qui le rend à jamais respectable pour ses ennemis eux-mêmes, c'est la simplicité de ses mœurs, la fermeté de sa conviction, la droiture de son esprit, et ce quelque chose de franc et de radieux dans le regard comme dans la parole, qui ne permit jamais de suspecter sa spontanéité ni sa bonne foi.

« Davel, dit son historien vaudois, avait passé au service vingt-cinq années; il n'y avait contracté aucun des vices que l'on remarque dans les gens de guerre, et il s'était montré toujours bon officier, intrépide, hardi, plein de zèle.

« A l'époque du fameux siége de Lille, il avait quitté le service de la Hollande, à cause d'un passe-droit dont il avait été victime, et s'était rendu en France, où il se fit connaître par sa bravoure et son humeur entreprenante. Avenant et cordial, il eut au sujet des recrues dont il s'était chargé quelques désagréments qui le déterminèrent à rentrer dans sa patrie, où il se distingua, dans l'armée bernoise, en deux mémorables occasions : la bataille de Bremgarten et celle de Villmergen.»

Dès cette époque il se croyait l'instrument d'un dessein particulier de la Providence, mais rien ne prouve que ses relations *directes* avec l'autre monde datent de ce temps. Ce n'était que figurément qu'il pouvait mettre sur le compte d'une inspiration divine les actes de dévouement et de courage dont il s'illustrait sur les champs de bataille.

Une vie plus sédentaire et contemplative, celle d'un ancien militaire en retraite, devait réveiller en lui d'autres idées, donner à certaines facultés mystérieuses de son cerveau un tardif développement, le conduire enfin, lui aussi, malgré ses moustaches grises et ses habitudes positives, sur les confins du mysticisme, dans le pays des *voyants* et des visions.

Il se souvint d'une apparition qu'il avait eue dans sa jeunesse, à l'époque des vendanges : « Il était venu chez son père, sous la figure et les habits d'une vendangeuse, une fille d'un très-beau visage, inconnue de tous, mais qui se concilia les bonnes grâces de tous par son adresse et son empressement. »

Cette étrange visiteuse avertit la mère de Davel que son fils devait mourir dans trois jours, et l'engagea à donner cet avis au jeune homme, pour qu'il se préparât dévotement à rendre le dernier soupir.

Davel fut frappé de ce conseil et se mit en prières. Le troisième jour se leva, s'écoula rapidement ; le soleil se coucha comme à l'ordinaire dans sa pourpre. Davel, ému jusqu'aux larmes, le suivit du regard jusqu'à son dernier scintillement à fleur des montagnes, et « proprement vêtu de linge blanc, pour paraître dignement devant Dieu, » il s'endormit, après une dernière élévation, d'un délicieux et profond sommeil.

Une lumière soudaine et merveilleuse, mais non plus celle des astres familiers à l'œil de l'homme, emplit tout à coup le rêve de l'adolescent. Deux anges sont placés à ses côtés.

En même temps la pauvre mère, inquiète du sommeil de son enfant, s'approche à pas de loup de la porte. Elle écoute. Soudain le cœur maternel l'emporte; elle frappe convulsivement à l'huis qui la sépare de Davel. Davel ne répond pas. Tremblante et désolée, elle retourne auprès du foyer où la belle inconnue sommeille ou songe, accroupie, l'œil sur les cendres éteintes. A l'approche de Mme Davel, celle-ci lève la tête et lui dit doucement : « Retournez ! Je crois qu'il vous répondra, mais n'entrez pas ! »

Elle obéit et remonte : « Mon fils ! mon cher fils ! — Ma mère, n'ayez crainte : Je suis bien; mais laissez-moi, je vous prie, *dans ma tranquillité!* — Puisqu'il vous a répondu, reprend l'inconnue, il ne mourra point. Dieu le réserve pour de grandes actions ! »

Cette femme étrange demeura une semaine dans la famille Davel. Quand elle allait au pressoir, les jeunes paysans, la voyant si belle, cherchaient, en folâtrant, à l'embrasser; mais elle se dérobait toujours à leurs caresses.

Au bout d'une semaine, elle fit ses petits préparatifs de départ, voulut dire à Davel sa *bonne aventure* ; mais Davel, effrayé de la *claire-vue* de cette femme, ne voulut pas le souffrir; puis elle disparut après lui avoir jeté en souriant quelques mots sur la carrière qu'il devait parcourir, sur ses voyages, sur ses combats, tandis que Davel se bouchait de son mieux les yeux et les oreilles.

Davel lui attribue, dans ses récits, quelques autres prodiges, et notamment une sorte d'onction qu'elle lui

fit, en versant dans son chapeau *deux gouttes d'huile*, qui se changèrent en une pluie parfumée quand il eut replacé son chapeau sur sa tête.

« Mon ami, lui dit-elle, quand votre chapeau sera usé, il ne faudra point le jeter, mais bien le donner à un pauvre. »

Ce détail m'en remet en mémoire un autre que je tiens d'un témoin auriculaire : un Vaudois qui soutenait aussi des rapports mystérieux avec le monde invisible, ordonna à ses amis de brûler tous ses habits dès qu'il serait mort, ce qu'ils firent scrupuleusement.

Quoi qu'il en soit, après des années ces souvenirs se réveillent et grandissent dans la pensée du vieux soldat. Il entend de nouveau des voix qui lui parlent. Il jeûne, prie, s'abstient de vin trois mois durant et se décide. Il rassemble sa troupe libératrice le 31 mars au matin et part. Le soir, il était prisonnier et à deux doigts de l'échafaud.

Cette histoire étrange, vivante encore dans la mémoire des hommes mûrs au temps où Voltaire habitait Lausanne, dut frapper et impatienter le chef de l'école matérialiste. L'ennemi de la *présence réelle* dut sourciller à l'ouïe de ce récit bizarre et à l'inspection des pièces du procès. Quel spectacle pour l'auteur de la *Pucelle*, ce crime de lèse-pudeur et de lèse-nation, — qu'une petite armée de cinq cents hommes, arrachée à ses foyers et mise en marche, comme l'armée de Charles VII, par une femme, par une vision !

Ce serait peut-être ici le lieu de rappeler les supers-

titions du czar Alexandre, les colloques de Luther avec le diable et le mysticisme de Mme de Krudener, pour montrer le supernaturalisme et la démonologie partout, — avant, pendant et après Voltaire.

Ceci m'entraînerait trop loin ; mais ce qui n'a été mentionné nulle part, c'est ce commerce presque habituel soutenu de tout temps avec les *esprits* par quelques familles vaudoises.

C'est ce phénomène étrange et inexpliqué jusqu'ici de la *ronde des fées,* qui trace, la nuit, sur les coteaux fraîchement fauchés du Jorat, des cercles mystérieux où l'herbe est flétrie par les pas d'un chœur de danse invisible.

C'est l'avis donné, à ma connaissance, par M. de G..., peu de jours avant sa mort, à ses enfants, que le portrait du feu prince de Prusse, Frédéric-Guillaume, son protecteur et son ami, commençait à lui sourire. Ce vieillard habitait, à Vevey, l'ancien hôtel des Baillis de Berne, et j'ai connu le vieillard et le portrait en question, qui décorait son alcôve. Beaucoup de miracles ne sont-ils pas moins avérés que celui-là ?

C'est enfin la vision singulière dont la même chambre du même hôtel avait été le théâtre, quelque vingt ans auparavant.

Mlles R. avaient pour chambres à coucher cette pièce et une autre contiguë, au foyer de laquelle j'ai passé de longues heures, tantôt lisant, tantôt contemplant les montagnes et le grand lac.

Ces deux dames vivaient seules avec leur père, qui

partit un jour pour Genève, les laissant à la garde l'une de l'autre. Il devait revenir le surlendemain.

Tout à coup, vers minuit, le père absent rentre dans la première chambre et s'avance vers le lit de sa fille sans lui dire un mot.

Elle ne rêvait point : c'était lui. Un frisson parcourut les membres de la jeune fille, car son père la regardait d'une façon singulière. Et d'ailleurs, comment pouvait-il être de retour ?

En même temps semblable apparition glaçait d'effroi la seconde fille de M. R., dans la seconde chambre.

La moins effrayée des deux rompit enfin le silence, et dit à sa sœur par la porte ouverte : « N'as-tu rien vu ? »

Pour toute réponse l'autre jeune fille vint se jeter dans les bras de son aînée et se réfugier dans son lit, transie de peur.

L'aube, en leur montrant l'appartement vide, ne put dissiper leur émotion.

Quelques heures plus tard, une lettre de Genève leur annonçait que leur père était passé, dans la nuit, de vie à mort.

Voilà une histoire vaudoise entre mille. Il n'y a pas, au pays de Vaud, de maison un peu vieille et respectable, de maison aux murs épais, aux cheminées hautes, aux corridors spacieux, qui n'ait la sienne.

Et il en était ainsi du temps de Voltaire comme de nos jours. On peut même dire que l'installation de ces *trilbys* au foyer des paysannes et des châtelaines vaudoises avait été favorisée par l'occupation des Bernois.

C'était une invasion de l'Allemagne dans une contrée de la vieille Bourgogne ducale; et, dans le bagage des vainqueurs, figuraient naturellement leurs croyances.

Je prétends que tout cela dut rendre suspectes à Voltaire, sur le soir, les parties obscures de son alcôve. Les vagues appréhensions, le malaise inséparable de ces affaires entre vivants et trépassés, durent le prendre par instants et lui faire accumuler, dans ses lettres à d'Alembert, en manière d'exorcismes, toutes ces bravades à l'endroit « des allants et des *revenants*, et de ceux qui y croient, et des imbéciles qui les écoutent. »

Elles lui inspirèrent un soir d'hiver (28 décembre 1755), où il se trouvait seul à Monrion au coin de son feu, et n'ayant pour auditeur que le tic-tac de l'horloge et les bruits nocturnes de la campagne, cette protestation contre les voyageurs d'outre-tombe :

« On vient me dire que si tout Paris a vu ressusciter un mort, on doit en avoir la même certitude que quand tous les officiers de Fontenoy assurent qu'on a gagné le champ de bataille... Je persiste à penser que cent mille hommes qui ont vu ressusciter un mort pourraient bien être cent mille hommes qui auraient la berlue. »

—

Tel était Voltaire.

Tel, le petit monde international et cosmopolite à la fois où il prit sa retraite et où il eut, en somme, un peu moins qu'ailleurs, ce qu'il appelait lui-même—le diable au corps.

NOTE.

(*a*) Le père, aujourd'hui octogénaire, de l'un de mes amis, tenait de son père, qui avait fréquenté le philosophe de Ferney, une complainte fort étendue narrant au long les mésaventures d'un baron d'Etange, de sa fille Julie et du trop sensible Saint-Preux. Il l'apprit à ses enfants qui la chantent encore. Lors du premier séjour que je fis au canton de Vaud en 1839, j'entendis et je retins un ou deux couplets de cette chanson. Musique et paroles étaient attribuées à Voltaire. Depuis lors, M. de Crousaz, lecteur obligeant de mes essais littéraires, ayant vu dans un article de moi intitulé *Voltaire à Lausanne*, que je citais une de ces strophes, me fit l'honneur de m'envoyer sur-le-champ copie de toute la pièce, trouvée dans les papiers de sa grand'-mère, Mme de Montolieu, et il m'accorda le privilége d'en faire usage.

Personne ne met en doute l'authenticité d'une pièce émanant d'une pareille source, non plus que celle de la musique sur laquelle Voltaire la chantait et que l'on a conservée ; il va sans dire que je ne parle point de ces érudits maladifs qui nient jusqu'à l'existence de Guillaume Tell !

Puisque j'ai nommé M. de Crousaz, je ne poserai point la plume sans avoir ici rendu un public hommage à sa courtoise obligeance, autre et non moins précieuse tradition de famille, qui fait revivre au foyer modeste du gentilhomme lausannois l'heureuse et brillante époque de Mme de Montolieu, de sa fille Mme de Crousaz, de Mme de Charrière et de l'immortelle Mme de Staël.

LA SOCIÉTÉ DU TEMPS DE LOUIS XV.

VUE PRISE A DIJON.

I.

A la voir de haut et de loin, et plus encore en y passant et en feuilletant ses annuaires, — la vieille capitale politique et littéraire de la Bourgogne ne ressemble pas mal à ces paysages artificiels, peuplés d'escarpements pittoresques, de monuments choisis, d'horizons *prémédités*, de figures historiques entassées par un peintre anachroniste et tel que, du reste, les plus beaux temps de la peinture en comptent parmi leurs maîtres.

C'est un prospectus de célébrités, une forêt de souvenirs si touffue qu'on s'y perd dès qu'on y entre, une véritable arche de Noé.

A prendre au hasard les noms inscrits dans les fastes de cette illustre cité, on remplirait en un moment un volume. A suivre le fil des pensées qu'éveillent les monuments de toutes les époques et de tous les styles, qui se coudoient et s'enchevêtrent dans ses rues, on accomplirait tant et de si longues excursions dans notre histoire, qu'autant vaut se plonger tout de suite dans l'étude de la biographie universelle, de l'histoire générale et de l'archéologie.

Ce n'est pas que les auteurs spéciaux n'abondent, à commencer par le vieux Courtépée et par M. de Barante. J'y renvoie les lecteurs de livres. Aux autres, s'ils me demandaient un abrégé très-succinct de la monographie de Dijon, je me contenterais de réciter la folle et sautillante petite ballade de Louis Bertrand :

O Dijon ! la fille
Des glorieux ducs,
Qui portes béquille
Dans tes ans caducs !

Jeunette et gentille,
Tu bus tour à tour
Au pot du soudrille
Et du troubadour.

A la brusquembille
Tu jouas jadis
Mule, bride, étrille,
Et tu les perdis.

La grise bastille
Aux gris tiercelets
Troua ta mantille
De trente boulets.

Le reître qui pille
Nippes au bahut,
Nonnes sous leur grille,
Te cassa ton luth.

Mais à la cheville
Ta main pend encor
Serpette et faucille,
Rustique trésor.

O Dijon ! la fille
Des glorieux ducs,
Qui portes béquille
Dans tes ans caducs !

Ça, vite une aiguille,
Et, de ta maison
Qu'un vert pampre habille
Recouds le blason !

Et voilà tout ce que vous saurez pour aujourd'hui de Philippe le Hardi, du siége de Dijon par les Suisses, de la bataille de Fontaine-Française et de la bastille de Talant; car il ne s'agit point pour moi, Dieu merci! de déblayer cette vaste nécropole. Je ne parlerai ni de la Bourgogne ducale ni de saint Bernard, malgré la tentation qu'éprouve tout voyageur de noter, sur son calepin, la visite obligée qu'il va faire au village de Fontaine et à la chambre, aujourd'hui transformée en cha-

pelle, où la mère du saint lui donna le jour. Je respecterai même le seuil de la petite maison que voici, au coin de la place Saint-Jean, habitée aujourd'hui par un libraire, et qui fut la maison paternelle de Jacques-Bénigne Bossuet.

Assez de labeurs, assez de recherches déjà pour reconstituer par la pensée l'histoire de la vie privée des Dijonnais durant un siècle récent, le dix-huitième. C'est un cadre étroit en apparence, mais si vaste encore ! la digression est si tentante, l'omission si facile, que vingt fois j'ai jeté ma plume et voulu oublier, en arpentant le cours du Parc, jusqu'au nom du grand Condé qui l'a planté.

Malheur à qui passe plus d'un jour dans ces murs ! Pour peu qu'il ait souci du *pourquoi* et du *comment* de tout ce que son œil effleure, pour peu qu'il appartienne à cette famille de touristes plus soucieux du pays lui-même que de la carte des auberges, le voilà pris. C'est un engrenage où il met la main : il faut que tout le corps y passe.

Disons que l'habitant actuel de Dijon est pour beaucoup dans cette sorte de rage qui vous prend de connaître sa généalogie. Il existe entre cette société dijonnaise du dix-neuvième siècle, morcelée, étriquée, et la société que fait rêver l'aspect de ces hôtels et de ces maisons de plaisance du vieux Dijonnois, véritables Versailles en miniature, — une différence si grande, une transition si profonde et si marquée, — qu'on veut savoir, à tout prix, quel torrent a coupé, dans la racine.

lès ponts jetés pour relier les deux rives, les deux temps.

On veut savoir comment il s'est pu faire que tant de splendeur s'éteignît sans retour; à quel moment la génération savante, polie, musquée, sociable, au grand air, à la belle humeur, qui animait ces palais et ces rues, a disparu dans la mort et dans l'exil, et à quel autre moment la génération présente est venue, avec ses denrées coloniales, habiter l'hôtel des Ambassadeurs, dans la rue des Forges, transformer en magasin de fourrages la basilique de Saint-Philibert, en auberge l'hôtel de Chabot, et en maison de commerce l'hôtel de Lux, où demeurait Fyot de Neuilly.

A chaque pas, l'hôtel entre cour et jardin, ce type de l'habitation seigneuriale, si ennuyeux pour le petit bourgeois qui aime à fumer sa pipe, accoudé à une fenêtre d'entresol donnant sur la rue. Partout la grande cour pavée, séparée de la rue par un portique, et à présent écornée par les constructions maussades, appropriées à nos petites existences et à notre individualisme sans grandeur.

Cette impression se trouve indiquée par ces vers des *Consolations* adressés à M. Hugo :

> « Ami, te souviens-tu qu'en route pour Cologne,
> Un dimanche, à Dijon, au cœur de la Bourgogne,
> Nous allions admirant clochers, portails et tours,
> Et les vieilles maisons *dans les arrière-cours* ?

Les deux poëtes avaient deviné, dès les premiers

pas, que la surface actuelle de la ville, quoique enrichie des nombreux débris d'une couronne de gloire brisée et disloquée, recèle dans son sein plus de merveilles qu'elle n'en montre au dehors. Et je suis assuré qu'en cette revue d'un jour, ils ne se doutèrent ni des galeries particulières de tableaux, ni des bibliothèques privées, ni des salons aux boiseries fantastiques, ni de cette précieuse maison dite *de saint François de Salles*, cachée aux profanes dans la seconde cour de l'hôtel de Bretenières, au fond de la rue Vannerie.

Grande a été la métamorphose. Le mot de cette énigme est déjà sur vos lèvres : le mot *révolution !* C'est plutôt *centralisation* qu'il faut dire. Les Bourguignons ont de tout temps été révolutionnaires, mutins, impatients de tout joug, se regimbant pour le plaisir de se regimber, mais sans oublier, dans leurs petites émeutes, l'heure du sommeil ni des repas. Selon le savant docteur Noirot, c'est le tempérament lymphatico-sanguin qui domine dans la race dijonnaise : trouvez entre le tempérament et l'humeur de cette gent, tracassière dans son flegme, les analogies que vous voudrez.

Je dis que la centralisation a fait plus pour la ruine intellectuelle et morale de Dijon que la révolution elle-même ; car, avec son affection séditieuse et belliqueuse, Dijon a vécu en gaieté et en santé de longs siècles ; tandis que la centralisation, en lui ravissant ses hommes de valeur et d'intelligence, l'a jetée dans le marasme par la soustraction du meilleur de son sang.

Au dix-huitième siècle, comme au bon temps des

lanturlus, — ces vignerons démocrates du temps de Louis XIII, — l'humeur séditieuse se trahit dans les moindres gestes de messieurs de la ville et du Parlement. Et il est plaisant de rapprocher la grosse affaire parlementaire qui fit exiler le président de Brosses, en 1744, de cet arrêt du Conseil portant, dès 1629, que *le crime de sédition est aboli.*

C'est bien le cas de citer le vers proverbial du fabuliste :

> Chassez le naturel, il revient au galop.

Le *crime de sédition* est demeuré là un péché d'habitude.

L'humeur narquoise des indigènes, à l'endroit du pouvoir, montre le bout de l'oreille jusque dans le gai *Noël* du vieux Lamonnoye « sur le passeige de monseigneur le duque de Bregogne ai Dijon, le 21 septambre 1703 : »

BREUGNETTE.

Qu'é-tu, Gro-Jan? quei fôlie.
Te fai gambadai ?

GRO-JAN.

Padei ! jamoi de mai vie
Je ne fu si gai,
Je ne fu si gai, Breugnette,
Je ne fu si gai.

BREUGNETTE.

N'an peu-je saivoi lai cause ?

GRO-JAN.

Voüei-da, lai veci :
Je ven de Loüi-quatorze
Voi le peti-fi.
Voi le peti-fi, Breugnette,
Voi le peti-fi.

. . . .

Autour de lu lé fanfare,
Le tambour bruein,
Ancore ardan de lai garre,
Ses œil épluein [1].

Gros-Jean raconte sommairement les exploits du prince, et comme quoi il a *agrippé* Philisbourg. Ces princes-là, dit-il, prennent les villes *à cheval et au galop*, ou, au pis aller, *en treize jours de pétarade*, comme à Brissac.

Que de souvenirs de gloire sous le masque de ces jovialités ! Malicieux bonhomme qui fais offrir à Dijon, au vainqueur des Impériaux, *digne borjon de la raice Borbone*, « des truites à force et point de perdrix [2], de grands brochets longs d'une aune, même un saumon frais,

Qui s'étô dans l'eau douçote
Laissé prendre esprais !...

Voilà ce que c'est d'avoir eu la bonne idée de passer à Dijon,

Pour l'aimor de lai province
D'où li ven son nom.

[1] Etincelaient. *Epluant*, étincelant, brillant ; d'*éplue*, étincelle.
[2] C'était un jour maigre.

Il a morguenne eu bon nez,
Il s'est bien gîté,
Il s'est bien gîté, Breugnette,
Il s'est bien gîté !...

Gros-Jean fait des vœux pour que le Ciel lui accorde, à lui, vigneron besogneux,

De faire tôte l'année
Maigre comme lu !

Au reste, une chose étrainge,
Le prince Borbon,
Tout comme no, quant ei mainge,
Branle le manton.

Je traduis *en français* le reste :

La boisson était divine.
Dès qu'il en tâta,
Léchant trois fois ses babines :
Il est bon, fit-il,
Il est bon, fit-il, Brunette,
Il est bon !

Est-ce du ciel que telle manne
A plu sur Dijon ?
C'est de Savigny, vers Beaune,
Lui répondit-on.

C'est du clos de ce digne homme.
Monsieur de Migieu.
Moi, dit le duc, je le nomme
Monsieur Demi-Dieu.

Et le duc sortit de table
En disant cela ;
Jamais prince de la Gaule
A-t-il mieux parlé ?...

Gausserie charmante où tout est drôle et où personne ne se trouve offensé. Hélas! Lamonnoye le Bourguignon est oublié, et, avec lui, les gais Noëls, ces chants populaires « qu'il avait salés pour les empêcher de rancir. »

Après lui, et de notre temps, le patois bourguignon a servi à des pamphlets et à des diatribes politiques; mais la bile amère et l'envie y ont souvent remplacé le sel quasi attique des *noei borguignon* de GUI BAROZAI[1] !

J'insiste à dessein sur cette littérature originale. Elle initie, selon moi, à la partie la plus intime du caractère dijonnais du dix-huitième siècle : une bonhomie gaie, une rusticité pleine de finesse, une malice rieuse *inter pocula.*

Tels étaient le peuple, la bourgeoisie et la noblesse; tels étaient les membres du grave Parlement bourguignon. Cet élément de gaieté naturelle se retrouvait sous la robe du magistrat comme sous la poudre et les mouches de l'aristocratie féminine. Un intarissable et charmant babil, plein de causticité, s'entendait partout, du haut en bas d'une hiérarchie sociale compliquée, savante, dont le sommet était à Versailles, et la base dans les gais vignobles de la Côte-d'Or.

[1] Exhumés et commentés par les soins patients et intelligents de M. Fertiault, les Noëls bourguignons ont été réimprimés en 1842 sous ce titre : *Noei Bourguignon*, de Gui Barozai, aivo leu vireman en françois et bé d'autre chose, lo to par ein anfan de lai Bregogne, AI PAIRI *cheu stu don j'aimon bé le ju* (Lavigne, libraire-éditeur).

C'est le côté rustique de cette pyramide sociale dont les pierres étaient si savamment et, en apparence, si solidement agencées, que reflètent les vers de Lamonnoye. Bien qu'il y soit question presque partout de la fête chrétienne à laquelle ces ballades en patois empruntaient leur nom, le rayon qui les égaye et qui les vivifie a fécondé la glèbe et fait chanter dans le sillon l'alouette printanière, avant de se réfracter dans les riches vitraux de la basilique. Le vers de Gui Barozai est *païen*, dans l'acception étymologique, c'est-à-dire que le villageois de Nuits, de Talant, de Chambolle et des Perrières y laisse voir la bure de sa manche sous le surplis du chantre, et étale au-dessus du rabat le double menton de sa face hâlée et réjouie.

On dirait qu'il n'y est parlé de la Nativité, de l'Adoration des bergers et des présents mis aux pieds de la Vierge et de son enfant divin, par les rois mages, — que pour la forme, par respect pour une tradition imposante, et avec des idées de jovialité pure et de festoiement.

Au fond, il n'y a pas l'ombre de *philosophisme* dans les antiennes de Lamonnoye; mais l'innocente bouffonnerie d'un dessert honnête y éclate. Un vicaire de Dijon, nommé Magnien, se méprenant sur la véritable portée de ces couplets, gourmanda l'auteur du haut de la chaire. La Sorbonne s'en mêla. Les Noëls furent déférés à la censure. Le *rucho* (roquet de vigneron) comparut devant les *sotane* et fut absous. C'est alors que Lamonnoye publia l'*épôlôgie de Noei;* je traduis, pour ne

pas transformer cette histoire en cours de philologie burgonde, le texte original, qui laisse trop de choses à expliquer ou à deviner :

> Vous trouvez, messieurs les Grandeurs,
> Mes Noëls, dites-vous, trop gaillards.
> A cela, j'ai deux choses à vous dire :
> Ou qu'il les faut faire en françois,
> Ou qu'il faut me permettre d'y rire,
> Me permettant de les faire en patois.
>
> Le nôtre est tout propre à réjouir,
> Quand surtout, pour l'assaisonner,
> Nous y mettons quelque chose qui pique :
> Un grain de sel par-ci, par-là.
> Vous savez que le proverbe antique,
> Parlant de nous, dit : Bourguignon salé !

Au demeurant, le bonhomme envoie les critiques mécontents... non pas où vous pourriez l'imaginer, mais à Beaune. Riant exil, direz-vous? Il y a toutefois cette circonstance aggravante que, dans l'opinion du crû dijonnais, Beaune est *le pays des ânes*, vieille hostilité de clocher à clocher, qui ne finira qu'avec le monde, et pour le commentaire de laquelle je vous adresse à la biographie de Piron.

Avec cela, Lamonnoye, qui se traite lui-même de *rucho* en toute rencontre, est un paysan très-civilisé, et n'est pas même un paysan du tout. Fils de bourgeois dijonnais, et élevé par eux pour la carrière du barreau, il était familier avec les auteurs latins et grecs ; dès le collége, il faisait courir sur les bancs de ses condisciples

des épigrammes que n'eût pas désavouées Martial. Je le donne pour un type du bourgeois érudit et très-érudit de son temps. S'il se cramponna toute sa vie à la villégiature et à ses loisirs, ce fut moins par nécessité que par vocation. Il était Dijonnais de la banlieue, bien que né dans une rue de Dijon, et il le demeura toute sa vie par une inclination familière aux plus grands écrivains, à commencer par Horace.

La treille avait, pour cet homme sobre et de mœurs pures, des appas qui faisaient pâlir à ses yeux les lambris dorés des salons des plus hauts parlementaires. Ami intime du président Bouhier, il discourait volontiers avec lui sur les questions les plus délicates de philologie, de bibliographie et d'histoire; puis il s'échappait sous les arbres, et s'y couchait pour dormir à l'ombre, tandis que les enfants ailés de sa Muse champêtre pénétraient à la cour et y étaient accueillis par seigneurs, marquis, grandes dames et duchesses, qui se prenaient plaisamment à balbutier le patois bourguignon.

A propos de sa Muse, je sais des casuistes qui ont demandé gravement qui était *Blaizotte*, et je n'ai rien à leur répondre, sinon que *Blaizotte* était justement le nom qu'il lui donnait. — Ils insistent pourtant et soulignent certains détails d'une intimité grande. Sottes gens qui voulez réglementer les rendez-vous du poëte avec sa Muse, et qui prétendez faire intervenir votre nez à lunettes dans le secret de la facture des jolis vers!

Qui sait? C'est peut-être à vous-mêmes qu'il faut

s'en prendre si Lamonnoye, la plume à la main, fut un peu leste ; et je sais un homme grave entre tous, qui, sortant d'une compagnie prude, guindée , ennuyeuse, s'écria en refermant la porte : « Si nous allions au cabaret ! »

Aussi n'est-ce point à l'intention de ces grimauds que j'insiste sur les admirables qualités du cœur de mon Dijonnais. Oui, en ce temps qui n'est plus, cet homme excellent, qui n'est que trop bien mort, faisait goûter à ses nombreux amis les charmes d'un commerce doux enjoué, poli et facile. Ce qui a fait dire à l'un d'eux « qu'il ne matoisait et ne grivoisait qu'en patoisant. » Le reste du temps il vivait en Caton et parlait français. Sur ce dernier point, je pourrais invoquer le témoignage des quarante immortels dont il fut un (1713), après avoir été couronné cinq fois par l'Académie.

Je ne m'arrête ni à ses œuvres d'érudit, ni à ses brillantes relations parisiennes. Il me suffit d'avoir fait asseoir l'amateur des vieilles mœurs au foyer de Barozai ; de rappeler, à l'honneur de son caractère, que, ruiné par la banqueroute de la Compagnie des Indes, il trouva, dans les bienfaits délicats du duc de Villeroi, une compensation qu'il n'avait point sollicitée. Le duc, sachant quelles ombrageuses et honorables susceptibilités il avait à ménager, et rencontrant le poëte chez Mme de Caylus, coupa court à ses remerciements en lui disant :

« Oubliez tout cela, monsieur ; c'est à moi de me souvenir que je suis votre débiteur. »

Le seul chagrin qui ait ulcéré le cœur de Lamonnoye a été la perte de sa femme, compagne excellente, modeste et digne de lui. Ce deuil précipita sa mort. Il s'éteignit à quatre-vingt-huit ans, en 1727, dans la saison où tombent les feuilles jaunies et où se fanent les dernières fleurs. La piété, qui avait bercé son enfance, enchanta ses derniers rêves. Le dix-huitième siècle et le roi Louis XV étaient jeunes encore, et la philosophie sceptique que devait couronner, dans la personne de Jean-Jacques, l'Académie de Dijon, en hostilité déclarée avec les Jésuites, n'avait encore dans cette ville ni champions, ni adeptes, ni écho.

Chose étrange! Cette société dijonnaise si polie, si érudite, si fort civilisée en toute manière, qui se faisait gloire d'encourager peintres, poëtes et musiciens, la patrie des Rameau, des Crébillon et du président de Brosses, devait couronner, en haine de cette civilisation dont elle était le parfait modèle, le mémoire d'un Genevois sur la pernicieuse influence des sciences et des arts!

Malheur aux Jésuites de Dijon s'ils eussent abordé jamais cette thèse-là!

On les eût certainement lapidés.

On ne lapida ni Rousseau ni l'Académie dijonnaise.

II.

Les mœurs publiques sont avant tout l'expression de la vie privée. Une partie du rituel, un chapitre du code, un élément du costume tombe-t-il en désuétude, on en peut conclure que la vie se retire de la partie correspondante du corps social. Les arbres ne se couronnent pas impunément.

C'était le cas du Parlement de Bourgogne. Ce corps, en apparence si florissant et si vivace, éprouvait, dès l'aurore du règne de Louis XV, une déperdition de forces dont on pouvait ignorer l'issue, mais qu'il était impossible de nier, en considérant que des soixante célébrités incontestables dont il se faisait gloire du temps de la Fronde, il en restait quinze à peine, et que les autres n'avaient pu trouver à se remplacer.

En outre, la vieille noblesse d'épée, qui n'entrait jamais que de mauvaise humeur dans la robe, s'y trouvait forcée de plus en plus par l'inclémence des temps, lisez : par l'apaisement civilisateur qui rendait les armes moins précieuses que la logique et la science. — La noblesse dijonnaise, qui avait vécu dans ses manoirs depuis que la Bourgogne ducale n'existait plus, attendant qu'un roi de France belliqueux lui écrivît, comme Henri IV à Tavannes : « Prends ton épée, ton château en croupe, et arrive : j'ai besoin de toi ! » cette noblesse

boudeuse et fière déposait son épée au greffe, en entrant dans la magistrature, — avec l'arrière-pensée de l'y reprendre une fois ou l'autre. Cette magistrature-là ne valait pas l'autre, nourrie dans l'admiration de ses Nicolas Brulart, et ne sachant rien de plus enviable au monde que le blason cousu par le temps à la robe d'un parlementaire intègre et laborieux. Le premier motif de succès dans toute carrière, n'est-il point la prédilection dont elle est l'objet?

La *milice des robins* se multipliait; mais la faveur même dont le tiers Etat avait joui auprès des derniers monarques donnait au Parlement une inquiétude d'amour-propre, des susceptibilités, une irritabilité telle qu'il aurait fallu, pour ainsi dire, d'autres milices et d'autres parlements pour les garder.

L'austérité et la simplicité des mœurs devenaient de plus en plus rares. Elles avaient été le meilleur frein à l'ambition. D'heure en heure la société sentait, comme le Christ, « une vertu qui s'échappait d'elle. »

C'est sur ce fond que tranchait, au dix-huitième siècle, la figure admirable de Charles de Brosses, du petit nombre de magistrats dijonnais qui fussent gens de robe et gens du monde, sans que l'une de ces qualités empiétât sur l'autre.

La belle humeur s'alliait merveilleusement chez lui et chez eux à la probité la plus rigide, à une inflexible fierté.

Chacun a lu les lettres de de Brosses sur l'Italie, mais peu de gens le connaissent sous un aspect plus

intime que celui de sa réputation littéraire et scientifique. C'est de la vie privée de cet homme que j'ai à me préoccuper seulement ici, comme de l'un des types de la vie privée d'alors.

Elevé avec Jean-Louis Leclerc, si connu sous le nom de Buffon, Charles de Brosses, enfant, avait montré autant de dispositions naturelles que son camarade en avait peu. Le jeune Buffon, fils de bourgeois assez communs, avait, dit-on, l'esprit lourd et épais. De Brosses avait au contraire beaucoup d'esprit, prodigieusement d'esprit.

Buffon ne devint Buffon que tard, à force de labeurs et d'étude. A vingt ans, il fit aussi son voyage d'Italie, et, à lire ses lettres, pleines de trivialités, d'aventures d'auberge, on se demande s'il entrevit seulement alors cette nature qu'il devait chanter admirablement dans l'âge mûr ; s'il se douta de l'existence des Apennins et des Alpes ; si le golfe azuré de Naples exista pour lui, et s'il remarqua, chemin faisant, autre chose que les cloches et le carnaval de Rome.

On sait de reste si de Brosses, son compagnon de voyage, eut d'autres yeux ! Mais, quelque attrait que les splendeurs italiques aient exercé sur lui, le mal du pays le poursuivit à Rome. Il avait besoin de revoir sa mère et sa sœur ; il revint bientôt à Dijon.

Homme de famille avant tout, Charles de Brosses préférait encore sa place Saint-Jean, de Dijon, à l'hospitalité du Vatican et à la faveur de Benoît XIV.

Il y vivait dans son hôtel patrimonial, — encore au-

jourd'hui intact au dehors, et l'une des plus belles résidences dijonnaises, — avec Févret de Fontette, son collègue parlementaire et son parent.

Au nombre de ses intimes figuraient M. de Maletête, mélomane, homme d'esprit, de littérature et de plaisir; M. de Quintin, procureur général au Parlement, grand amateur de tableaux et de livres, railleur malicieux et sans fiel; M. Fyot de Neuilly, dont on a pu dire, sans flatterie, qu'il était un magistrat sans défaut.

A ces intimes il faut ajouter, au second plan, MM. de Bévy, de Bourbonne, de Chevigny, et M. de Blancey, « le plus gai des convives et le plus aimable des conteurs. »

Les salons les plus fréquentés d'alors, ceux à l'accès desquels il fallait prétendre pour connaître de près l'élite de la société bourguignonne, étaient ceux de Mmes de Bourbonne, fille du grand président Bouhier, Cortois de Mucie, Joly de Bévy, Perreney de Villemont, espèce de démon féminin dont l'esprit léger et coquet se montrait, au besoin, familier avec les choses les plus graves de la politique et de la philosophie.

Parmi ces dames, Mme des Montôts occupait le premier rang.

« Ce serait bien en vain, dit de Brosses, qu'on courrait le monde pour trouver ailleurs un cœur aussi sensible et aussi vrai, une âme plus pure et meilleure, un caractère aussi égal, aussi sociable, aussi doux. Qu'a-t-elle besoin d'une aussi jolie figure? Elle devrait ne pas tout prendre aux autres! Je lui accorde pourtant ses

yeux si doux, si fins, miroir de la plus belle âme... En vérité, cette femme sans pareille fait honneur à l'humanité. »

Cette place Saint-Jean, qu'habitait le président et que sillonnent aujourd'hui, en ferraillant, des camions de roulage, était alors parcourue toute la journée par ces beaux équipages qui donnaient à Dijon l'aspect d'une ville en fête perpétuelle ou d'une résidence royale. C'était un centre social. On y remarquait les hôtels de Tessé, de Migieu, de Lux, contigus à la maison natale de l'évêque de Meaux, tous aujourd'hui debout, mais seulement pour accuser l'insouciance de leurs propriétaires ou l'effacement jaloux dans lequel la province, à notre époque, tient tout ce qui mériterait de régner et de briller.

Il y avait, de plus, des nuances dans le ton de ces sociétés distinguées. Si la facilité de propos et de mœurs du siècle de Voltaire se faisait sentir chez les magistrats, voisins près de la glèbe, malgré leur blason, pour « *se gaudir à la bourgeoise*, le grand style de la cour de Louis XIV se parlait toujours chez Mme de Saint-Contest. On y portait moralement la perruque à marteaux. Le président Bouhier y folâtrait malgré les infirmités de l'âge, comme on folâtrait à Versailles, c'est-à-dire jamais en prose ni sans hauts talons. On y dansait, mais de cette héroïque et majestueuse façon qui permettait à un roi jeune et bien fait de figurer dans un ballet de demi-dieux.

Nommerai-je encore Legoux de Gerland, la crème et

la fleur des gentilshommes, le président de la Marche, correspondant de Voltaire, et le président Richard de Ruffey, autre Mécène, que de Brosses accusait plaisamment « d'aimer les vers à la passion, même les siens. »

La présidente Bouhier disait à son mari : « Chargez-vous de penser et laissez-moi écrire. » Elle en avait, dit-on, le droit. Voltaire appelait Mme de Saint-Julien, l'une des fleurs de cette couronne de grand prix : *le Papillon philosophe.* Mlle de Thill avait l'estime et les confidences du maréchal de Richelieu.

Enfin, la maison du commandant de la province, M. de Tavannes, était le rendez-vous du cardinal de Tavannes, son frère, archevêque de Rouen, de M. de Choin, évêque de Toulon, de M. de Montillet, archevêque d'Auch.

Ces sommités sociales, fidèles aux traditions de leur première jeunesse, se plaignaient dès lors de la *rage des petits cabinets*, qui détrônait déjà la véritable architecture ; mais qu'auraient-ils dit de nous voir, pour la construction de nos demeures, même de plaisance, économiser les honoraires de l'architecte et lésiner avec un maçon !

Tels étaient les éléments de la haute société. Le président de Brosses voyait la meilleure. Il ne suffisait point assurément d'avoir de la littérature et de l'esprit pour y avoir accès ; mais on y prisait fort l'un et l'autre. Toutefois la science et les services rendus avaient beaucoup de pouvoir pour renverser les barrières ou du moins pour les faire ouvrir. Anobli par dix années d'exercice,

l'avocat achetait un fief. Son fils était maître aux comptes. Son petit-fils entrait au Parlement. Telle était la filière suivie par la bourgeoisie pour son incorporation à la noblesse. Quel titre à l'estime que ces honorables labeurs! quels chevrons bien gagnés que ces chevrons héréditaires! quelle supériorité chez ces *parvenus*, comparés aux nôtres qui, par malheur, au prix d'un coup de dés à la Bourse, achètent le droit de blasonner leur voiture! C'est ce que nous osons appeler du libéralisme et de la démocratie!...

Enfin on est convenu, mais à grand tort, de se représenter les hommes d'autrefois — ou renfermés dans une austérité farouche, ou livrés à tous les désordres qui ont déshonoré la régence. On oublie, on n'a jamais bien su ce qu'étaient alors la vie de famille, l'honneur et l'amitié, ces pénates de la maison provinciale.

Charles de Brosses, en déshabillé, était d'une humeur expansive et cordiale. Sa nature était mobile, avec de solides vertus. Il était « *niaiseur* et *enfant* » dans l'occasion; il avait même d'originales colères, qui se traduisaient en redites si saugrenues et si drôles, qu'elles faisaient rire immanquablement ceux qui en étaient l'objet. Ces colères étaient une sorte de dette qu'il payait à la nature, mais sans se départir de cette surveillance de soi qui le faisait sourire de lui-même, et qui guérissait les blessures à mesure que la colère les faisait.

Dirai-je à présent que, sorti de la vie domestique et familière, de Brosses était digne, ferme, et tout ce qu'il

convient que soit un magistrat de la plus haute volée? Dirai-je que, dans la vie privée, laborieux comme il était appliqué dans la vie publique, il avait par son immense érudition, familière avec tous les problèmes les plus ardus de l'histoire et de la philosophie, acquis le droit de guider les plus savants dans leurs recherches, de lever leurs doutes, en matière de philologie ou de numismatique comme en matière de droit?

Majestueux et bonhomme, tour à tour grave et souriant, et toujours à propos l'un et l'autre, Charles de Brosses était un grand homme, même pour son valet de chambre, genre de mérite auquel peu de grands hommes, dit-on, sont arrivés.

Il acheta en 1741 une charge de président à mortier, et, bientôt après, il épousa Françoise Castel de Saint-Pierre, fille du marquis de Crèvecœur et petite-nièce de l'abbé de Saint-Pierre, appelé spirituellement et justement par un savant critique « le plus chimérique des hommes de bien. »

Trois ans après, le président Charles de Brosses était exilé de cette ville dont il était l'un des ornements, de ce Parlement dont il est demeuré l'une des plus pures gloires.

Quel motif alléguer à cette soudaine disgrâce? Comment expliquer cette catastrophe quand on ne connaît de Dijon que la surface, de Charles de Brosses que les aspects de bénignité, d'intégrité et d'érudition sous lesquels je l'ai considéré jusqu'ici?

Il est temps de rattacher ce que j'ai à dire à ce que

j'ai dit en commençant — de l'irritabilité séditieuse et de l'amour-propre ombrageux qui se trouvent au fond du caractère dijonnais.

Les Dijonnais ont toujours excellé dans l'art de donner des leçons au gouvernement, quitte à en payer invariablement les cachets.

Pour donner une leçon à Henri le Grand, ils s'étaient faits ligueurs.

Pour en donner une à Louis XIII, ils s'étaient faits *lanturlus.*

Afin d'en donner une à Louis XIV, pour dix qui figuraient parmi les Frondeurs, vingt se firent *albions* et *principions*.

On sait que les principions et albions étaient la faction opposée à la cour. Mazarin, en portant sa griffe sur le prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, avait exaspéré les amis et les partisans de ce prince illustre. Ils prirent le plus sûr moyen de prolonger sa disgrâce : ils firent des *manifestations* en sa faveur.

Louis XV fut le premier des Bourbons qui put se dispenser de visiter Dijon l'épée à la main. Peu s'en fallut toutefois que l'humeur factieuse des habitants ne lui en donnât l'occasion. La moutarde dijonnaise, de l'invention de laquelle on fait honneur à un certain Naigeon, très-moderne, est incréée dans ce pays-là !

En 1744, en effet, après une cinquantaine d'années passées dans une placide et extraordinaire quiétude, le roi ne s'avisa-t-il point, en allant prendre le commandement de l'armée des Flandres, d'ordonner aux

Parlements de province de rendre à MM. les princes-gouverneurs les mêmes honneurs qu'aux princes du sang !

Dans quel but le roi le faisait-il? Quelle raison d'Etat pouvait le porter à régler d'une façon nouvelle cette partie du cérémonial? — Dijon l'ignorait, ou ne voulut pas le comprendre. Avec son mauvais caractère, Dijon ne pouvait ratifier une mesure qu'il n'avait pas commentée et discutée au préalable. Dijon donc jugea que le moment était venu de donner une nouvelle leçon au gouvernement.

Quelques magistrats bien pensants firent observer à leurs collègues que, partant pour la guerre, le roi pouvait et devait tenir à resserrer les liens du pouvoir; que, celui de la féodalité n'existant plus, il était bon de relever le prestige des princes-gouverneurs et des lieutenants du roi dans les provinces, et ceci, et cela, et mille choses fort raisonnables, et celle-ci, qui était d'une philosophie des plus saines, à savoir : que plus ou moins de coups de canon et de coups de chapeau en l'honneur de M. de Tavannes ne ferait ni chaud ni froid aux Dijonnais.

Point. Il fallait que le gouvernement reçût une leçon pour la liberté grande qu'il prenait de toucher au cérémonial. Le libéralisme était *conservateur-borne* dans ce temps-là !

Et remarquez que tous les Parlements de France s'exécutèrent. Celui de Bourgogne seul se regimba.

Le Parlement rédigea des remontrances. Le prési-

dent de Brosses avait trop d'esprit pour y tenir beaucoup au fond. Et encore... que sais-je et que peut-on savoir? Peut-être, en sa qualité d'enfant de la Bourgogne, était-il blessé au vif de cette ordonnance du roi! Bien qu'il ait pris dans une autre occasion,— celle de la dispute entre les jansénistes et les ultramontains, — une attitude d'observation, de neutralité et peut-être d'indifférence, dans celle-ci il se jeta en avant avec cinq de ses honorables collègues. Ils opinèrent tous six d'une file pour la remontrance.

Tous six furent exilés.

On s'est inquiété depuis lors, par curiosité historique et par érudition législative, de rechercher si le roi avait eu le droit de prescrire aux Parlements cette modification du rituel politique, si le Parlement de Dijon avait eu celui de la résistance, si l'exil dont les récalcitrants avaient été frappés était juste... Je vois d'ici des politiques d'à présent, qui, sans avoir approfondi ces questions, les ont résolues déjà d'instinct. Je suis fâché d'avoir à leur dire, preuves en mains, que le roi avait le droit pour lui; le Parlement, celui de résister, mais seulement comme on a le droit de faire une sottise, et que cette épithète mal sonnante fût-elle applicable à l'ordonnance royale, le roi avait mille fois raison, dans l'intérêt de MM. de Brosses et consorts eux-mêmes, de les châtier officiellement du péché originel bourguignon.

Le châtiment fut du reste assez doux, c'est-à-dire proportionné à la faute. Charles de Brosses, relégué pour quelque temps à Gannat, sur les confins de l'Au-

vergne, partit gaiement pour ce pays, « laissant pour adieu une chanson contre M. de Tavannes et y ajoutant un couplet, à chaque ville où il s'arrêtait[1]. »

A Gannat, pour se distraire, il s'enfouit dans l'étude des dynasties égyptiennes.

Cependant l'émeute dijonnaise avait son cours. Les réclamations du Parlement allèrent si loin, que le premier président d'alors, M. de Berbisey, fut le premier à s'écrier un beau jour que, si l'on s'obstinait, il voyait tous les maux prêts à fondre sur les particuliers, le corps et la province. Bref, on arrêta — à la majorité de quatre voix — qu'on obéirait.

Cependant, malgré l'attrait des dynasties égyptiennes, l'excellent Charles de Brosses s'ennuyait fort à Gannat, loin de sa femme et de sa mère, ses deux grandes amitiés.

Celle-ci, Mme de Brosses douairière, s'était établie dès 1733 à Neuville, dans la Bresse, avec ses deux filles Barbe et Charlotte, toutes deux chanoinesses au prieuré de Neuville-les-Dames, chapitre noble de l'ordre de Saint-Benoît.

Ce charmant endroit, où de Brosses avait pris la douce habitude de passer ses loisirs et ses vacances, avec son frère Claude de Brosses (de retour de la campagne de Bohême, qu'il avait faite comme capitaine au régiment de Nice), lui manquait extraordinairement à Gannat.

[1] Ce détail et plusieurs autres, dans le cours de cette étude, sont empruntés au savant ouvrage de M. Foisset, de Dijon.

C'était une chose curieuse entre toutes que ces prieurés-là, et une description de la communauté et du genre de vie qu'on y menait mérite une place dans l'histoire privée d'alors.

Le prieuré de Neuville-les-Dames était composé d'une quantité de jolies petites maisons toutes pareilles et toutes ayant un petit jardin.

Ces maisons étaient disposées de manière à former un demi-cercle, dont le palais abbatial formait le milieu.

« Le jour de ma réception dit Mme de Genlis, fut un grand jour pour moi. On nous vêtit de blanc, ma cousine et moi, et l'on nous conduisit en pompe à l'église du chapitre.

« Toutes les dames habillées comme dans le monde, mais avec des robes de soie noire sur paniers et de grands manteaux doublés d'hermine, étaient dans le chœur.

« Un prêtre, qu'on appela le grand-prieur, nous interrogea, nous fit réciter notre *Credo*, ensuite nous fit mettre à genoux sur des carreaux de velours, pour nous couper une petite mèche de cheveux.

« Cela fait, il mit à mon doigt un anneau d'or bénit, et m'attacha sur la tête un petit morceau d'étoffe blanc et noir, appelé un *mari* par les chanoinesses. C'étaient les deux signes visibles de l'engagement conditionnel pris, vis-à-vis de l'Eglise, par les demoiselles de noble extraction *qui n'étaient pas sûres de se marier*.

« On me passa ensuite les marques de l'ordre, un cordon rouge, une belle croix émaillée, une ceinture d'un large ruban moiré noir.

« Cette cérémonie faite, le grand-prieur nous adressa une courte exhortation, après quoi nous allâmes, dans l'église même, embrasser les chanoinesses, puis entendre la grand'messe. Le reste de la journée s'écoula en petits jeux très-agréables et en collations, hormis le temps passé aux offices. »

Tels étaient les asiles consacrés à la noblesse féminine, asiles moins austères que les couvents, mais moins bruyants et moins dangereux que le grand monde, et où l'on faisait des vœux définitifs quand on renonçait à l'hymen.

En tout cas on y gagnait le titre de comtesse, et les vœux mêmes, qui commandaient de résider au prieuré deux ans au moins sur trois, rendaient ainsi au besoin, pour un tiers de leur vie, ces personnes à leurs amis et à leur famille.

En ce temps-là, les prieurés de cette espèce mixte avaient leur petit théâtre, et Neuville-les-Dames donnait des représentations d'*Athalie* sur le sien. On dansait aussi à Neuville. Que n'y faisait-on pas?

De Brosses se serait consolé encore de l'exil si le roi lui avait assigné pour retraite Neuville-les-Dames et non pas Gannat. Il ne chansonnait plus M. de Tavannes; les dynasties égyptiennes n'avaient plus d'attrait. C'est à peine si le président avait le cœur d'ouvrir son Salluste.

En même temps, M. le marquis de Crèvecœur sollicitait, implorait la grâce de son gendre.

Enfin le 13 août 1744, un voyageur inespéré vint sonner à la grille du prieuré de Neuville.

III.

La porte ouverte et l'étranger introduit, grande fut la surprise de Mme de Brosses de trouver au parloir le frère chéri et vénéré dont elle n'attendait point de sitôt le retour.

C'était le fruit des démarches de M. de Crève-cœur. Le roi s'était laissé fléchir, et, le 10 août 1744, il avait signé l'autorisation, donnée au président, de se rendre dans ses propriétés de la Bresse, sinon encore à Dijon.

En 1745, une année après, Charles de Brosses, à la tête du Parlement, venait recevoir, à son retour d'un voyage à Paris, le commandant de Tavannes.

Grande était la curiosité de savoir comment de Brosses se tirerait de ce mauvais pas.

Rien de plus digne, de plus mesuré que l'allocution du parlementaire à celui qu'il considérait comme son offenseur.

« Monsieur, lui dit-il, le roi, seul maître des honneurs, ayant bien voulu vous accorder la plus grande distinction que vous puissiez recevoir en cette province, le Parlement, toujours plein de respect et de soumission pour ses royales volontés, vient, à l'occasion de votre retour, exécuter l'ordre de Sa Majesté. »

C'était bref, c'était froid, c'était le dernier mot d'une

tragi-comédie qui aurait pu et dû finir dès le premier acte, si les passions des hommes ne leur faisaient point si souvent préférer à la ligne droite les plus longs et les plus pénibles circuits.

On devine que chaque mot de cette courte harangue avait été pesé mûrement par de Brosses. M. de Tavannes s'inclina, se mordit les lèvres, et tout fut dit.

Devenu premier président, notre Dijonnais fut ce qu'il avait toujours été, le modèle de ses collègues. Jusqu'à la fin de sa vie il ne cessa de lutter contre la décadence du corps dont il était la tête, siégeant de sept heures du matin jusqu'à sept heures du soir en toute saison, suppléant par un immense travail aux charges vacantes, aux déserteurs, aux non vocaux du Parlement.

Pour lutter contre la désertion, il avait obtenu des récompenses pour les zélés, et notamment pour M. Courtois, sous-doyen des conseillers, et M. de Saint-Seine, doyen des présidents.

Il eut beaucoup de peine à faire accepter à ce titre une pension de six mille livres au second, qui se distingua toujours, à l'égal de M. de Brosses, par un singulier désintéressement.

A ce mot de désintéressement, je vois sourire certains lecteurs et partisans de Voltaire. Ils se rappellent une histoire de fagots qui provoqua entre de Brosses et l'auteur de la *Henriade* une lutte épistolaire des plus vives et les préliminaires d'un procès.

Il est de mon sujet et de mon devoir de montrer de quel côté étaient les torts.

Les choses se seraient passées on ne peut plus pacifiquement entre Voltaire et de Brosses, si celui-ci se fût borné à soutenir avec lui des rapports littéraires et à lui rédiger l'article *gamme* pour l'Encyclopédie.

Mais de Brosses eut l'imprudence de consentir à vendre sa propriété de Tourney, près Genève, à M. d'Arouet, et de là de misérables chicanes de la part de cet irascible écrivain, qu'au dire de Mme Denis elle-même, *poignardait l'avarice*, comme le dernier des financiers et des procureurs.

J'aurais pu, j'aurais dû peut-être, dans mon esquisse du séjour de Voltaire au pays de Vaud, raconter comme quoi, la campagne des *Délices* achetée en 1758, Voltaire se trouva trop à l'étroit et jeta un regard d'envie sur la belle propriété du président de Brosses, seigneur de Tourney, de Prégny et de Chambéry.

Tourney, berceau historique de la maison de Brosses, faisait partie du diocèse d'un prélat étranger, l'évêque d'Annecy. C'était un asile souhaitable pour un homme qui s'était brouillé si cruellement avec l'Eglise de France. En outre, le titre de comte, attaché à la possession du territoire de Tourney, devait tenter le courtisan philosophe : il voulait signer *comte de Tourney* la première lettre qu'il écrirait au roi de Prusse.

Donc il acheta Tourney par bail emphytéotique, et l'on raconte des merveilles de la solennelle entrée qu'il fit dans son nouveau fief. On avait emprunté, pour la

célébration de cette fête, toute la petite artillerie de Genève. On joua *Tancrède*, le soir, sur un théâtre vert et or, que le comte de la veille avait fait décorer à grands frais.

Mais sa munificence n'avait guère pour objet que lui-même, et, à peine installé dans son manoir, nous le voyons abattre les futaies de Tourney pour les vendre, ou pour faire accommoder à sa fantaisie les ailes de son château, gâter la propriété, sans égard pour les fermiers ni pour les intérêts de celui à la famille de qui cette propriété retournerait de droit à la mort de Voltaire; en un mot, se rendre si désagréable et si onéreux à tout le voisinage, qu'une longue et bruyante clameur de haro s'élève bientôt contre lui.

Entre autres vilenies auxquelles s'adonna le philosophe, nous le voyons demander à de Brosses l'aumône de quelques moules de bois pour se chauffer, et quels moules de bois? Ceux d'une coupe faite en 1756, et vendue, sinon livrée à un marchand de Genève, alors que Voltaire ne songeait pas même à devenir acquéreur de Tourney.

« Trouvez bon, écrivait-il au président, que je me chauffe avec quelques fagots de bois sec *que l'on ne vend point*. Il m'en coûtera plus de 24,000 livres pour mettre ici les choses en état. Je suis le seul qui en use d'une si généreuse façon avec une propriété qui ne restera point à ses héritiers. Cela mérite que vous me laissiez un peu jouir... »

Le président eut honte pour Voltaire quand il sut de quels fagots il s'agissait. Il paraît même qu'au lieu de quatre moules de bois, Voltaire en accapara quatorze. Charles Baudy, régisseur, fut reçu comme un chien dans un jeu de quilles, quand il vint remontrer à Voltaire que ces bois étaient vendus, et lui en réclamer la valeur.

Le président s'était tu d'abord; mais quand il apprit *de quel bois Voltaire se chauffait*, il lui écrivit que « quatorze moules de bois, pas plus que six chars de foin ou que dix sacs de blé, n'étaient un panier de pêches ou une demi-douzaine de gélinottes. »

Voltaire ne s'exécuta point vis-à-vis de Charles Baudy ; mais il écrivit de mauvaise humeur à M. de Brosses que, décidément, n'ayant pas les coudées franches, il préférait acheter Tourney à perpétuité.

Cette proposition, il l'avait déjà faite, mais sans y donner suite.

Le président se fâcha.

« Signez un contrat définitif, écrit-il à Voltaire. Vous savez qu'il est tout prêt chez le notaire. Il y a longtemps que j'y ai apposé ma signature. Apposez-y la vôtre et finissons-en. »

Voltaire ne signe point et garde le silence. Charles Baudy revient à la charge. Voltaire fait tomber une aile du château et continue à incommoder les voisins par ses exigences et ses empiétements sur leurs droits. Une discussion au sujet d'une réparation à faire à un chemin complique les difficultés. On ne risque point, au reste,

de s'écarter beaucoup de la vérité historique en traduisant ce dialogue de la manière que voici :

CHARLES BAUDY. — M. le président, mon maître, me fait savoir que M. de Voltaire, considérant qu'ils sont vendus depuis deux ans à une autre personne, remboursera volontiers les quatorze moules de bois.

VOLTAIRE. — Il ne s'agit pas de quatorze moules, mais de quatre seulement.

CHARLES BAUDY. — Monsieur le comte fait erreur. Ce sont quatorze moules que les gens de M. le comte ont pris dans la coupe.

VOLTAIRE. — En tout cas, j'ai changé d'avis : j'ai écrit au président que j'achetais définitivement sa propriété.

M. DE BROSSES. — Puisque vous achetez, signez le contrat de vente, et payez trois cent mille francs à mon notaire.

VOLTAIRE. — C'est beaucoup d'argent pour une masure. On ne trouve pas trois cent mille francs dans le pas d'un cheval.

LE NOTAIRE. — Voici le contrat que M. de Brosses m'a prié de vous présenter à signer.

VOLTAIRE. — Je ne suis pas d'accord avec M. de Brosses sur la somme.

M. DE BROSSES. — C'est pour trois cent mille livres, à prendre ou à laisser.

VOLTAIRE. — Décidément Tourney me fait horreur et je m'en vais.

CHARLES BAUDY. — M. le président m'annonce que

vous allez quitter le château. Je viens réclamer mes quatorze moules de bois.

VOLTAIRE. — Je vous payerai vos bûches quand vous me remettrez les vingt-quatre mille francs que j'ai dépensés en améliorations.

CHARLES BAUDY. — Monsieur le comte appelle-t-il améliorations vingt arpents de bois qu'il a défrichés?

VOLTAIRE. — Allons, finissons-en. Je garde Tourney; allez me chercher le notaire.

LE NOTAIRE. — Voici le contrat. Où est l'argent?

VOLTAIRE. — Prenez vos trois cent mille francs et allez au diable. (*Il remet les valeurs dans sa poche.*)

LE NOTAIRE. — Mais, monsieur de Voltaire!...

VOLTAIRE. — Eh bien! vous êtes encore là?

LE NOTAIRE. — Et les trois cent mille francs?

VOLTAIRE. — Je vous les ai donnés.

LE NOTAIRE. — Vous les avez remis dans votre poche.

VOLTAIRE. — C'est *la colère* qui me trouble l'esprit!...

Que Molière me pardonne! Je ne saurais m'imaginer cette bouffonnerie autrement.

Là-dessus, le président à bout, — et qui n'aurait été à bout à sa place? — écrit à Voltaire une lettre terrible, finissant ainsi :

« Souvenez-vous, monsieur, des avis prudents que je vous ai donnés en conversation, lorsqu'en me racontant les traverses de votre vie, vous ajoutâtes *que vous étiez d'un caractère naturellement insolent.*

« Je vous fais le souhait du roi de Perse :

« *Mens sana in corpore sano !* »

Voltaire, à cette lecture, pleure et bondit de rage. Mme Denis craint qu'il n'en meure, ou qu'il n'en devienne fou. Un oncle de M. de Brosses prend pitié du philosophe et écrit à son neveu « de briser là, en jetant à ce pauvre maniaque son tas de bûches à la tête. »

« — Avec un fâcheux de cette espèce, lui répond le président, ce sera toujours à recommencer. Qu'il acquière définitivement Tourney, et que cela finisse ! »

Avec un peu plus de sang-froid et de raison, Voltaire eût compris que c'était là une affaire d'or. Les désastres de la Compagnie des Indes avaient donné une valeur excessive à la propriété immobilière, et c'était alors acheter pour rien 6,000 livres de rentes, que de les payer 300,000 francs.

Voltaire ne voulut jamais consentir à payer Tourney 300,000 francs.

Il disputa sur tout, sur les droits de mutation qui, bien entendu, étaient à sa charge, sur les réparations de routes que j'ai dites, sur les frais d'un procès.

« Eh quoi ! écrivait M. de Rufey à Voltaire, faudra-t-il que votre historiographe ait à raconter à la postérité que vous avez plaidé pour des moules de bois ? »

Enfin, M. de Brosses offrit à Voltaire de trancher le différend. Le président renonçait à ses droits sur les quatorze moules brûlés, à condition que Voltaire en fît distribuer le montant aux pauvres.

Après dix mois de correspondance, cet argent fut remis, dans ce but, au curé du village de Tourney.

Il y a là matière à un acte de vaudeville, avec ce titre de Shakespeare : *Beaucoup de bruit pour rien.*

M. de Brosses ne fut pas en butte aux seules imprécations de Voltaire. Une dizaine d'années plus tard (1764), on voit arriver clandestinement à Dijon, dans une maison de la rue Sainte-Anne que je me suis fait montrer, un prisonnier fugitif du fort de Joux, guidé par l'amour d'une jeune fille qu'il avait séduite.

Ce fugitif était un jeune gentilhomme de vingt-sept ans, bouillant, spirituel, aimable quand il s'en donnait la peine, quoique d'une amère laideur; marié et à peu près brouillé avec sa femme, comme il s'était brouillé avec son père, il avait été interdit pour dettes, et mis sous les verroux qui, plus tard, furent témoins des derniers moments de Toussaint Louverture. La maîtresse de ce mauvais sujet s'appelait Sophie, et lui, M. de Mirabeau.

Se croyant en sûreté à Dijon, il y vivait chez la mère de sa maîtresse, en attendant mieux, quand les estafiers de la justice l'appréhendèrent au corps et le mirent sous clef au château [1].

Le premier président de Brosses ne fut certainement

[1] Le château de Louis XI, bâti par lui et terminé en 1512 par Louis XII, se voit encore presque entier à Dijon et transformé en caserne de gendarmerie. Il servait de prison d'Etat au dix-huitième siècle. La duchesse du Maine, après sa conspiration contre le régent, et la *chevalière* d'Eon y précédèrent Mirabeau. En 92 et en 93, le tribunal révolutionnaire remplit le château de Louis XI et la guillotine le vida.

pas étranger à cette mesure; mais on ignore quelle part directe il y prit.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle incarcération finit par une évasion nouvelle. Mirabeau emporta de Dijon un souvenir peu agréable, et plus d'un passage de ses *Lettres à Sophie* atteste qu'il ne mettait point de Brosses au nombre de ses amis.

De toutes façons, il ne pouvait y avoir de grandes affinités entre un révolutionnaire franc libertin, — et l'honnête et intègre magistrat passant toute l'année au Palais, — les dimanches et fêtes seuls exceptés, — de neuf à douze heures par jour.

Ces jalons posés, il me resterait certes beaucoup de détails à inscrire entre eux pour achever le tableau de la double société dijonnaise du dix-huitième siècle, celle des gens de cour et des personnes en charge, et celle des simples lettrés et des bourgeois économes, « société joviale et bonhommière », dit le savant Foisset.

Ce serait, par exemple, un curieux inventaire à dresser que celui des bibliothèques d'alors, d'une part, et, de l'autre, des nippes et des bahuts qui composaient deux sortes de luxe mobilier : celui des oisifs et celui des laborieux et des simples.

On y verrait d'un côté, reliés en veau et dorés sur tranche, Bouhours, Mme Dacier, d'Ablancour, La Motte, Racan, Segrais, Boursault, Mmes de la Suze et Deshoulières, Pélisson, Saint-Evremont, Bussy-Rabutin, Benserade, Fléchier, Bossuet; Rabelais, côte à côte avec

les *Provinciales*; le *Roman comique* auprès des Noëls de Lamonnoye et des *Lettres de Mme de Sévigné*, rareté dont, seules alors, venaient de s'enrichir les bibliothèques patriciennes.

On verrait, de l'autre côté, les vieux lits à baldaquin de serge porté par quatre quenouilles en spirale; les vieux fauteuils aux bras lustrés par le contact des mains de plusieurs générations; les vastes foyers, l'Écriture sainte en robe de parchemin, les dressoirs chargés de faïences héréditaires et le luxe bourgeois des bonnes caves et des belles paires de draps.

Beaucoup de ces respectables mobiliers existent encore. Quelques bibliothèques particulières sont formées des riches débris de celles qui faisaient, aux dix-septième et dix-huitième siècles, la gloire intellectuelle de Dijon. Les bibliomanes y peuvent faire, dans les ventes publiques et chez les revendeurs, un riche butin sans trop de frais. Les tableaux de maîtres y abondaient naguère. Je pourrais citer tel particulier de cette ville ayant dans son cabinet d'études ou dans son salon pour trente ou quarante mille francs de toiles, soit qu'il les tienne de ses pères, soit qu'il les ait recueillies dans les arrière-boutiques et les greniers de l'endroit. Quant aux meubles anciens, ils sont hors de prix, quoique nombreux, et le trafiquant n'a guère laissé cette marchandise à la portée de personne, si ce n'est des touristes anglais.

Mais ce qui est mort, anéanti, disparu de partout, c'est ce quelque chose du vieux temps qui ne saurait « *se*

saler » comme les noëls bourguignons, ni se conserver en bouteille comme le sang miraculeux des vignes de Vougeot, de Chambolle et de la Romanée : je veux parler de cette bonhomie hospitalière dont on ne peut révoquer en doute l'existence, mais qui ne se retrouve plus guère à Dijon.

Et cependant que manquerait-il au pays dijonnais pour être aimable? Ailleurs le ciel est-il plus limpide et plus coloré? Ailleurs le vent soupire-t-il plus harmonieusement dans les futaies? Ailleurs la fumée bleue s'envole-t-elle plus gaiement — à l'heure où le soleil décline — de l'humble toit sous lequel le colon, de retour, s'assied à la table rustique, environné de ses enfants mutins et joueurs?

La Côte-d'Or est riante et salubre ; elle est rayonnante de souvenirs glorieux.

Que manque-t-il à cette terre bénie pour que l'on s'y attache ; pour qu'on aille y mourir quand on n'y a pas reçu le jour; pour qu'on y retourne au déclin de sa carrière, quand on y est né? Que voulez-vous? Le niveau égalitaire a passé par là; les exceptions y souffrent et s'y cachent; le talent y languit ; les hommes d'élite y vivent en communion avec le passé, mais séparés du présent, c'est-à-dire en solitude.

Celui-ci, qui était né capable d'administrer une province, consume son activité en arrachant l'herbe de ses allées et de ses cours; celui-là [1], savant digne de figurer

[1] M. Foisset, M. Frantin, M. Mignard, et quelques autres hommes d'élite à tous les points de vue : science, piété, phi-

sur l'un des fauteuils de l'Académie française, ose à peine s'aviser de publier à ses frais une brochure qui ferait sensation ailleurs et que là personne ne lit.

Tout est froid sous les rayons d'un soleil ardent. Les vins exquis n'y allument que le sang et laissent transir le cœur dans la poitrine. On y est exalté sans enthousiasme et voluptueux sans amour.

La seule chose où l'étranger ne trouve point de déception, ce sont les campagnes ; on a hâte de s'y retrouver face à face avec le ciel, les arbres, les riches tapis de pampres beaunois, rouillés par les pluies d'automne, et avec les pressoirs, sinon avec les vignerons.

Pour moi, — il m'est arrivé souvent de comparer avec tristesse ce riche plateau méditerranéen où Dijon s'élève, sentinelle avancée du sud, au bord des steppes nues de la Champagne et de la Lorraine, Dijon, cité silencieuse et vide aujourd'hui, sous un ciel plein de rayons splendides et de chants d'oiseaux, — avec le

losophie, laissent trop volontiers oublier au monde qui les entoure ce qu'ils sont et ce qu'ils valent, pour qu'il n'y ait pas une saveur particulière au plaisir de les nommer à haute voix sur une plus grande scène. En ce sens, ils ont quelque chose à accepter d'un obscur touriste, qui aurait d'ailleurs tout à recevoir d'eux, parce qu'il a tout à leur envier.

Quelque chose arrachera, bon gré mal gré, M. Mignard à son isolement : ses travaux sur les *Templiers*, sans précédent chez nos archéologues. Il se fera citer quelque jour au tribunal de l'Institut, pour avoir à y rendre compte de ces veilles laborieuses dont il a jusqu'à présent le tort de n'être pas assez fier.

Médoc, autre pays vignoble s'il en fut, où la gaieté du terroir semble l'emporter encore sur la sérénité du ciel, et où les vignerons ne foulent les raisins dans les cuves profondes qu'au son des flûtes allègres et des violons babillards. Là, tout danse, rit et s'agite ; ici, tout se fige et s'assoupit autant et plus qu'en Allemagne autour des gazettes, des tables d'estaminet chargées de pipes et de longs gobelets.

Et ce n'est point sans dessein que je nomme ici l'Allemagne ; car savez-vous ce que l'on boit de préférence à Dijon, capitale de la contrée de France la plus chère à Bacchus et l'une des plus visitées par le soleil ? De la bière, beaucoup de bière, toujours plus de bière. Le houblon s'y pavane parmi les treilles, et le brasseur est millionnaire quand le vigneron n'a pas de pain.

Que si vous souhaitez de voir la Bourgogne sous un autre aspect, et, sinon son aspect d'autrefois, du moins son aspect poétique, laissez le jour s'éteindre, les habitants rentrer un à un dans leurs maisons, portes et fenêtres se clore, et là, sur cette belle place Saint-Pierre, où jase nuit et jour, avec les échos métalliques des vieux murs du faubourg d'Auxonne et des grands marronniers du rempart, la gerbe touffue d'un jet d'eau limpide et magnifique, asseyez-vous sur un banc solitaire et lisez au clair de lune, assez lumineux sous ce beau ciel constellé pour rendre la flamme du gaz inutile, quelqu'une de ces ballades écrites de la même manière, il y a quinze ans, à Dijon, par le poëte infortuné Louis Bertrand :

Gothique donjon
Et flèche gothique [1],
Dans un ciel d'optique,
Là-bas, c'est Dijon.
Ses joyeuses treilles
N'ont point leurs pareilles ;
Ses clochers jadis
Se comptaient par dix.
Là plus d'une pinte
Est sculptée ou peinte ;
Là plus d'un portail
S'ouvre en éventail.
Dijon, *moult te tarde* [2] !
Et mon luth camard
Chante ta moutarde
Et ton Jaquemart [3].

Louis Bertrand, qui n'était point né à Dijon, aimait cette belle ville « comme l'enfant, la nourrice dont il a sucé le lait ; comme le poëte, la jouvencelle qui a initié son cœur.

« Il était assis un jour à l'écart dans le jardin de l'Arquebuse, ainsi nommé de l'arme qui autrefois y signala si souvent l'adresse des chevaliers de Papeguay. Immobile sur un banc, on eût pu le comparer à la statue du bastion Bazire, ce chef-d'œuvre du figuriste Sévallée et du peintre Guillot, représentant un abbé

[1] Le donjon du palais des ducs et la flèche des cathédrales, que les voyageurs aperçoivent de plusieurs lieues dans la plaine.

[2] *Moult te tarde !* ancienne devise de la commune de Dijon.

[3] Le Jaquemart de Dijon, assisté de sa femme et de ses enfants, sonne les heures sur le clocher de l'église de Notre-Dame. Cette fameuse horloge mécanique fut transportée de Cambrai à Dijon, en 1302, par le duc Philippe le Hardi.

assis et lisant. Rien ne manquait au costume de la statue. De loin, on la prenait pour un personnage, et de près on voyait que c'était un plâtre.

« La toux d'un promeneur dissipa l'essaim des rêves de Bertrand. » Ce promeneur était un homme maigre, mal vêtu, rechigné, mais d'une timidité honnête, le vrai poëte au dix-neuvième siècle, ère démocratique, où les Mécènes sont de quelque rareté.

Bertrand et le promeneur s'abordent; on cause de l'art. — Quest-ce que l'art? Et quelle manie avons-nous de lui sacrifier nos veilles et nos existences?...

Ils tournent et retournent la question, mais sans la résoudre. Le point d'interrogation demeure comme une menace à l'issue de cette causerie entre fous.

Bertrand, las de poursuivre l'art en Bourgogne, vint à Paris, ayant toujours devant les yeux son point d'interrogation, « *lugubre comme une potence.* »

Il mourut à l'hôpital dans le lit de Gilbert. Au point d'interrogation du poëte, répondit la croix de bois noire du tombeau.

Sainte-Beuve embauma le poëte mort dans un article élogieux de la *Revue des Deux-Mondes*. Justice et compassion tardives!...

Mais Dijon, Dijon qui aurait pu l'encourager, se faire de son nom une gloire de plus, Dijon qui, au dix-huitième siècle, aurait adopté et fait asseoir le pèlerin au banquet d'une amitié illustre, n'a pas pris garde à Bertrand, au dix-neuvième siècle, — et les Dijonnais ne savent seulement pas son nom!

LA SOCIÉTÉ DU TEMPS DE LOUIS XVI.

LE DUC DE PENTHIÈVRE.

Nous avons esquissé dans quatre précédentes études, qui ne sont pas sans lien entre elles malgré leur diversité, le monde des salons parisiens du temps de Louis XIII, le monde des salons provinciaux du temps de Louis XV, et nous avons planté entre ces deux époques un jalon de l'histoire de la vie privée du temps de Louis XIV, en groupant dans une même vignette, au premier plan,

—le type des vieux serviteurs, ce membre, désormais amputé, de la famille : au second, quelques figures de riches bourgeois et de parlementaires.

Chemin faisant, nous avons visité la gentilhommière et le cloître, le salon et l'alcôve, la maison du deuil et la maison du festin. En rapprochant le menu de deux existences littéraires également brillantes chacune à son époque, mais d'ailleurs si opposées,—celles de Balzac et de Voltaire,—le lecteur aura comparé utilement les deux profils et deviné la métamorphose que deux cents ans avaient fait subir à la même carrière dans le même pays.

Entre les conditions de la vie littéraire sous Louis XIII et les conditions de cette vie sous Louis XV, il suffirait, pour expliquer philosophiquement les transformations qu'elles ont éprouvées, de placer le portrait de Molière, le premier homme de lettres qui ait donné à ses critiques la réalité militante de la scène, réalité qui tient le milieu entre l'art désintéressé de la *phrase* — et l'action corrosive du *pamphlet*. Molière, en sa qualité d'Alceste, donne la main gauche à Louis Guez de Balzac, l'Aristarque, et la main droite à Voltaire, le pamphlétaire-publiciste. Molière fut le courant par lequel se précipita le précepte pour arriver à la lutte. Balzac avait émondé des périodes, Molière émonda des mœurs, Voltaire osa couper à blanc des institutions.

Mais nous n'avions à les juger, sous ce rapport, ni les uns, ni les autres. Nous avons cherché l'homme, beau-

coup plus que l'œuvre, obéissant à cet instinct qui porte la curiosité du côté des détails quand les détails font partie d'un ensemble illustre. Voltaire, gentilhomme et philosophe de loin, de près passablement insolent et avare; Balzac, homme du monde et homme d'esprit, recherché par l'élite de la société et la faveur des cours, mais enfermant, avec prédilection, dans la solitude et l'austérité les méditations de son âme triste et forte, — voilà seulement ce que désignait à notre pinceau le cadre que nous avons choisi.

Notre procédé a été le même à l'égard des autres figures. En cherchant les révélations de la vie intime, nous avons rencontré la vieille probité, ce trait grave et serein de la vie d'autrefois, et pris indistinctement, pour la mettre en relief, le président de Brosses et le valet Jacques Le Brun, ayant à cœur de montrer de quelle admirable manière cette même civilisation chrétienne, aujourd'hui compromise dans son existence et attaquée dans ses principes, façonnait naguère, avec une égale perfection, des caractères pour les œuvres hautes et les postes d'honneur, et des caractères pour l'obscurité.

Mais en passant en revue le littérateur, le savant, le jurisconsulte, la femme du monde, le solitaire, le serviteur dans la période moderne où nous nous sommes enfermés, nous n'avons pas rencontré encore le *prince chez soi*. Aujourd'hui, ce type si souvent calomnié s'offre à nous avec les traits purs et nobles du duc de Penthièvre.

Rappeler, en une page, ces traits chers à la vraie philosophie et à l'humanité, n'est-ce pas travailler pour sa part à la réhabilitation, à la restauration de la peinture du règne de Louis XVI, que les passions révolutionnaires ont enfumée et barbouillée de fange?

Cette page, nous l'avons tout simplement écrite sous la dictée d'un aimable vieillard, ayant gardé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans toute la fraîcheur des souvenirs, et possesseur d'un portrait en miniature du duc de Penthièvre, qu'il regardait et qu'il nous montrait en nous parlant.

C'est bien plus lui qui s'exprime ici que nous-même. Nous souhaitons seulement de n'avoir point défiguré son improvisation d'un soir en la reproduisant :

Dans l'ordre de la vie privée, Louis-Jean-Marie de Bourbon fut—comme le roi-martyr, dans l'ordre politique,—le symbole attendrissant d'une société mourante. Cette race d'hommes, choisie par la Providence pour tant de sacrifices et tant de gloire, a une valeur si intrinsèque et pour ainsi dire si foncière, que nous la voyons, à toutes les époques, revendiquer et regagner, par ses vertus et ses talents, ce titre de prince que les révolutions menacent inutilement de lui faire perdre. A prendre au hasard, et aux limites les plus opposées, ces personnages éternellement souverains, la main rencontre des artistes et des héros, des fondateurs d'œuvres pies et des administrateurs d'empires : là-bas, dans l'histoire, le Béarnais, prince par son épée; et ici, tout près de nos cœurs attendris sous les voiles d'un deuil

récent, la princesse Marie d'Orléans, princesse encore par ses charités, par sa plume, par sa palette et par son ciseau.

Aussi, tandis que Louis de Bourbon, seizième du nom, jouet et victime de fatales apparences, mourait sous les coups de passions aveugles, et pour ainsi dire des réformes politiques et sociales qu'il avait rêvées, — le duc de Penthièvre, dégagé du nuage qui environne la vie des cours, brillait, comme la lampe du sanctuaire, d'un éclat assez prestigieux et assez paisible pour que la gent brutale et sauvage, apprivoisée par ses vertus, craignît pour elle-même de les éteindre.

En sorte que *le prince*, protégé et défendu par *l'homme*, put mourir dans son lit, tandis que de plus grandes et de moindres têtes que la sienne allaient pêle-mêle tomber sur l'échaufaud.

Il y a trois figures de cette époque dont les traits nobles et charmants ne sauraient s'oublier ni se séparer : Madame Elisabeth, le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe. Il y a dans ces trois physionomies je ne sais quoi de frêle et de divin; dans ces trois regards une mélancolique tendresse, une résignation pleine de bravoure contre la douleur elle-même, de respect intelligent pour le bras de Dieu qui s'appesantit. On dirait trois fleurs d'un Eden céleste demeurées un moment exposées aux mortelles intempéries, parmi les ruines de la serre qui les avait vues fleurir, et tombant, —deux, sous la faux du moissonneur ignorant et brutal, — la dernière, fanée et desséchée par les vents.

Fils du comte de Toulouse et de Marie-Victoire-Sophie de Noailles, le duc de Penthièvre avait été destiné dès l'enfance à servir, comme son père, sa patrie sur l'Océan. Mais comme si la Providence l'eût en secret averti qu'il ne s'agissait plus de gloire militaire pour sa génération, mais bien de martyre, tout en écoutant avec docilité les leçons de son gouverneur et de ses maîtres, le marquis de Pardaillan, l'abbé Nollet et l'abbé Quenel, il tombait, tout jeune homme, dans des rêveries pleines d'indifférence pour les évolutions de la petite flottille qui manœuvrait, sous ses ordres, sur les étangs de Rambouillet, pleines de curiosité pour un autre et meilleur monde.

Toutefois, dès l'âge de dix-sept ans (1742), on le trouve faisant comme volontaire, sous le maréchal de Noailles, sa première campagne. Le tumulte des camps et l'odeur de la poudre avaient réveillé en lui le Bourbon. Trois ans après il terminait, à Fontenoy, sa carrière militaire, dernière victoire éclatante remportée par la royauté française sur les Anglais, et bientôt suivie d'intimes et redoutables défaites... La distance a fait perdre de vue les prodiges de valeur de nos guerriers d'alors, dont le duc ne fut pas le moins opiniâtre, quoiqu'il fût le plus jeune. Agé de vingt ans, marié depuis un an à peine à la fille du duc de Modène, il fit, à la tête de la cavalerie, qu'il commandait avec le comte d'Eu, les mêmes prodiges de bravoure que l'on a tant admirés de nos jours, de la part des troupiers bronzés dans cent combats et lassés d'une vie tant de fois offerte

aux balles dans la grande et fatale journée de Waterloo.

Quand le roi et le dauphin embrassèrent le duc de Penthièvre sur le champ de bataille, pour le féliciter d'un mépris du danger, dont il eût fallu du reste les féliciter eux-mêmes, on remarqua que le contentement du jeune prince se traduisait seulement par un sourire de reconnaissance et par de silencieuses larmes : son âme était ailleurs !

D'autres batailles, plus cruelles, devaient éprouver l'âme du prince; je veux parler de ces assauts que livre la mort aux cœurs tendres, de cette fatalité impitoyable qui frappa le duc dans tous ses enfants.

La duchesse de Penthièvre accouche, après deux ans de mariage, d'un fils qui meurt à trois ans. Le second, qui fut le prince de Lamballe, devait seul atteindre sa vingt et unième année. Mais le deuil de cette mort à la fleur de l'âge n'en fut que plus profond pour ce père malheureux. Le duc de Châteauvillain et le comte de Guingamp moururent tous deux en bas âge, comme le duc de Rambouillet. Un cinquième enfant, une petite fille, ardemment souhaitée par sa mère, suivit ses trois aînés dans la tombe, à l'âge où nos enfants commencent à nous sourire et à nous tendre les bras. Enfin, le 13 mars 1753, naquit Mlle de Penthièvre, devenue depuis duchesse d'Orléans, et qui devait survivre seule à cette famille d'âmes fugitives, si promptes à retourner dans le sein de Dieu. *Ceux que les Dieux aiment meurent jeunes*, disaient les Grecs. Que savons-nous de plus?

Le 30 avril 1754, ce fut le tour de la duchesse de

Penthièvre. Elle mourut en couches et alla rejoindre ses enfants dans les caveaux funéraires de Rambouillet. Le duc, dans l'ivresse de sa douleur, s'enfuit en Italie. Il voyagea incognito, tournant le dos à ce fantôme qui le poursuivait, et le retrouvant toujours entre les riants horizons du sol italique auxquels il demandait l'oubli, mais qu'il regardait sans les voir.

Le comte de Dinan (c'était le nom que le prince avait pris) ne put guérir de ses afflictions le duc de Penthièvre. Les sympathies chaudement et cordialement exprimées du pape Benoît XIV frappèrent inutilement à la porte de ce cœur, fermé désormais à toutes les joies. Le prince revint en France en 1766, pour voir mourir sa mère et son fils, le prince de Lamballe.

Le 1er janvier 1769, fut célébré le mariage de Mlle de Penthièvre avec M. le duc Chartres. La jeune princesse de Savoie-Carignan, veuve du prince de Lamballe, s'était retirée à l'abbaye Saint-Antoine pour y pleurer son époux ; puis elle se voua, sinon au bonheur, du moins à la consolation de son beau-père, qui disait à propos d'elle : « Ma fille a passé dans une autre maison, mais ma pauvre belle-fille est venue la remplacer dans la maison paternelle ; c'est moi maintenant qui dois lui tenir lieu de tout. »

Par bonheur pour la princesse de Lamballe, elle était d'un caractère heureux et enjoué. Elle avait fait renaître un peu de printemps dans l'hôtel de Penthièvre, en y apportant sa vivacité et ses vingt ans. — « Eh bien ! disait quelquefois le prince, eh bien ! Marie la folle,

combien avez-vous dansé de contredanses ?... »

Il était éloigné des affaires publiques depuis bien des années, quand Louis XV paya son tribut à la nature. Sur le vœu de Louis XVI l'appelant au secours de la monarchie menacée de nouveau par l'humeur factieuse des provinces, — qui devaient pourtant à la monarchie d'être françaises, mais à qui la monarchie avait fait des loisirs suffisants pour l'oublier, — il alla présider les États de Bretagne. Les talents du duc et les vertus aimables de sa belle-fille rétablirent l'union et la paix. Les parlementaires, subjugués par l'influence d'un prince homme d'esprit et homme de bien, retrouvaient, en rentrant chez eux, leurs femmes ravies de la gracieuse aménité de la princesse. Ces brillants succès venaient ainsi, par une dérision amère, se multiplier sous les pas d'un homme désormais inhabile à les savourer.

En même temps la fortune lui prodiguait ses faveurs : la mort du comte d'Eu ajoutait aux domaines immenses d'un prince veuf et sans enfants, le comté d'Eu, les duchés d'Aumale et de Gisors, les comtés de Dreux, de Brie, Vernon, les Andelys, Passy-sur-Eure... Le duc de Penthièvre comprit que Dieu, en lui donnant un cœur d'époux et de père, et en lui retirant son épouse et ses fils, l'avait choisi pour être bienfaisant.

C'est sans doute à ceci que l'homme se reconnaît le plus facilement pour l'instrument d'une œuvre dont il n'a pas le secret : les soulagements efficaces, les jouissances les plus vives et les plus réelles que l'homme reçoive de l'homme, sont des bienfaits que le bienfaiteur

ne ressent qu'à demi. Il y a, en un mot, dans la nature une loi d'ingratitude.

Homère, comme un rossignol, est aveugle quand il chante des merveilles.

L'ulcère de son cœur porte le riche, malheureux dans sa famille, à charmer les douleurs d'autres âmes que la sienne, qui en tressaille, mais ne peut en guérir.

Mais ces pensées tristes, en harmonie avec les tristesses du duc de Penthièvre, ne font que redoubler ses soins de la misère d'autrui : « J'entends que les paroisses de campagne de mes domaines engagés participent à mes aumônes, et il ne faut point attendre au mois de janvier pour secourir ceux qui en ont besoin. » — « J'ai remarqué que le bailli de Châteauvillain avait passé quelques petits faux frais relatifs aux charités sur les fonds destinés à cet usage. Je prie M. du Coudray de l'avertir que mon intention est que les fonds destinés aux aumônes ne supportent pas une obole de frais et tournent, *usque ad ultimum quadratum*, au profit des pauvres. » Rien qu'en bois de chauffage, le prince donnait par an douze mille sept cents fagots et quatre cent cinquante-cinq cordes de ses coupes. Le reste à l'avenant.

Florian était entré, dès 1768, chez le duc en qualité de page, et dans un almanach de Paris de 1786, nous trouvons encore l'adresse du chevalier de Florian à l'*hôtel de Penthièvre*. Madame la princesse de Lamballe demeurait à l'hôtel de Toulouse, rue de la Vrillière. Ces deux résidences faisaient partie de la paroisse

de Saint-Eustache. La princesse, très-assidue aux offices, avait son prie-Dieu sous un dais dans le chœur de cette église; mais le prince allait de préférence s'asseoir au banc d'œuvre, entre les marguilliers.

Suivi de Florian, il rendait souvent visite au curé, M. l'abbé Poupart, parent de Poupart de la Bletterie, maître des requêtes, demeurant, dit le même almanach, rue des Fontaines, n° 11, et du président Poupart, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n° 63. L'abbé Poupart était en outre confesseur de la reine et du roi.

Des influences de la société du duc de Penthièvre et de celles de l'école militaire de Bapaume, on devine lesquelles prévalurent sur l'esprit et dans le cœur du chantre d'Estelle. « — *Essayez de faire des fables,* » lui dit un jour son protecteur et son ami; et Florian se mit à l'œuvre. On sait le reste (*a*).

Tout le monde sait aussi par cœur la fameuse épître :

Le plus saint des devoirs, celui qu'en traits de flamme
La nature a gravé dans le fond de notre âme,
C'est de chérir l'objet qui nous donna le jour.
Qu'il est doux à remplir ce précepte d'amour!
Voyez ce faible enfant que le trépas menace;
Il ne sent plus ses maux quand sa mère l'embrasse...

Il est impossible qu'à la lecture de ces deux derniers vers, le duc de Penthièvre, parcourant pour la première fois l'églogue de Ruth que lui dédiait son secrétaire, n'ait pas saisi cette allusion délicate aux enfants jeunes et à la jeune mère de ces enfants qu'il avait perdus.

C'est sans doute aussi une exhalaison des prairies riantes et paisibles qui environnaient la résidence de Sceaux, retraite favorite du prince, que cette fable charmante confiée, dès l'enfance, à toutes les mémoires, et qui commence par ces vers :

> Un pauvre petit grillon
> Caché dans l'herbe fleurie...

Et qui finit par celui-ci :

> Pour vivre heureux, vivons caché.

Se grandir et se raidir, tel est le mouvement de la jeunesse et de l'espérance, en face des autans et des vagues soulevées. Se faire petit et s'humilier sous la puissante main de Dieu, c'est quelquefois le plus difficile, mais le plus sage. Quand éclata la révolution, dévoué aux siens, le duc de Penthièvre ne résista point pour lui-même. Il accepta seulement le fardeau de charges passagères, voulant les faire tourner au profit du roi et de la France. Nommé à Eu commandant de la garde nationale, il dut prêter serment ; mais son serment fut une protestation pour la vérité et la justice : « Français, dit-il d'une voix ferme, la religion du serment est le lien le plus sacré et le plus indissoluble pour réunir les hommes en corps de nation ; des circonstances ont amené le renouvellement du pacte qui doit nous unir les uns aux autres pour ne former *qu'une seule et même famille attachée au monarque, qui doit en être le seul et unique chef, et dont la personne a été déclarée*

inviolable, ainsi que la monarchie indivisible et héréditaire. Nous allons jurer en face du Ciel et sur nos armes d'être fidèles à la nation et au roi. »

De tous ceux qui prêtèrent avec le duc de Penthièvre ce serment solennel, combien y en a-t-il qui l'aient tenu ? Respecté ou violé, ce serment est demeuré le symbole de la monarchie française. Ne serait-ce point un parjure que deux républiques ont fait et font expier aujourd'hui à la France?

Le duc de Penthièvre fut nommé aussi commandant de la garde nationale de Vernon. L'acclamation populaire lui décernait de toutes parts une suprématie qu'il avait reçue de la nature et de ses aïeux. Bientôt après il envoyait, sur deux voitures, toute son argenterie à la Monnaie, et faisait, sans restriction, le don du quart de ses revenus à la patrie.

Plus tard il déposait, docile au caprice révolutionnaire, les ordres de Saint-Louis et de la Toison-d'Or, et le grand cordon rouge des amiraux qu'il tenait de son père : que lui importaient ces sacrifices? N'en avait-il pas offert de plus grands et de plus sensibles à Dieu? Ainsi il se dépouillait de toutes ses grandeurs, sauf une seule que nul ne pouvait lui ravir et à laquelle le peuple égaré rendit un constant hommage.

Il était à Vernon quand il apprit les événements du 10 août. La secousse fut terrible. Il reçut le lendemain, de sa belle-fille, une lettre datée de l'Assemblée nationale, et qui lui apprenait l'arrestation du roi, de la reine, du dauphin, la sienne enfin ; car, sur les pressantes

sollicitations de la reine, la princesse de Lamballe, sortie de France le 21 juin, après la fuite de Varennes, y était rentrée pour la servir et l'assister jusqu'à la fin.

On sait comment elle paya son dévouement à la famille royale. Les massacres de septembre firent rouler sur le pavé de Paris l'une des plus belles têtes qui eussent jamais subi un pareil outrage. J'ai connu un vieillard, mort depuis quelques années, qui, revenant de Coulommiers dans une voiture publique, et arrivant au coin de la Bastille et du faubourg Saint-Antoine, vit tout à coup entrer par la portière un visage pâle, aux lèvres closes, souillées d'une gorgée de sang : c'était la tête de l'infortunée princesse de Lamballe, qu'on tendait sur une pique aux voyageurs, pour leur faire ajouter la profanation d'un baiser sacrilége aux horreurs d'un assassinat. Le vieillard, qui était alors un jeune homme, s'évanouit et roula au fond de la voiture. A compter de ce jour, la tête de la princesse de Lamballe n'avait pas cessé d'être devant ses yeux. Il est mort en priant Dieu et en la regardant.

Hue de Miromesnil, ancien garde des sceaux, qui s'était réfugié auprès du duc de Penthièvre, apprit la fatale nouvelle par la rumeur publique; c'était le soir et il était tard. « Qu'ils aient encore une nuit de repos!» pensa-t-il en s'arrêtant sur le seuil des appartements de la duchesse d'Orléans et de son père. Et il attendit au lendemain.

Le lendemain, le duc se réveille au bruit des sanglots, ouvre les yeux. La duchesse d'Orléans est assise

à son chevet et cache son visage dans ses mains. Miromesnil est debout, les officiers et les gens du château sont là, consternés et rangés en demi-cercle...

— Je comprends, dit le duc de Penthièvre.

Il congédia tout le monde, retint son valet de chambre pour se faire habiller, et alla lui-même commander, à la chapelle du château, une messe des morts pour l'enfant qu'il venait de perdre plus cruellement encore que les autres.

Ceux qui connaissaient le duc de Penthièvre s'étonnèrent qu'il ne fût pas mort ce jour-là.

Mais on craignait pour le lendemain.

Le lendemain il ne mourut pas davantage ; mais le terme approchait.

Il vécut quelques mois encore, assez pour entendre les derniers écroulements, pour assister de loin aux derniers sacrifices. Lui n'avait presque plus rien à donner !

Quiconque a entendu clouer dans la bière le corps de ses parents, de son ami ou de la femme qu'il aime, sait par expérience ce qui se passa en Louis-Jean-Marie de Bourbon, durant cette agonie de toutes choses. On imaginera facilement quelle impression il put recevoir des hommages importuns dont il continuait d'être l'objet de la part du peuple, qui venait attacher à l'arbre de liberté, planté devant la grille de son château de Bisy, un écriteau portant HOMMAGE A SA VERTU, après avoir immolé sa belle-fille et peu avant d'immoler son royal parent.

On devinera sans effort quelle sensation lui fit éprou-

ver, ce jour-là (20 septembre), l'aspect d'une députation de jeunes filles vêtues de blanc, qui venaient le complimenter, lui dont les filles reposaient dans la tombe, ayant pour robe blanche — un linceul.

Mais le duc de Penthièvre était prince : il refoula ses émotions, parvint à sourire... Ce n'étaient pas, après tout, les braves paysans de cette commune qui étaient cause de ses deuils et des malheurs de la France.

Le duc dîna avec la députation.

Cependant l'anévrysme, œuvre d'émotions plus fortes que les forces de l'homme, rapprochait le duc de Penthièvre du tombeau. Le repos éternel allait venir : le chrétien salua la mort comme une délivrance dès qu'il l'entrevit. Au rebours du bûcheron, qui demande à la mort de l'aider à recharger son faix, le prince lui reprochait doucement de n'avoir pas voulu de lui à la bataille de Fontenoy, quand il lui faisait tant d'avances et qu'il ne connaissait de la mort que ses voiles et son nom...

Le peuple des environs apprend, le 2 mars 1793, que son bienfaiteur est plus mal. Il accourt. Le duc vient de signer son testament et de confirmer tous ses dons, toutes ses libéralités. Absent, il veut continuer à verser ses trésors sur ses pauvres *frères en Jésus-Christ*, titre meilleur et plus tendre que celui de concitoyen qu'on lui prodigue avec un mélange d'outrecuidance révolutionnaire et d'intérêt filial : « Priez s'écrie le maire de Vernon, priez M. de Penthièvre de nous donner, une dernière fois, sa bénédiction ! Ce peuple, ces magistrats, ces femmes et ces enfants veu-

lent savoir comment un juste meurt!... Dites à sa fille chérie, qu'héritière des vertus de son père, elle a tous les droits à notre reconnaissance et à notre amour!...»

Le gentilhomme de service se rendit à ces vœux. On entra. Le duc venait de s'habiller et de se placer dans un fauteuil pour recevoir le viatique. Il bénit cette foule recueillie et prosternée. Puis, le prêtre qui l'assistait congédia les visiteurs et tira, sur les méditations dernières du moribond, — le rideau du monde.

Le lendemain, au point du jour, à quatre heures: « *Sortez de ce monde, mon âme! partez!* » murmura le duc de Penthièvre; il n'était plus.

Il mourut quarante-deux jours après le roi;

Trente-six jours avant le décret de la Convention qui l'aurait traîné, lui aussi, devant les bourreaux de sa famille, si Dieu n'avait daigné lui épargner cette épreuve.

Il fut enseveli à Dreux, auprès de sa femme et de ses enfants, dont il avait fait transporter les cercueils dans cette sépulture, à l'époque où, pour complaire au roi Louis XVI, grand amateur de chasse, il lui avait cédé sa terre de Rambouillet.

Ces tombes furent violées comme celles de Saint-Denis, — dans quelle pensée, dans quel sentiment? — On nous épargnera la honte de le redire.

Ainsi disparut ce modèle des gentilshommes avec la monarchie qui l'avait vu naître. On ne s'avise point de rechercher si des bienfaiteurs de génie ne sont pas justement ce qui manque aujourd'hui à l'humanité pour la

réconcilier avec elle-même; si la révolution de 93, en moissonnant les têtes élevées, ne nous a pas ravi, sous ce rapport, plus qu'elle ne saurait jamais nous rendre; si les hommes ne se suicident point en s'efforçant de se rabaisser les uns les autres à un même niveau de moralité suspecte et de médiocrité; si la division infinie de la propriété n'est pas, pour la civilisation, comme le morcellement infini du terrain pour la bonne agriculture,—une impossibilité de plus, opposée par l'égoïsme et par l'envie, à tout progrès; si les moindres fondations charitables, ou les moindres entreprises industrielles ne font pas plus de bien que les plus beaux rêves de l'utopie en délire.

En attendant la solution de ces problèmes, on trouve dans notre siècle des *paradoctes* assez osés pour parler de la bienfaisance publique de Marat, et peu de voix pour y opposer la simple charité du duc de Penthièvre.

Par bonheur, la justice divine ne compte les services de chaque homme que par les heureux qu'il a faits !

NOTE.

—

(*a*) Florian était, comme on sait, le cadet d'une noble famille des hautes Cévennes. Son goût pour les lettres se décida de bonne heure. Il n'avait pas quinze ans que le marquis de Florian, son frère, qui avait épousé une nièce de Voltaire, le présentait à Ferney au grand génie littéraire du dix-huitième siècle. Voltaire, déjà vieux à cette époque (1768), se plut à encourager les essais de cet enfant et, sans aucun doute, le confirma dans sa vocation.

Néanmoins, avant d'être poëte, l'enfant, tout glorieux de son premier succès, dut se souvenir qu'il était noble et portait un titre de chevalier. L'usage alors voulait que les cadets de bonne maison prissent les armes. Il ne fit qu'un saut de Ferney au château d'Anet, résidence habituelle du duc de Penthièvre. Le voilà page de monseigneur, qui le remarque d'abord pour sa jolie figure, puis pour les qualités de son esprit, et qui ne tarde pas à lui donner une compagnie dans le régiment des dragons de Penthièvre.

Au régiment, notre capitaine mena de front les lettres et la théorie. Quoi qu'il fît cependant pour conserver l'équilibre, son goût penchait toujours un peu plus du côté des Muses ; il demandait des congés qu'il passait à noircir du papier et à

croiser des rimes, dans une petite chambre haute du château de Sceaux, — car à cette époque le duc de Penthièvre, son excellent protecteur, avait quitté Anet pour la résidence de Sceaux.

Le duc, qui était un prince d'une haute piété et qui se défiait un peu des lettres ; le bon duc, voyant son capitaine en si belle humeur d'enfourcher Pégase et de partir grand train pour le Parnasse plutôt que pour la garnison, le prit un jour par-dessous le bras et lui proposa un congé de réforme au moyen duquel le capitaine conservait son grade et son traitement, mais était tenu de rester auprès du duc, en qualité de gentilhomme de sa maison.

— J'écrirai? dit Florian.

— Oui, répondit le prince ; mais vous me promettez de toujours écrire avec réserve et décence.

Les conditions ainsi faites, Florian, on peut le dire à l'honneur de sa plume, ne s'en écarta jamais.

La recommandation pourtant avait paru nécessaire au duc, qui gardait mémoire d'un petit trait de son favori, une espièglerie d'enfant qui lui avait laissé comme un doute sur la piété du chevalier.

Florian n'était encore que page, et comme page il accompagnait chaque année le duc dans une visite que celui-ci avait coutume de faire à La Trappe. — Les offices sont longs dans ces austères retraites ; le duc, sans trop songer que c'était peut-être mettre la patience d'un enfant à une bien rude épreuve, ne faisait grâce au petit chevalier d'aucun exercice de piété. Il y avait surtout la prière du matin, dont la durée n'était pas limitée. Les trappistes à genoux, et le front sur la pierre, restaient en oraison jusqu'à un signal que le prieur donnait en frappant sur sa stalle. Or, un jour que le prieur demeurait, plus longtemps encore que de coutume, plongé dans une profonde méditation, — poussé par je ne sais quel mauvais esprit, le page étend le bras, et de son doigt replié donne un coup sec

sur la stalle voisine. Les religieux de se lever aussitôt. Mais l'un d'eux, s'apercevant de la méprise, témoigne son impatience et désigne l'étourdi. Le voilà bien honteux et déjà tout contrit sous l'œil sévère du prince. Mais la leçon devait être plus complète. Au même moment, le frère qui n'avait pu retenir son premier mouvement s'avance vers lui, s'incline et lui demande pardon. Que l'on juge de la confusion du page! Le duc lui épargna la réprimande qu'il avait sur les lèvres, mais il n'oublia pas la faute commise.

Une fois installé au château, Florian en devint le favori. Toutes les fois qu'il avait à faire la lecture de quelqu'une de ses œuvres nouvelles, c'était fête pour les dames de l'intimité du duc de Penthièvre. On était invité d'avance, on se réunissait au grand salon, on écoutait, on applaudissait, on redemandait certains passages, et l'on applaudissait encore. C'est qu'alors les nouvelles du chevalier de Florian passaient pour des chefs-d'œuvre de grâce, de style et d'invention. On ne s'était pas encore aperçu, avec un célèbre critique, qu'il manquait un loup dans les pastorales du capitaine. Leur succès était si grand, que Marmontel, son aîné dans les lettres, ne cachait pas le plaisir qu'elles lui causaient. « Que voulez-vous, répétait-il partout, la nature lui a dit : conte! » Bel éloge dans la bouche d'un académicien, et non moins flatteur pour l'auteur qui en était l'objet, qu'honorable pour le rival qui le prononçait.

Le prince donnait souvent le signal des applaudissements; il jouissait du bonheur de celui qu'il aimait avec toute la sollicitude d'un père. Florian était presque son élève.

Mais — faut-il le dire,— il y avait de certaines œuvres que le chevalier n'osait pas montrer à son protecteur. Celles-là, on les lisait en petit comité, aux deux châtelaines du lieu, et dans les petits appartements, quand on savait le maître absent. Qu'était-ce donc que ces œuvres si scabreuses? Mon Dieu! c'était tout bonnement ces jolies comédies dont Arlequin est le héros. — Mais quoi! le duc de Penthièvre, au seul mot de co-

médie, n'entendait à rien. Et cela fâchait d'autant plus l'auteur et la cour du duc, moins sévère que lui sur ce chapitre, que Florian jouait à ravir les rôles qu'il écrivait, et qu'en ce genre il ne pouvait obtenir que des succès de contrebande.

Une fois cependant on résolut de représenter au château, devant le duc lui-même, et pour le jour de sa fête, la comédie du *Bon père*. Si jamais composition scénique dut mériter grâce auprès des plus rigides, certes ce fut celle-là, — et c'est bien là-dessus que l'on comptait.

Tout le monde alors de se mettre à l'œuvre : on monte un théâtre, on prépare les costumes, on apprend les rôles, on va, on vient en cachette. Le terme approche, on est plein d'espoir; la ruse est trouvée, la ruse à l'aide de laquelle la comédie passera. — Mais, hélas ! le secret est découvert ; le duc a parlé, — l'innocente pièce est condamnée sans retour.

Cependant l'auteur ne veut pas désespérer encore. Le jour de la fête arrive. Les salons sont pleins, le duc, aimé comme il mérite de l'être, reçoit avec effusion les souhaits et les vœux sincères de ses amis... Tout à coup Arlequin, Arlequin lui-même, le pied levé, la batte sous le bras, le masque noir sur la figure, apparaît, et devant la foule qui s'écarte, parle ainsi :

— Nous espérions, Mesdames et Messieurs, vous donner aujourd'hui le *Bon père*, mais monseigneur le duc de Penthièvre ne veut pas qu'on le joue.

On ne pouvait parodier d'une plus aimable façon la fameuse et célèbre ironie attribuée à Molière.

Le prince fut obligé de céder, — et du coup se réconcilia avec les comédies de Florian, qu'il finit par applaudir avec chaleur.

Florian, dans cette résidence, n'était pas tout aux lettres. Il remplissait auprès du duc une fonction délicate, dont il s'acquittait avec bonheur. Il était le canal des bontés du prince; il recherchait les pauvres et les affligés et leur portait des se-

cours et des consolations ; à quatre lieues aux environs on n'aurait pas trouvé un malheureux. Mais notre poëte ne se contentait pas de faire des aumônes pour le compte d'autrui ; comme il était pour ainsi dire défrayé de tout au château, il portait ses modestes revenus au curé de Saint-Eustache, qui les employait à soulager les misères de sa paroisse.

Comment cela finit-il ? Par la tempête révolutionnaire. Quatre-vingt-treize arriva. Le poëte vit périr ses maîtres et chasser ses amis. Lui-même fut banni, mais il crut trouver un asile assuré dans ce village de Sceaux où sa main avait répandu tant de bienfaits. Ce fut un nouveau mécompte. Deux fois il fut mis en prison ; deux fois il en sortit. Mais hélas ! en lui rendant la liberté on ne lui rendit ni les objets chers à son cœur, ni les chères habitudes qui étaient sa vie ; il mourut quelques mois après le 9 thermidor, à l'âge de trente-huit ans.

OU L'ON TROUVE DE NOS JOURS

LA VIE PRIVÉE D'AUTREFOIS.

Il existe pour les hommes affectés de la maladie du passé, bien connue de moi qui en suis atteint, plusieurs moyens de retourner dans leur sphère de prédilection.

Il y a les livres, il y a les meubles, les objets d'art surtout, il y a les ruines. Je voudrais pouvoir ajouter : il y a les hommes. Mais à aucune époque, peut-être, le siècle passé n'a laissé moins de vestiges vivants dans le siècle qui lui succède.

Je dirai tout à l'heure où se retrouvent encore quelques hommes d'autrefois; mais, pour ne parler ici que des choses, elles nécessitent : les livres, un travail de notre esprit, plus las quelquefois que notre corps ; les objets d'art et les meubles, des dépenses ; les monuments, des voyages.

Rarement, d'ailleurs, la partie matérielle de la mise en scène est complète, soit que les livres se montrent avares des détails auxquels l'antiquaire s'intéresse le plus, soit que les mille vestiges du présent se mêlent à ceux du passé, étouffés incessamment par les premiers, et par ainsi, de plus en plus rares.

Enfin, il manque à la scène — les acteurs contemporains des choses mortes dont on s'entoure.

La nature elle-même, depuis sa Faune jusqu'à sa Flore, subit les influences du siècle, et il n'est presque pas de solitude où l'œil et la pensée ne découvrent de prime abord l'œuvre de la veille et les jalons menaçants de l'œuvre du lendemain.

Prenons les premiers objets qui s'offrent à nous. Voici la petite maison d'un gentilhomme ou d'un financier du temps de Louis XV. Tout y subsiste, depuis la girouette jusqu'aux dalles du perron. Les maîtres de céans, dont les pastels nous sourient du haut de leurs cadres enrubanés, vont peut-être ouvrir cette porte et faire crier les parquets sous leurs chaussures à talons?... Point ! la brise apporte les âcres senteurs de l'usine du voisinage, et la brume légère qui obscurcit l'azur est l'œuvre d'une cheminée de briques, d'un aspect rebu-

tant et ridicule, qui vomit nuit et jour une fuligine épaisse et qui asphyxie les oiseaux dans leur vol.

Le parc est écorné par une route dont la ligne impérieuse et sèche tranche en deux la plaine, et s'enfouit sous la colline transformée en viaduc souterrain. — Arrière les rêves du passé : voici le dix-neuvième siècle qui passe en soufflant et en sifflant, sous forme de locomotive. Demain, cette propriété sera vendue par licitation entre majeurs.

Entre mangeurs, comme disait l'autre jour un clerc philosophe, arrêté devant les affiches vertes et jaunes qui jaspent la porte de son patron !

Je suis allé chercher bien loin des horizons complets du passé. Une fois, c'était dans les Alpes, au pied du *Col du Bonhomme*, dans les montagnes voisines des bains de Saint-Gervais. J'avais gravi, sur une corniche de rochers, sapés, à plus de cent pieds de profondeur, par la tranchée verticale d'un torrent, — une antique voie romaine.

Pas une pierre n'y manquait, quoique plus de mille ans eussent piétiné et creusé par endroits la chaussée des géants du Latium.

Depuis plusieurs heures de marche, je n'avais rencontré qu'une vieille paysanne et trois capucins.

Le soleil baissait et empourprait les cimes ; le peu d'habitations dont se tachetaient les flancs des Alpes étaient ces chalets d'une forme séculaire, chez qui rien ne révèle les transformations du temps.

Tout à coup l'auberge où je devais souper et coucher

m'apparut à droite sur un mamelon ; elle était entourée de buissons épineux, broutés par les mulets depuis des siècles. C'était un chalet encore ou peu s'en faut, avec son toit de grandes ardoises non taillées et chargées de pierres, sa galerie de melèze à jours, rougie par la pluie et déjetée par le soleil et par les vents. J'entre dans la cour et je me trouve en face d'un monsieur en escarpins vernis, qui lisait la *Presse*.

Il interrompit sa lecture pour causer avec un autre personnage semblable à lui, et j'entendis en passant qu'ils disaient : *interprétation* et *individualité*; locutions chères au jargon moderne !

C'est toujours et partout la même chose : le voile de l'illusion est crevé par une apparition du siècle présent, qui passe indiscrètement la tête dans l'ouverture et qui vous crie, sans que vous l'en priiez : *Me voilà !*

Quand je dis toujours et partout, je me trompe.

Où que nous soyons, il y a tout près de nous une porte constamment ouverte, qu'il ne tient qu'à nous de franchir pour nous retrouver avec les réalités perdues.

Ce n'est point la porte du médecin chez lequel, à d'honorables exceptions près, le souci de parvenir a détrôné l'amour de la science pour elle-même ou plutôt pour le bien de l'humanité.

Autrefois plus fréquemment qu'aujourd'hui, et dans la période qui sépare les charlatans que Molière a stigmatisés et bafoués, de nos graves spécialités modernes, aux habitations splendides et aux antichambres assiégées, je retrouve ce type de docteur à peu

près perdu, dont la journée n'était finie qu'après une tournée dans les greniers et les cloaques de la misère.

On a gardé le souvenir de cet homme grave et serein, coiffé d'un chapeau à larges bords, hôte familier des bouges où languit le pauvre, et ajoutant au bienfait de la consultation, l'obole nécessaire pour se procurer le remède ; de cet homme qui revenait chez lui le gousset vide, après l'avoir rempli dans les somptueux hôtels, au chevet des gens qui ont le *moyen de mourir !*

On se souvient de lui; le théâtre a conservé la tradition de son costume et de ses allures modestes et charitables ; mais l'opérateur brillant, l'entrepreneur de cures glorieuses, l'a quelque peu éclipsé et remplacé parmi nous.

Maintenant chercherons-nous l'homme du vieux temps sous les lambris austères et au milieu des poudreux casiers du tabellion ? Hélas ! souvent nous ne l'y trouverions pas davantage. Combien reste-t-il de notaires qui ne soient point des spéculateurs ?

Autrefois cet officier civil, dépositaire du secret des familles, était le défenseur-né de leur honneur. Les transactions étaient marquées au coin d'une discrétion et d'une prudence telles, qu'une égale confiance était inspirée par le cabinet du notaire et par le confessional.

Parlait-on alors de notaires en banqueroute ou en fuite, de gens ruinés et déshonorés par eux ? Est-ce qu'un notaire suicidé avait jamais livré son cadavre aux pourvoyeurs de la morgue ?

Il est vrai qu'alors, au lieu de l'intérêt bien entendu, le notariat avait pour religion celle des magistrats et des jurisconsultes; il est vrai qu'alors on vendait et on achetait, comme on plaidait et comme on jugeait: après avoir prié Dieu.

Ces choses ne se voient plus guère qu'en peinture. On les admire, mais la pratique ne les ravive point parmi nous.

De la magistrature, nous ne dirons rien, sinon que son honneur et ses vertus ne sont pas éteintes.

Disons-le hautement : cette classe éminente de notre ordre social est, de toutes, la moins déchue de son antique splendeur. De meilleures lois ont refoulé de plus en plus les capitulations de conscience dont tous les régimes et tous les temps ont présenté l'affligeante exception ; et, s'il est quelque reproche à faire à la magistrature, c'est plutôt dans la forme que dans le fond.

Sa robe ôtée, l'avocat et le juge rentrent dans la banale uniformité de notre siècle, et l'on trouverait plus d'un Cujas et d'un D'Aguesseau sous l'équipage et le lorgnon de nos dandies.

Ce que l'on peut hardiment avancer, c'est que l'antiquaire n'ira chercher les gens d'autrefois dans aucune des castes que nous venons de passer rapidement en revue. Et pourtant, jusqu'à la grande révolution qui sépare notre vieille monarchie des aventures de nos soixante dernières années, là étaient les profils de bronze et de marbre; là se conservait obstinément le

peu de plasticité antique de notre civilisation et de nos mœurs.

Je retrouve toutefois une de ces imposantes figures dans les souvenirs de ma première enfance, et je ne puis résister au désir d'ajouter à une galerie de portraits, les uns obscurs, les autres illustres, celui d'un homme de bien, qui appartenait au siècle dernier par son individualité comme par sa naissance, et à la pensée austère duquel je crois me conformer encore, lui absent pour jamais d'ici-bas, en voilant sa mémoire d'un discret pseudonyme.

Maître Alexis était avocat consultant dans une petite ville du Perche, dont je tairai le nom.

C'était sous la Restauration.

Un baron de Saint-Jurien, un vieil émigré, fit, dans le voisinage de B..., l'acquisition d'une ferme nommée la Beaudonnière.

Le baron avait été privé successivement, par la rigueur du sort, — de ses yeux et d'une fille unique et adorée.

Son humeur, déjà sombre, s'en était aigrie, et il faisait profession de n'attendre aucune probité, aucun désintéressement de la part des hommes.

Il apportait d'autant plus de cauteleuse circonspection dans ses rapports avec eux, que le meilleur instrument pour les apprécier et les surveiller lui manquait.

Quand il s'était agi pour lui de l'acquisition de la Beaudonnière, il s'était fait dérouler les plans et apporter les titres de la propriété comme s'il n'était pas aveugle; et il s'était fait expliquer les tenants, les aboutissants,

les finages et les origines, la largeur des fossés et la couleur des sillons.

Habitué, comme tous les aveugles, à suppléer au sens précieux qui lui manquait, par ceux qui lui restaient encore, M. de Saint-Jurien avait adopté un système de questions par lequel il contrôlait les réponses, et il se représentait encore assez rapidement les hommes et les choses.

Malheureusement les années, en lui laissant sa vivacité d'intuition, lui avaient émoussé la mémoire. Par là il retombait à la merci de ses domestiques.

Toutefois, comme il y a aussi un Dieu pour les aveugles, ce Dieu permettait que M. de Saint-Jurien prît quelquefois la valetaille en flagrant délit. Arrivé à la Beaudonnière et à peine installé, il apprit que le tracé d'une nouvelle route allait couper en deux, sans utilité pour la dévestiture, une fort belle futaie à lui appartenante. Un tracé différent avait été proposé et jalonné, et il bordait la futaie sans l'entamer ; mais c'était au détriment d'un sieur Lefranc, propriétaire riverain, dont il s'agissait d'abattre les granges si l'on donnait cours à ce dernier projet.

La question d'expropriation en litige redoubla les défiances et les inquiétudes de l'aveugle, et il fit damner ses gens. Il n'avait plus de secrétaire ni de confident, ayant éconduit, peu de jours avant son départ pour la Normandie, le jeune homme qui lui servait de lecteur et d'homme d'affaires.

Ainsi donc, à la merci des subalternes et privé de

tout allié de bonne foi, il était sur le point de s'engager dans des contestations dont l'issue était douteuse.

Aussi, un matin, après une nuit sans sommeil, et après s'être fait donner par ses gens à tous les diables, tant il était maussade et quinteux, le pauvre baron se fit conduire à pied sur le chemin de B..., la ville prochaine, éloignée de la Beaudonnière de trois quarts de lieue environ. Son valet de chambre lui donnait le bras et le guidait, sans savoir quel était l'objet de cette excursion matinale.

A quelque distance, l'aveugle entendit venir de loin des sabots, et il s'arrêta.

— Jean, dit-il à son valet, que vois-tu venir?

— Une jeune fille avec un panier de volailles!

— Bon, pensa l'aveugle; voilà mon affaire. A cet âge, la bouche ne ment pas encore, ou du moins ne le fait que par nécessité et point par plaisir.

Le baron appela la jeune fille, lui acheta ses volailles et chargea son domestique de les emporter, à la maison; puis, après s'être assuré que celui-ci était réellement parti et hors de portée de l'entendre, il demanda à la jeune fille quel était le plus honnête homme de la contrée.

La paysanne, prise à l'improviste et étonnée de cette question faite à brûle-pourpoint, nomma l'homme dont la probité était devenue proverbiale. Cet homme avait nom maître Alexis.

Le baron demanda qui était maître Alexis.

— Il était avocat au Mans, dit la petite Percheronne, avant une maladie qui l'a empêché de plaider, et main-

tenant c'est chez lui que les pauvres mondes s'en *alleint* demander avis sur leurs procès.

— C'est l'avocat des pauvres ! mon enfant, reprit vivement le baron, tu vas me conduire de ce pas chez maître Alexis.

A gauche de la promenade de B..., au-dessus des platanes à double rang qui bordent le chemin, en face des ruines d'un vieux bastion que la légende fait prendre aussi d'assaut par Jeanne d'Arc, on voyait et l'on voit encore une grande maison bourgeoise couverte de tuiles et flanquée de hautes cheminées de pierre, retenues par des S de fer au pignon du toit.

L'intérieur de la maison répond, par son ameublement et ses tentures, aux quinconces et aux boulingrins du jardin en terrasse qui l'entoure de deux côtés. Seulement le parterre, aux compartiments cernés de buis, est aujourd'hui peuplé de gros légumes dont la végétation robuste et conquérante nargue Lenôtre et le style décoratif des jardins d'autrefois.

Au dedans, vastes corridors, salon que tapisse une vue du *Port de Gênes* au petit point, dont le ciel et la mer furent très-bleus dans le bon temps et où moisissent, à l'ancre, des galères d'un galbe impossible. Salle à manger sans bornes. Enfin à l'angle sud-ouest du premier étage, un petit cabinet toujours clos où M. de Saint-Jurien reconnut dès l'entrée l'odeur des livres antiques et du tabac d'Espagne.

L'aveugle salua dans le vide, devinant la présence de maître Alexis.

Maître Alexis remettait à un pauvre paysan une liasse de papiers écrits de sa main et reçut avec remerciements la somme *d'un écu* pour ses honoraires et frais d'écritures.

Si M. de Saint-Jurien eût pu voir le triste équipage du pauvre sabotier, client de maître Alexis, et ce que le jurisconsulte lui donnait là de ses méditations et de ses veilles pour un petit écu, il eût compris l'esprit de charité qui, réuni à une robuste science du droit, faisait de cet avocat un véritable grand homme.

Le baron s'était fait introduire sans se nommer, s'imaginant qu'après huit jours d'habitation à la porte d'une petite ville, il serait encore inconnu de quelqu'un, surtout avec une infirmité qui le signalait à la pitié des uns et à l'astuce des autres.

Il adressa quelques paroles flatteuses au vieillard, mais sans en obtenir de réponse.

Le silence de maître Alexis signifiait sans doute que le baron était prié de venir au fait.

Le baron imagina alors de lui demander le prix du blé; de cette façon, il entendit le son de voix de l'homme qu'il ne pouvait voir. Cette voix lui fut sympathique, et la mercuriale des blés récitée par l'avocat rustique lui parut conforme à d'autres informations déjà prises.

L'aveugle se rassurait de plus en plus.

— Autre chose, monsieur, reprit-il; j'ai pour voisin un mauvais voisin : à savoir le jalonnage d'une nou-

velle route passant au travers de ma futaie de la Baudonnière. Mais il y a deux tracés en présence : l'un qui entame ma propriété à mon désavantage, l'autre qui entamerait les granges de mon voisin M. Lefranc. Je veux plaider, si la voirie s'obstine à entrer chez moi. M. Lefranc ne se soucie pas plus de voir le chemin passer au travers de ses bâtiments, que moi, au travers de mes arbres. Que dois-je faire pour l'emporter sur M. Lefranc?

En ce moment la porte s'ouvrit, et quelqu'un, s'avançant à pas légers, posa sur un coin du bureau de l'avocat un objet qu'à un bruit particulier l'aveugle reconnut pour être un plateau.

— Merci, ma fille, dit maître Alexis d'une voix émue.

A ce nom, le baron se souleva de son siége et fit une inclination.

— Ne vous dérangez pas, monsieur, balbutia une voix de femme.

La porte se referma.

— Vous êtes père, monsieur Alexis?

— J'ai une fille.

— Vous n'êtes pas seul au monde avec des neveux impatients d'ouvrir votre testament!...

— Ah oui! les affections, les affections, tout est là!...

— Monsieur, reprit l'aveugle, vous avez des yeux vous, par-dessus le marché!

— Des yeux qui s'en vont! répondit maître Alexis d'un ton de légère humeur.

— Et moi! fit tristement l'aveugle.

Il y eut une pause. — Le vieil avocat but quelques gorgées du liquide que sa fille venait de lui apporter.

— Avez-vous un homme d'affaires? dit tout à coup maître Alexis.

— Non, pas même un homme de confiance. Je suis seul, absolument seul. J'avais une fille, comme vous, et je l'ai perdue. Pour la remplacer... j'ai un valet de chambre qui ment, un cuisinier qui me vole, un cocher qui boit l'avoine de mes chevaux... Les souris et les rats viendront un de ces jours me manger tout vif dans mon lit!... Voilà les loisirs que le Ciel m'a faits et ceux qu'il me prépare.

— Vous avez perdu votre fille? dit vivement le jurisconsulte en frappant le pied de la tasse contre le plateau. Et vous êtes!...

— Aveugle! dit le baron, et sans ami sur la terre. Mais qui peut se vanter d'avoir un ami?...

— Donc, pour en revenir à votre affaire, que je connais, reprit l'autre vieillard, le chemin, en bonne justice, doit passer sur le territoire du sieur Lefranc. Voilà mon avis.

— Ah, ah! j'en étais sûr! Mais, si j'ai le sieur Lefranc et peut-être une ligue d'autres intérêts pareils contre moi, je n'aurai pas gain de cause.

— M. Lefranc se taira, je le sais, laissant faire la voirie; mais il est possible que celle-ci fasse prévaloir le devis qui vous lèse, et il y a à parier qu'elle triomphera.

— Et ne pouvez-vous pas, ne voudriez-vous pas,

monsieur Alexis, vous charger de faire valoir mes droits et les intérêts mieux entendus de la chose publique contre des prétentions individuelles mal fondées ?

— Permettez, monsieur le baron, ce serait demander beaucoup. Vous m'avez demandé la vérité. Je viens de vous la dire... à mes dépens ! Mais vous trouverez sans doute avec moi que là doit se borner le rôle d'Alexis Lefranc, avocat, lorsqu'Alexis Lefranc, propriétaire, est celui contre lequel il s'agit pour vous de plaider ?

L'aveugle leva spontanément les mains au ciel et demeura silencieux et abasourdi.

Enfin, après une nouvelle pause :

— Maître Alexis, s'écria-t-il, est-ce que je ne pourrais pas vous serrer la main ?

Et l'aveugle allongeait la sienne à tâtons.

Celle du vieux jurisconsulte alla à sa rencontre, puis se dégagea brusquement d'une étreinte presque passionnée.

Le vieux sceptique s'avouait vaincu. Il s'écria qu'il avait trouvé un homme, sans le secours de la lanterne classique.

Il supplia maître Alexis de prendre en main la gestion de ses biens et la défense de ses intérêts. Il lui offrit la part qu'il voudrait sur des rentrées que maître Alexis, par sa probité et son intelligence, était seul capable de mener à bonne fin.

Maître Alexis s'en défendit longtemps, alléguant ses travaux trop nombreux, ses veilles trop longues déjà pour sa tête octogénaire : *il avait ses pauvres !*

Enfin il céda, parce qu'avec son immense fortune le baron aveugle et sans enfants lui paraissait bien malheureux.

Mais le vice contracté par le baron, dans les épreuves d'une vie difficile et agitée, devait reparaître dans des rapports constants avec maître Alexis lui-même.

Tout alla très-bien jusqu'au jour où M. de Saint-Jurien, en conférence avec son conseiller, le trouva inébranlable dans le dessein d'abandonner un procès qui n'avait point pour lui la justice.

Ici se termine notre histoire.

On vient de le voir : c'est dans le cabinet de maître Alexis qu'on pouvait retrouver dans sa fleur la solide vertu des jurisconsultes du vieux temps ; ici l'acteur ne manquait point à la scène et la maison du vieillard, où, tout enfant, j'abritai ma tête, m'a laissé un souvenir complet des gens d'autrefois.

Maintenant la mort a passé par là !...

Mais ce qui demeure, mais cette porte hospitalière dont je parlais en commençant et que chacun peut franchir à sa volonté pour rentrer dans le monde de nos aïeux, c'est la porte des asiles que l'Église se conserve au sein des populations les plus mobiles et de nos quartiers les plus bruyants.

Je ne parle pas des temples, meublés le plus souvent moins en vue de la majesté divine, dont ils devraient être le sanctuaire, que des hôtes humains qu'ils abritent. Pour l'artiste comme pour le penseur, les églises, avec les meilleures intentions de la part de ceux

qui les ornent, sont le théâtre de singulières profanations.

Dans plusieurs de ces monuments, à Paris même, où le clergé est si intelligent et si choisi, des réunions mondaines seraient souvent moins dépaysées que la célébration des mystères. Il est malaisé de s'y recueillir et d'y prier. Quant au passé, il en est banni, et c'est à peine si les éléments du culte y surnagent, au milieu d'un déluge de musique d'opéra et de coquetteries en acajou, en velours et en bronze.

Mais pénétrez dans une maison d'asile tenue par les sœurs de la Miséricorde, entrez dans une école communale bâtie sur les plans des frères de la doctrine chrétienne et dirigée par eux : vous rentrez dans le domaine de la vie privée d'autrefois.

Il en devait être ainsi : il fallait que la stabilité fût le caractère essentiel et primordial d'une doctrine et d'une institution, pour que cette doctrine, cette institution en observât à ce point les règles. L'unité et la permanence sont, pour la religion catholique, des questions de vie ou de mort. C'est à cette permanence et à cette unité que son clergé se dévoue. Il en porte les marques, il en introduit, partout où il met la main, le caractère et les images. Vêtements, allures, tout concourt à cette harmonie. Le clerc est le seul monument impérissable de la société et de la civilisation qu'il a formées, et dont il est à la fois le coin et le métal.

La physionomie des lieux habités par les membres des confréries régulières n'appartient à aucun siècle, si l'on

vent ; mais, comme elle est de tous les siècles, le peu de choses temporelles, meubles ou usages, que ces familles spirituelles se sont appropriées chemin faisant, s'y conservent dans leur intégrité et nous reportent à leur origine.

Ces familles éternellement renouvelées bâtissent-elles une maison, dessinent-elles un jardin? Les lignes raides des alignements et des plantations accusent l'austère simplicité qui les a tracées ; mais le soin scrupuleux qu'apportent à tout des gens pour qui tout est devoir et tradition, donne un air de santé et de force aux murailles comme aux arbres. Et, s'il arrive que ces arbres aient été plantés à l'époque où le croissant taillait les allées en galeries et en voûtes, voûtes et galeries s'y sont perpétuées. Le promeneur qui les parcourt, et qui n'y rencontre que l'antique et invariable soutane, ne sent pas son attention détournée du siècle de Louis XIV par le contraste des allures et des vêtements modernes.

Cette mise en scène, pour ainsi dire involontaire, se retrouve dans les moindres détails de la vie des religieux. Elle impressionne vivement les spectateurs attentifs. Un parfum du passé demeure dans la forme des objets, dans l'air qui les a environnés et que rien de passager ni de *révolutionnaire* ne saurait atteindre.

Je passais dernièrement dans une rue voisine de ma demeure, et je regardais en dedans des fenêtres ouvertes au premier souffle du printemps. Je vis successivement défiler devant moi les établis particuliers des divers corps d'état, établis de menuisiers, tours à tourner, métiers à

bas, installés jusque dans les salons lambrissés encore de quelques vieux hôtels ; puis, dans des maisons sans air et sans soleil, le clinquant des mobiliers et des tentures de la classe moyenne de nos jours, ce luxe plus pauvre que la pauvreté même.

Tout à coup je m'arrêtai machinalement, séduit par l'aspect d'un vieux lit à baldaquin de serge, dont le profil sévère tranchait sur le mur blanchi à la chaux d'une chambre spacieuse tournée au nord. Un crucifix de cuivre, à la croix de bois noir, surmontait une petite coquille de mer servant de bénitier. Une branche de buis séchée coupait obliquement les bras de la croix. Devant le lit blanc étaient alignées deux chaises de paille dont le bois, dans le clair-obscur de la pièce, était luisant de propreté malgré son âge. On eût dit la chambre d'une paysanne octogénaire, au fond d'une commune de l'Auvergne ou du Bourbonnais.

Tandis que je me demandais comment la porte de cette chambre avait pu demeurer close aux minauderies de nos modes périssables, le profil angélique d'une sœur de charité de vingt ans se dessina sur ce fond de légende. J'abaissai mes regards et je vis sur le mur, au-dessus de la porte, ces mots révélateurs : *Bureau de charité.*

L'âge moyen de cette vieille chambre et de cette jeune religieuse datait de saint Vincent de Paul !

Cette fenêtre ouverte m'avait permis de jeter un regard dans un autre siècle, dans un autre monde ! J'aurais pu moi-même avoir cent ans et contempler ce même

tableau. Je voyais ce qu'avait pu voir mon bisaïeul : un lit immaculé, une jeune fille vouée au soin des infirmités d'autrui. Quel aspect de la vie privée d'autrefois !

Ceci me remet en mémoire un autre tableau dont je fus témoin à Dijon.

Pour un motif que j'oublie, je frappai un soir à la porte de la maison des sœurs grises. Le marteau de fer forgé réveilla les échos endormis d'un parloir garni de bancs de bois, et sans autre ornement que deux images de piété.

Un visage un peu jauni, entouré d'une auréole blanche, parut au guichet. Après le qui-vive d'usage, on m'ouvrit. La sœur portière me conduisit dans la pharmacie, où la supérieure, debout, derrière un comptoir de vieux chêne, pesait du sulfate de quinine dans une balance de corne. Celle-ci s'inclina gravement sans parler et elle me fit signe de m'asseoir. J'obéis, et elle continua son opération.

Le nombre de grains que nécessitait l'état du malade une fois dosé, elle remit le paquet à une petite fille qui était venue le chercher.

— Ça va bien le soulager ! dit l'enfant. Merci, ma mère !

— Ce n'est pas tout, répondit la sainte femme, il faut encore prier, beaucoup prier pour que le soulagement arrive !

Elle regardait l'enfant avec une autorité tempérée par un sourire maternel.

L'enfant sortit en baissant les yeux.

— Et vous, monsieur? reprit la sœur en venant à moi.

Je me levai et je dis l'objet de ma visite.

— Je ne puis rien vous dire, me répliqua-t-elle. Je ne sais rien, absolument rien.

Et, comme j'insistais en me répétant :

— Je vous ai dit, monsieur, que je ne savais rien.

A ces mots, elle ouvrit la porte, et la sœur qui m'avait amené et qui attendait me reconduisit.

Voilà qui est bref, pensai-je. Mais à peine eus-je fait vingt pas dans la rue, que je fus dépassé par la supérieure, sortie presque en même temps que moi. Au-devant d'elle survint un ouvrier, qui paraissait fort soucieux et qui lui dit avec agitation :

— Elle est bien mal, elle vous attend !...

Je compris la parcimonie avec laquelle la servante des pauvres et l'épouse du Christ m'avait dispensé ses secondes.

Alors je me récitai à moi-même ces vers d'Henri Durand sur les braves gens d'autrefois :

> Ils n'avaient pas ces mots au son plein, grandiose,
> Et dont notre faiblesse a soin de se couvrir ;
> Ils n'avaient pas les mots, mais ils avaient la chose,
> Car ils savaient aimer !...

Voilà ce que j'avais à dire, en terminant, à ceux qui aiment les tableaux d'intérieur marqués au coin des vertus antiques, à ceux qui aiment la sérénité au prix

de l'austérité. Ils sont peu nombreux. Souvent celle-ci nous rebute, et nous renonçons volontiers à celle-là.

Comme si notre vie haletante convenait à nos poumons plus que les solitudes aérées et paisibles, et comme si le Créateur, en mesurant les forces humaines, n'avait pas réservé un septième de notre vie pour le repos!

TABLE DES MATIÈRES.

TYPOGRAPHIE HENNUYER, RUE DU BOULEVARD, 7. BATIGNOLLES.
Boulevard extérieur de Paris.